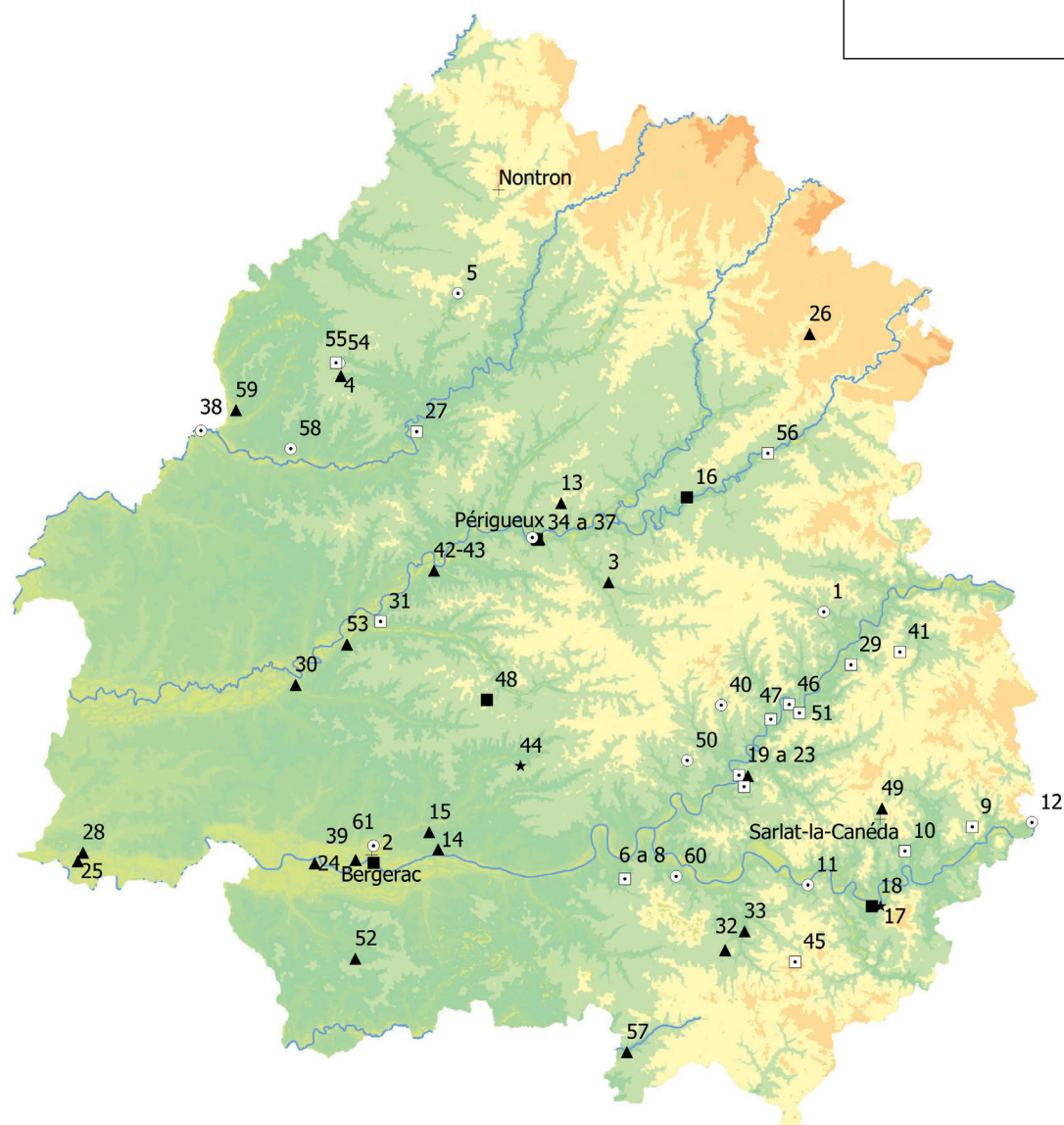


NOUVELLE-AQUITAINE DORDOGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 2



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



0 10 20 km

N°						N°	P.
28359	AURIAC-DU-PERIGORD	Eglise Saint-Etienne d'Auriac	LHERMITE Xavier	EP	AET	1	202
28343	BERGERAC	Ilot Berggren	GERARDIN Cédric	EP	FP	2	203
28445	BOULAZAC-ISLE-MANOIRE	Impasse Blaise Cendrars	LAGARDE CARDONA Céline	COL	OPD	3	203
28226	BOURG-DES-MAISONS	Maison-Neuve	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	4	204
28367	BRANTOME-EN-PERIGORD	Saint-Crépin-de-Richemont - Les Brageaux II	RIVAUD-LABARRE Raphaël	DOC	PRT	5	204
28243	LE BUISSON-DE-CADOIN	Grotte de Cussac	FERUGLIO Valérie	SUP	RAR	6	205
28154	LE BUISSON-DE-CADOIN	Grotte de Cussac	JAUBERT Jacques	SUP	PCR	7	205
28240	LE-BUISSON-DE-CADOIN	Grotte de Cussac - Locus 3	KACKI Sacha	CNRS	FPr	8	205
28394	CARLUX	Le château	LEROUX Laure	EP	FPr	9	207
27735	CARSAC-AILLAC	Pech de l'Azé IV	SANDGATHE Dennis	SUP	FPr	10	208
28396	CASTELNAUD-LA-CHAPELLE	Chapelle des Milandes	CASTEX Dominique	CNRS	PAN	11	209
28405	CAZOULES	Pas du Raysse	GESTREAU Raphaël	MC	PRT	12	211
28269	CHAMPCEVINEL	Lotissement Majoulet	BRENET Michel	INRAP	OPD	13	212
28265	CREYSSE	Les Barbas, Route de Combe Suber	FOLGADO LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	14	214
28403	CREYSSE	Route des Pélioux	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	15	214
28169	CUBJAC-AUVEZERE--VAL-D'ANS	Rue de l'Eglise	PESENTI Claire	EP	FP	16	214
28330	DOMME	Bastide, Campréal, Château du Roy	BOUVART Patrick	MC	PCR	17	215
28344	DOMME	Combe Grenal	FAIVRE Jean-Philippe	CNRS	FP	18	215
28365	LES EYZIES	Gisement de l'abri du château	BONNET-JACQUEMENT Peggy	MC	FPr	19	217
28428	LES EYZIES	Château des Eyzies	NAVETAT Mylène	EP	FPr	20	218
28053	LES EYZIES	Font de Gaume	PAILLET Patrick	SUP	RAR	21	220
28413	LES EYZIES	9 rue du Moulin bas	VIGIER Serge	INRAP	OPD	22	222
28369	LES EYZIES	La Mouthe	PETROGNANI Stéphane	SUP	SD	23	223
28273	LAMONZIE-SAINT-MARTIN	Les Eygadoux	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	24	224
28268	LAMOTHE-MONTRAVEL	Carrière Courtissous, Les Grandes Pièces, Les Nauves, Les Neufonts, les Palanques	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	25	225
28424	LANOUAILLE	Laffon, Laujardie, Moulin du Pont	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	26	226
28335	LISLE	Peyzie IV	LEFEBVRE Alexandre	SUP	FPr	27	226
28283	MONTCARET	Jourguet	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	28	227
27863	MONTIGNAC	La station de La Balutie	ROYER Aurélien	CNRS	FPr	29	228
28422	MUSSIDAN	Route de Sainte-Foy	MICHEL Alexandre	COL	OPD	30	229
28390	NEUVIC	Grotte de Leygonie	CHEVILLOT Christian	BEN	SD	31	230
28442	PAYS-DE-BELVES	Limoges	VIGIER Serge	INRAP	OPD	32	232
28379	PAYS-DE-BELVES	Rue Rubigan	SALVE Serge †	INRAP	OPD	33	232
28284	PERIGUEUX	Cité administrative	LEROUX Laure	EP	FP	34	232
28441	PERIGUEUX	6 rue Ferdinand Dupuy	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	35	234
28267	PERIGUEUX	9 Rue de la Tombelle	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	36	235
28376	PERIGUEUX	35 Rue du 26e RI	VANEXEM Amélie	EP	AET	37	235
28325	PETIT-BERSAC	Les Chenevières, Le Champ du Milieu	GAILLARD Hervé	MC	PRS	38	237
28289	PRIGONRIEUX	82 Route du Guel	CHAMAUX Gabriel	COL	OPD	39	237
28398	ROUFFIGNAC-SAINT-CER-NIN-DE-REILHAC	Cro de Granville	CALLIGARO Morgane	DOC	RAR	40	237
28409	SAINT-AMAND-DE-COLY	Enclos monastique	BLANC Pierre-Marie	CNRS	FPr	41	238
28356	SAINT-ASTIER	Centre hospitalier - EHPAD	CHOPIN Jean-François	INRAP	FP	42	239
28287	SAINT-ASTIER	La Jarthe – Carrière de Chaux	MICHEL Alexandre	COL	OPD	43	239
28100	SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX	La Peyrouse	HIRIART Eneko	CNRS	PCR	44	241
28340	SAINT-LAURENT-LA-VALLEE	Le Moulin à vent	MALASSAGNE Joël MENSAN Romain	BEN	PRT/SD	45	242
28329	SAINT-LEON-SUR-VEZERE	Le Conquil	GOSSET Corinne	EP	FPr	46	242
28345	SAINT-LEON-SUR-VEZERE	Le Moustier	GRAVINA Brad	SUP	FPr	47	245
28384	SAINT-MAIME-DE-PEREYROL	Le bourg, route Pierre Grellety	NIVEZ Erwan	INRAP	FP	48	245
28378	SARLAT-LA-CANEDA	Avenue du Colonel Kauffmann	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	49	246
28389	SAVIGNAC-DE-MIREMONT	La Ferrassie	MAC PHERRON Shannon	SUP	PAN	50	246
28337	SERGEAC	Abri des Merveilles	GUERIN Guillaume	CNRS	FPr	51	247
28256	SIGOULES-ET-FLAUGEAC	Le Bourg - Eglise et cimetière Saint-Rémy de Flaugeac	TREGRET Mathieu	INRAP	OPD	52	248
28352	SOURZAC	La Font du Fraissee	CHAMAUX Gabriel	COL	OPD	53	248
28328	LA TOUR-BLANCHE-CERCLES	Jovelle	DUVERNEUIL Gabriel	BEN	PRT	54	249
28336	LA TOUR-BLANCHE-CERCLES	Grotte de Jovelle	MICHEL Alexandre	COL	FPr	55	250
28277	TOURTOIRAC	Abri Tourtoirac	DOYON Luc	CNRS	FPr	56	251
28426	VERGT-DE-BIRON	Le Point du Jour	PRODEO Frédéric	INRAP	OPD	57	254
28279	VILLETUREIX	Chez Tuilet	MICHEL Alexandre	COL	APP	58	254

*Époque médiévale,
Bas Moyen Âge,*

**AURIAC-DU-PÉRIGORD
Église Saint-Étienne**

*Moyen Âge classique,
Époques moderne et
contemporaine*

Une étude archéologique du bâti a été réalisée sur l'église Saint-Étienne d'Auriac par le bureau d'études Éveha sous la responsabilité de Xavier Lhermite. Elle est intervenue dans le cadre du projet de restauration de l'église porté par la mairie d'Auriac. Les investigations archéologiques ont permis d'appréhender un peu mieux cet édifice complexe.

L'étude a révélé de nombreux états anciens de l'édifice. Au sein de la travée sous tour, un pan de mur, décoré à l'étage d'arcatures aveugles, témoigne de l'existence d'une première construction précoce (fin du XI^e siècle) dont il semble malheureusement hasardeux de proposer une identification certaine (vestiges d'un chevet carré, d'une travée de chœur ou d'une tour ?). À l'est de ce mur, un arc doubleau retombant sur deux colonnes marque l'entrée d'une ancienne abside polygonale dont seul le premier pan nord est conservé. La baie existant dans ce mur, les chapiteaux et les bases de colonnes portant l'arc doubleau renvoient à des modes du troisième quart du XII^e siècle. Seule, peut-être, une nouvelle abside fut élevée alors.

Par la suite, d'importantes campagnes de construction sont réalisées à l'époque gothique. Le chevet carré, prenant la place de l'abside précédente, est couvert d'une voûte d'ogives retombant sur des colonnes présentant des chapiteaux décorés de crochets-boules et de choux frisés. Un tel répertoire de formes pourrait renvoyer à la fin du XIII^e ou au début du XIV^e siècle. Cette reconstruction ne semble pas s'être limitée au chevet et l'ensemble de la nef et notamment la façade de l'édifice pourrait avoir été rebâti alors. Peu après ces travaux – et peut-être en partie parallèlement à ceux-ci – fut réalisée une fortification de l'édifice (XIV^e siècle). Le premier élément semble être la mise en place d'une tour sur la travée précédant le chevet mais qui fut rapidement suivie par la construction d'une salle haute sur le chevet, d'un mur-écran au sommet de la façade et peut-être d'une salle haute au-dessus de la nef.



AURIAC-DU-PÉRIGORD, église Saint-Étienne-d'Auriac,
Vue du mur sud de la travée sous clocher, cliché X. Lhermite© Éveha 2023.

À la fin du XV^e siècle ou au début du siècle suivant eut lieu une importante reprise du mur oriental de l'édifice. À la même période furent érigées, au nord et au sud de la travée sous tour, des chapelles latérales. Par la suite, une importante réfection du mur nord intervint à l'époque moderne et un pont d'accès entre le presbytère et la salle haute établie sur la nef fut bâti dans la première moitié du XVII^e siècle. Différentes restaurations intervinrent

au XIX^e siècle mais la modification majeure fut la mise en place d'une voûte en berceau brisé sur la nef entre 1899 et 1902.

De taille modeste, l'église d'Auriac se révèle néanmoins être un édifice passionnant du fait des très nombreuses campagnes de construction, pour certaines

originales et ambitieuses, qui le composent. Les études menées n'ont pu offrir qu'un premier aperçu sur cet édifice qui mériterait, à n'en pas douter, une étude plus approfondie.

Lhermitte Xavier

*Bas Moyen Âge,
Époque moderne*

BERGERAC Îlot Bergren

Une intervention de fouille a porté sur une emprise avoisinant 800 m², dans le faubourg de la Madeleine. La prescription anticipait la construction de logements sociaux.

Une série de silos piriformes illustre, comme première occupation du site, un espace de stockage à la marge du bourg. Comme souvent malheureusement, leur comblement n'a rien à voir avec leur usage premier. Les remplissages ont surtout révélé de la céramique du XIV^e siècle. L'espace à vocation de stockage a ensuite évolué en une zone de rejets, peut-être dans l'optique du développement urbain. La découverte d'un foyer de forge ainsi que de nombreux rejets de scories met en lumière une activité métallurgique, toujours en périphérie de la ville.

Toujours au cours du XIV^e siècle, un large bâtiment s'est installé sur les silos comblés. Seules les fondations ont été observées ; elles étaient faites d'un mélange de gros galets de rivière, avec de la brique calibrée et reconnue déjà dans d'autres constructions à Bergerac. Un reste de foyer à même le sol et des restes de terre battue constituaient les uniques aménagements intérieurs conservés. Le bâtiment se trouvait enserré de voies de circulation, dont l'une d'elles utilisait des scories de forges comme matériau de préparation.

Plus au sud, d'hypothétiques fondations légères, de type solin, dessineraient un bâti extrêmement peu puissant, dont le mobilier associé révèle encore une occupation du Bas Moyen Âge.

Sus-jacent aux fondations du gros bâtiment, d'importantes tranchées de récupérations témoignent de la disparition du bâti, aux XIV^e-XV^e siècles. Cette fulgurance dans l'évolution de l'occupation n'est pas chose nouvelle à Bergerac, car elle a été observée par ailleurs. La croissance périphérique de la ville atteint un optimum aux alentours du XIV^e siècle avant de se rétracter rapidement.

Au-delà des XIV^e-XV^e siècles, les résultats concernent l'occupation moderne. Ainsi des niveaux de sols, d'occupation et de voirie s'échelonnent du XVI^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Outre des niveaux en galets et en fragments de terre cuite disposés à plat, il y a très peu d'éléments structurants pouvant permettre de dessiner une organisation de l'espace. Un mur parcellaire, des trous de poteaux et deux solins sont les seuls témoins d'une distribution géométrique. Le dessin de la trame urbaine pour ces périodes concernées est difficile à révéler.

L'activité métallurgique a également trouvé sa place sur le site, au cours de l'époque moderne, grâce à des fosses de rejets, mêlant scories et battitures ; un reliquat de foyer a également été fouillé.

Enfin, trois sépultures en cercueil ont été découvertes. Elles semblent réparties entre le Moyen-Âge et l'Époque moderne. Deux inhumations ont été découvertes sur le tracé des tranchées de récupération du gros bâtiment médiéval. L'autre se trouvait à l'extérieur.

Gérardin Cédric

Néolithique final/récent

BOULAZAC-ISLE-MANOIRE Impasse Blaise Cendrars

L'opération de diagnostic archéologique située dans l'impasse Blaise Cendrars porte sur une emprise de 3 770 m². Le site se situe dans la vallée du Manoire, en rive gauche de sa confluence avec le ruisseau du Saint-Geyrac. Situé au débouché d'un vallon, le site est implanté sur le cône de déjection formé par les éboulis

issus du vallon. Huit sondages ont été réalisés sur l'ensemble de l'emprise accessible, et se sont révélés pour la majorité d'entre eux, négatifs.

Une série de 191 pièces lithiques et céramiques a été découverte dans le sondage 3, avec des éléments éparpillés sur toute l'épaisseur des colluvions

limoneuses. L'étude lithique et céramique permet d'attribuer cet ensemble à une séquence large du Néolithique récent et final. Ces éléments de mobilier, vraisemblablement en position remaniée, pourraient être

rattachés à l'habitat du Néolithique récent de Pont de Niversac (diagnostic INRAP, Poissonnier 2011), situé à quelques mètres au sud de l'emprise de cette opération.

Lagarde-Cardona Céline

BOURG-DES-MAISONS

Maison-Neuve

Le projet d'extension d'une carrière de calcaire déposé par la société Lafarge Holcim Granulats a amené le Service régional de l'archéologie à émettre un arrêté de prescription de diagnostic.

Cette opération répond à la phase 3 du projet global d'extension phasé sur plusieurs années.

La faible couverture sédimentaire du substrat calcaire a réduit le temps d'opération de 15 à 9 jours ouvrés malgré une superficie de plus de 6 ha.

L'ouverture des 82 tranchées n'a révélé que peu de traces d'anthropisation. Seuls subsistent des vestiges

de mur et/ou d'empierrement parcellaire témoignant probablement d'activités agricoles liées à des cultures et/ou l'élevage vraisemblablement au XIX^e et au début du XX^e siècle.

Les observations géomorphologiques de ce plateau calcaire ont montré une érosion très active qui implique une faible couverture sédimentaire.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Grigoletto Frédéric

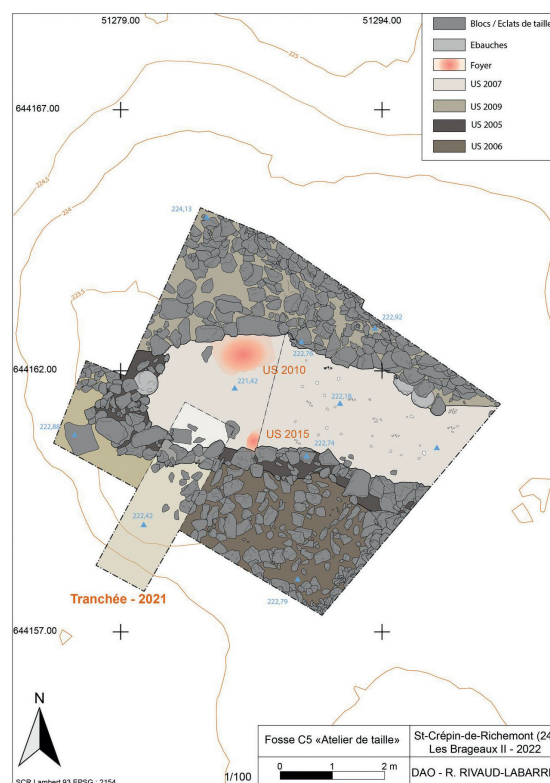
BRANTÔME-EN-PÉRIGORD

(Saint-Crépin-de-Richemont)

Les Brageaux II

Les fouilles de 2020 et 2021 du site de carrière de meules des Brageaux II ont été menées dans l'objectif de dater et caractériser les fosses d'extraction, supposées antiques de par la présence de nombreuses ébauches de meules rotatives manuelles, typiques de cette période. La vidange de la fosse C1 a néanmoins mis au jour des alvéoles de 1,5 m de diamètre, bien au-delà des diamètres antiques. Une tranchée pratiquée dans la fosse C5 devait apporter des éléments de comparaison avec les résultats apportés par la fouille de la fosse C1. La stratigraphie révélée par la tranchée et observée par L. Jaccottey suggérait une structure tout autre, celle d'un « atelier de taille ». En effet, une couche d'accumulation de petits éclats de taille, contenu par un mur en pierre sèche a été relevée et interprétée comme les éclats de rejets d'une taille fine à la pointe ou au ciseau. Une ébauche de meule à un stade de taille avancé a été retrouvée dans cette couche d'éclats et vient étayer cette hypothèse.

La fouille de 2023 devait alors confirmer l'interprétation d'un atelier de taille en définissant les limites de cet amas d'éclats, tout en mettant au jour des éléments qui permettraient sa datation. Un sondage de 15 m² a été pratiqué dans la fosse C5. Ce sondage a révélé un espace d'éclats de taille très compact de très



BRANTÔME-EN-PÉRIGORD, Saint-Crépin-de-Richemont,
Les Brageaux II, Fosse C5 Atelier de taille (dessin R. Rivaud-Labarre).

petite taille, circonscrit de part et d'autre par un amas de blocs, la plupart présentant des traces d'impacts, issus probablement de l'épannelage. Il semble que les blocs en périphérie de l'amas sud (US 2006) aient été déplacés pour former un « muret » (US 2005) contenant l'amas sud. Un foyer a été identifié contre l'amas au nord, contre un large bloc présentant des traces de rubéfaction. Cinq ébauches ont été trouvées au cours de la fouille, la plupart au stade d'épannelage dans l'amas nord (US 2009) mais une ébauche à un stade avancé de finition (concavité de la surface active très travaillée notamment) a été trouvée en bordure de l'US 2005. Le mobilier est principalement constitué d'éclats et de débris métalliques, non-identifiés pour l'instant. Le mobilier céramique est lui constitué de quelques tessons dont la pâte semble mal cuite ainsi qu'un bord,

probablement un mortier, dont le type renverrait aux ateliers de Siorac de Ribérac, autour du III^e siècle de notre ère.

L'ensemble de la fosse C5 n'a pas pu être dégagée dans son ensemble. Néanmoins, l'identification claire d'un espace de travail dédié à la finition des meules montre bien une organisation de la carrière avec des espaces de travail dédiés. La présence de foyer et d'éléments métalliques indiquent également un possible travail des outils sur place. Les charbons prélevés dans le foyer pourront fournir une datation 14C et ainsi confirmer la datation présumée antique de l'exploitation des carrières, malgré le peu de mobilier céramique.

Rivaud-Labarre Raphaël

LE BUISSON-DE-CADOUIN

Grotte de Cussac

Relevé d'Art rupestre

Cf. rubrique Projet collectif de recherche Jaubert Jacques

Feruglio Valérie

LE BUISSON-DE-CADOUIN

Grotte de Cussac

PCR, PT, RAR

Cf rubrique Projet collectif de recherche

Jaubert Jacques

Paléolithique récent,
Gravettien

LE BUISSON-DE-CADOUIN

Grotte de Cussac - Locus 3

Au terme de la triennale 2018-2020, l'équipe d'anthropologues membres du PCR Grotte de Cussac avait achevé l'exploitation des données acquises par l'approche non invasive (examen *in situ*, étude d'après clichés photographiques, relevés photogrammétriques et modèles 3D) sur les assemblages de vestiges humains présents dans la cavité. En accord avec les services de l'État, la campagne de janvier 2022 a inauguré une nouvelle étape de leur analyse scientifique, à savoir la fouille ciblée d'une partie d'une de ces accumulations d'ossements, dans l'optique de collecter de nouveaux

éléments utiles à la compréhension des mécanismes à l'œuvre dans leur constitution. Le secteur concerné (L3-TS), situé au sommet d'un massif stalagmitique surplombant le cheminement, s'intègre à un complexe à vestiges humains, dit « Locus 3 », localisé en Branche aval de la grotte, à 240 mètres de l'entrée. Il regroupe, sur une surface restreinte (env. 0,7 m²), plusieurs os susceptibles d'appartenir à un même membre supérieur droit et à sa ceinture (scapula, humérus, radius, ulna, os d'une main en connexion), ainsi que quelques vestiges de tronc (côtes et vertèbres).



LE BUISSON-DE-CADOVIN, Grotte de Cussac, Fig. 1. Concentration de vestiges humains reposant au sommet du talus du Locus 3. La fouille menée en janvier 2022 a concerné la zone située entre l'ulna (n°18) et la scapula (n°23).

L'intervention, planifiée sur trois campagnes successives, a débuté cette année par la fouille de la surface située entre l'ulna et la scapula, soit la partie la plus proche de la zone concrétionnée occupant le sommet du talus du Locus 3 (où la station agenouillée est possible et depuis laquelle l'opérateur peut procéder aux gestes de fouille). Préalablement à la fouille elle-même, une acquisition photogrammétrique du secteur L3-TS a été réalisée (P. Mora) et des observations géoarchéologiques détaillées ont été effectuées pour affiner la cartographie des formes et formations sédimentaires. L'intervention a, par la suite, consisté dans un premier temps au prélèvement de trois fistuleuses tombées récemment, puis de l'ulna L3-018. Cet os a été soigneusement conditionné dans un support taillé à ses dimensions, confectionné préalablement à l'opération par le laboratoire Materia Viva (Toulouse), puis déplacé dans cet écrin jusqu'à la plateforme située dans le secteur d'entrée de la grotte. Après un nouvel enregistrement photogrammétrique, l'accumulation de sédiment située en arrière de l'ulna a fait l'objet d'une fouille méticuleuse, réalisée à l'aide d'outils préalablement stérilisés. Au cours de cette opération, la réalisation de deux coupes a permis de confirmer la faible puissance stratigraphique dans ce secteur, le dôme calcité du massif stalagmitique étant retrouvé 5 à 8 mm sous la surface de l'accumulation de sédiment. La fouille n'a révélé pour tout vestige autre



LE BUISSON-DE-CADOVIN, Grotte de Cussac, Fig. 2. Vue oblique du secteur en cours de fouille. Les deux coupes réalisées permettent d'apprécier la faible épaisseur de l'accumulation sédimentaire.

que ceux initialement visibles en surface que quelques esquilles osseuses et des restes de micromammifères, qui ont été collectés et isolés. L'ensemble des sédiments retirés, que ce soit sous l'ulna ou en arrière de celle-ci, a également été conservé en vue d'analyses ultérieures (caractérisation sédimentologique, recherche d'ADN ancien et de lipides). À l'issue de la fouille, une nouvelle couverture photogrammétrique a été effectuée.

Au cours de la campagne, et parallèlement aux actes de fouille, l'ulna a été temporairement retirée de son conditionnement afin d'en réaliser un constat d'état détaillé. Replacé dans son support, ce vestige a, par la suite, été transporté au sein des locaux de Materia Viva pour y subir un séchage progressif sous atmosphère contrôlée. Après cette phase de stabilisation, l'os a été transféré au laboratoire Pacea, où il a fait l'objet d'une acquisition microscanner et d'un ensemble de mesures.

In fine, l'intervention de janvier 2022 (OAP 2021), tout en permettant l'acquisition de nouvelles informations sur le secteur investigué, a démontré l'efficacité du protocole d'intervention proposé, qui s'est montré adapté pour répondre aux objectifs fixés. Elle constitue de la sorte un important jalon méthodologique, qui permet d'envisager de façon sereine la poursuite de la fouille de cette concentration de vestiges humains du Gravettien.

Kacki Sacha, Schotsmans Eline, Ferrier Catherine, Konik Stéphane, Villotte Sébastien

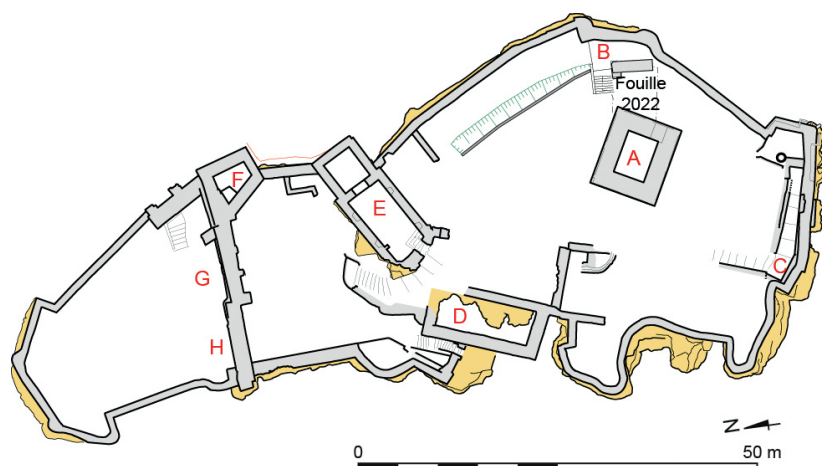
CARLUX Le château

Couronnant un éperon calcaire dominant un affluent de la Dordogne, le château de Carlux appartenait initialement à la vicomté de Turenne. Une fouille de sauvetage en 2019 avait révélé l'existence de niveaux de forge alto-médiévaux, alors uniquement observés en coupe. La reprise des investigations dans le cadre d'une fouille programmée a permis de localiser l'enclume du dernier sol de forge, d'après l'analyse paléométallurgique des battitures et scories (N. Dieudonné-Glad-Herma), qui conclut également à une activité essentiellement dédiée au façonnage de petits objets et à des travaux de soudure, évoquant une forge d'usage ponctuel et non de production.

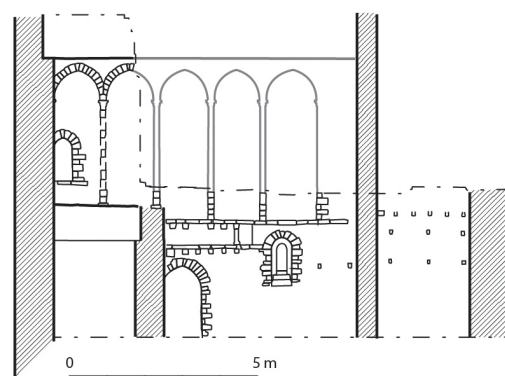
Elle semble accompagner une occupation ancienne de l'éperon, dont l'inaccessibilité suggère une position défensive pour cette implantation antérieure à la tour à contreforts plats dominant l'ensemble. Le chantier a également été l'occasion d'une modélisation complète du site par drone afin d'en extraire des orthophotographies exploitables dans le cadre d'une relecture archéologique du bâti. S'esquisse ainsi l'investissement initial de la plateforme sud de l'éperon (cf. fig. 1), constituant son point culminant, par la tour à contreforts plats (A), et un bâtiment au soubassement semi-troglodytique, adossé à l'escarpement occidental de l'éperon (D) : dominant la vallée, il accueillait sans doute un logis, voire une première *aula*. La datation de ces ouvrages est estimée entre la seconde moitié du XII^e siècle et la seconde moitié du XIII^e siècle, les attribuant aux

vicomtes de Turenne, alors détenteurs du *castrum* de *Carlux*. L'extrémité sud de l'éperon est également bâtie (C), comportant les vestiges d'une porte monumentale qui constituait peut-être un ancien accès à la tour maîtresse. Au voisinage de cette dernière, un autre bâtiment s'apparente par son plan à une chapelle (E), l'importance des reprises et des restaurations obérant toutefois toute chronologie de l'édifice. S'ajoutent à ces ouvrages un ensemble monumental barrant la partie nord de l'éperon, composé d'une tour-porte ouvrant vers le bourg (F), et communiquant avec un bâtiment aulique (G) adjoint d'une annexe bâtie (H). Outre des reprises de construction en cours de chantier, l'*aula*, située à l'étage, se signale par un impressionnant décor d'arcatures aveugles sur colonnes adossées (cf. fig. 2), magnifiant un volume de près de 8 m de hauteur sous plafond. Les rares exemples de comparaisons relèvent du registre de l'architecture palatiale, surprenante au regard de la modestie du bourg, bien que le château commande une seigneurie d'une douzaine de paroisses. Ce programme exagérément grandiose, couplé à un positionnement en rupture avec les ouvrages les plus anciens, nous incite à en attribuer la réalisation à Geoffroy de Pons, qui hérite en 1290 du château de Carlux par sa mère, Marguerite de Turenne. Les recherches doivent se poursuivre pour conforter ces hypothèses, notamment par des analyses radiocarbone.

Leroux Laure



CARLUX, Le château, Fig.1 : Plan général du château.



CARLUX, Le château, Fig. 2 : Relevé interprétatif de l'aula.
Crédits : Topographie M. Canivet d'après une orthophotogrammétrie par drone ; DAO L. Leroux, Hadès, 2022.

CARSAC-AILLAC Pech de l'Azé IV

■ **Enquête microstratigraphique des caractéristiques de combustion à la couche 8 de Pech de l'Azé IV.**

La couche 8 date d'il y a 100 000 ans et est la plus remarquable pour la concentration dense de résidus de feu visible dans la section stratigraphique. François Bordes a noté ces caractéristiques lors de ses fouilles dans les années 1970 et une tentative a été faite pour les étudier lors de la fouille de Dibble-McPherron au début des années 2000. (Dibble et al. 2017). Toutefois, les efforts visant à isoler les caractéristiques individuelles n'ont pas abouti et un banc de dépôts de couche 8, d'environ 0,75 x 2,5 mètres et de 20 centimètres d'épaisseur, a été laissé pas fouillé pour des recherches futures. (Dibble et al. 2017).

La saison 2022 était la dernière année de l'opération triennale et tous les travaux de terrain furent terminés, même si l'analyse se poursuit. Le projet implique une approche microstratigraphique pour l'identification, la description et l'analyse des caractéristiques de combustion du Paléolithique moyen dans la couche basale (Layer 8) à Pech de l'Azé IV.

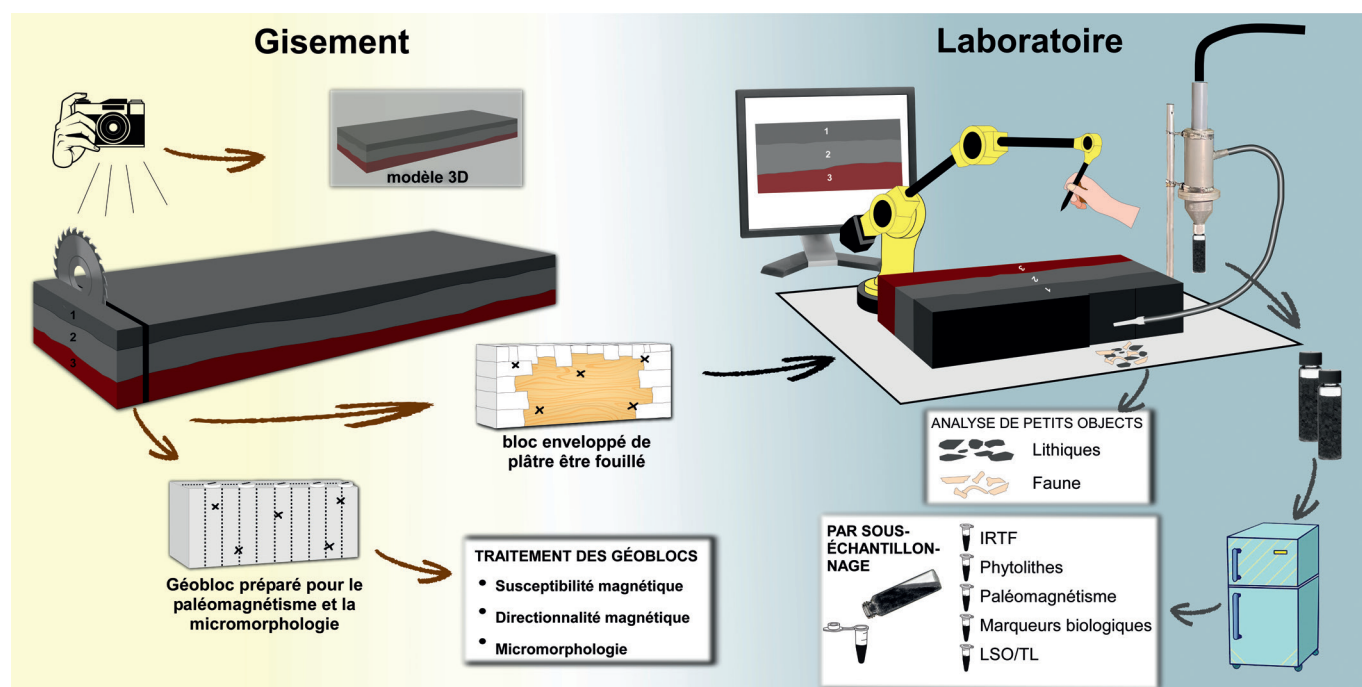
À court terme, l'objectif du projet est de développer une compréhension des indices de feu sur la morphologie, la durée, le carburant et sa consommation, ses fonctions au Pech de l'Azé IV. L'objectif à long terme est de mieux comprendre la nature de l'utilisation des feux néandertaliens et le rôle du feu dans les adaptations paléolithiques. Cependant, l'un des principaux objectifs

du projet était de développer et de tester une approche en laboratoire pour creuser des éléments incendiés dont les principaux composants peuvent ne pas être visibles à l'œil nu.

Sur le terrain, nous avons retiré six blocs supplémentaires et en avons fouillé quatre dans le laboratoire de Carsac. Une large collection d'échantillons de sédiments a été sélectionnée et envoyée aux différents spécialistes impliqués dans le projet. Certains résultats sont complétés mais l'analyse est toujours en cours. Les premiers résultats semblent prometteurs dans la mesure où ils permettent d'identifier les composants invisibles des structures anti-incendie enterrées. Une description plus détaillée de notre projet et de ses résultats est disponible dans le rapport de saison 2022 déposé auprès du Service régional de l'archéologie Nouvelle-Aquitaine et un article sur la méthodologie du projet sera soumis à une revue académique pour publication en 2024.

Sandgathe Dennis et Aldeias Vera, Goldberg Paul, McPherron Shannon, Olzsevski Deborah

- Dibble, H. L., S. P. McPherron, P. Goldberg, and D. Sandgathe. 2017. *Excavations at Pech de l'Azé IV*. Monograph. Cave and Karst Systems of the World series. Springer.
- Aldeias, V, Paul Goldberg, Shannon McPherron, Deborah Olszewski, et Dennis Sandgathe. 2021. *Recherches au Pech de l'Azé IV, Couche 8 (Dordogne, France) : Rapport d'activité pour l'année 2021*



CARSAC-AILLAC, Pech de l'Azé IV, Schéma indiquant les différentes composantes du projet.

CASTELNAUD-LA-CHAPELLE

Chapelle des Milandes

Situé sur la rive gauche de la Dordogne, à 4 km à l'ouest du village de Castelnau-la-Chapelle, le château des Milandes a fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques. En 2017, la fouille menée dans la chapelle par la société Atemporelle, a permis, entre autres, la découverte de l'escalier d'accès à un caveau connu par certaines sources textuelles. En 2018, un sondage d'évaluation de cette structure a conduit à la découverte d'un cardiotaphe en plomb, ce qui a motivé une fouille complète de cet espace funéraire en octobre 2019. L'étude des différents vestiges mis au jour (2207 enregistrés, dont 1885 restes humains) a permis de proposer certaines interprétations concernant les modalités funéraires et le recrutement des défunts présents.

Il a été mis en évidence qu'il s'agissait d'inhumations primaires fortement perturbées par plusieurs remaniements anthropiques survenus au cours du temps. Certains indices (présence de cornières en fer, de clous, de bois et de fragments de plomb) permettent de suspecter l'existence de contenants en bois doublés de fines feuilles de plomb et la situation des ossements autorise l'hypothèse d'une disposition originelle des contenants funéraires le long des parois du caveau et d'une orientation des corps d'ouest en est, avec le crâne à l'ouest. La découverte de fragments de tissu et de nombreux fils métalliques en or suggère la présence de textiles. Enfin la présence de petits fermaux en or porteurs de la devise de la famille des Caumont semble bien confirmer la présence des membres de cette famille.

L'étude biologique a permis de dénombrer un minimum de 12 individus (7 adultes dont deux femmes et 5 sujets immatures entre 0 et 14 ans), un recrutement qui diffère des données textuelles et nous incite à envisager un regroupement de type familial. En juin 2021, a été mis au jour une sépulture individuelle en cercueil dans le chœur de la chapelle ; certaines de ses particularités (chronologie, ostéobiographie du squelette) autorisent la possible attribution de cette dépouille à la fondatrice du château, Claude de Cardaillac, décédée en 1514.

En plus de la découverte du cardiotaphe en plomb, la présence de nombreux stigmates d'interventions anthropiques sur tout le squelette de différents inhumés (hommes, femmes et enfants de tout âge) nous a permis d'appréhender les techniques d'embaumement adoptées par certaines familles de la haute noblesse. L'année 2022 a été l'opportunité de prolonger certains axes de recherche engagés tant sur les individus du caveau que sur celui de la sépulture individuelle, sur les crânes sciés et les traces anthropiques observées sur les vestiges

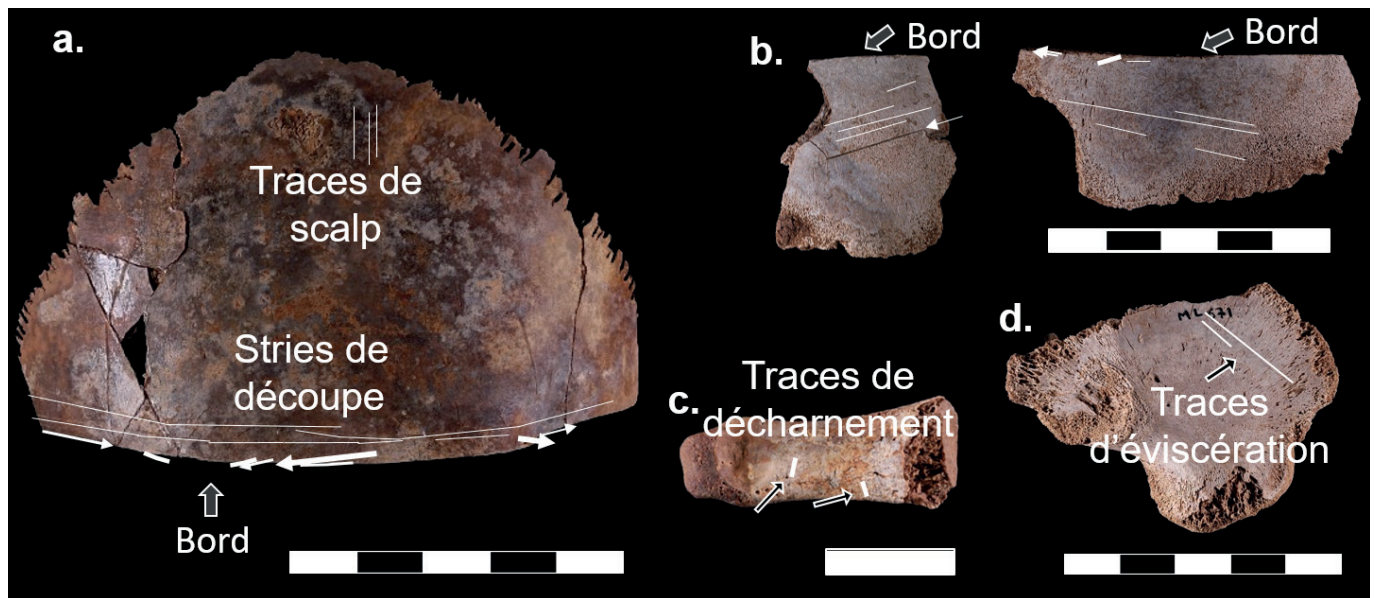
infra-crâniens (analyses des stigmates de découpes, restitution des étapes des interventions, interprétation sur les outils utilisés, approche comparative des modes opératoires). La récurrence des traces dans leur distribution anatomique (clavicules, diaphyse des os longs) et la mise en évidence de gestes précis (section de la trachée, éviscération) révèlent des protocoles assez complexes, à la fois élaborés et stéréotypés sous-entendant une certaine habileté de la part de ou des opérateurs (cf. fig. 1). Les Milandes présentent, à notre connaissance, le seul cas d'embaumement de sujets morts très jeunes, dont un dans sa première année de vie. Ces spécificités nous ont conduit à déposer récemment un article dans une revue internationale à comité de lecture (*JAS*). Le crâne scié de la sépulture individuelle a fait l'objet d'une photogrammétrie puis d'une impression 3D afin de permettre une reconstitution réaliste dans un espace muséal du château des Milandes.

Le cardiotaphe, d'une facture soignée, constitué majoritairement du plomb pour les coques et un mélange plomb/étain dans la région de la brasure, renfermait un organe d'une grande friabilité pris dans une gangue blanchâtre. Une spectroscopie infrarouge a confirmé la présence de chaux probablement utilisée pour supprimer les odeurs et « conserver » le cœur avec l'intention de le momifier.

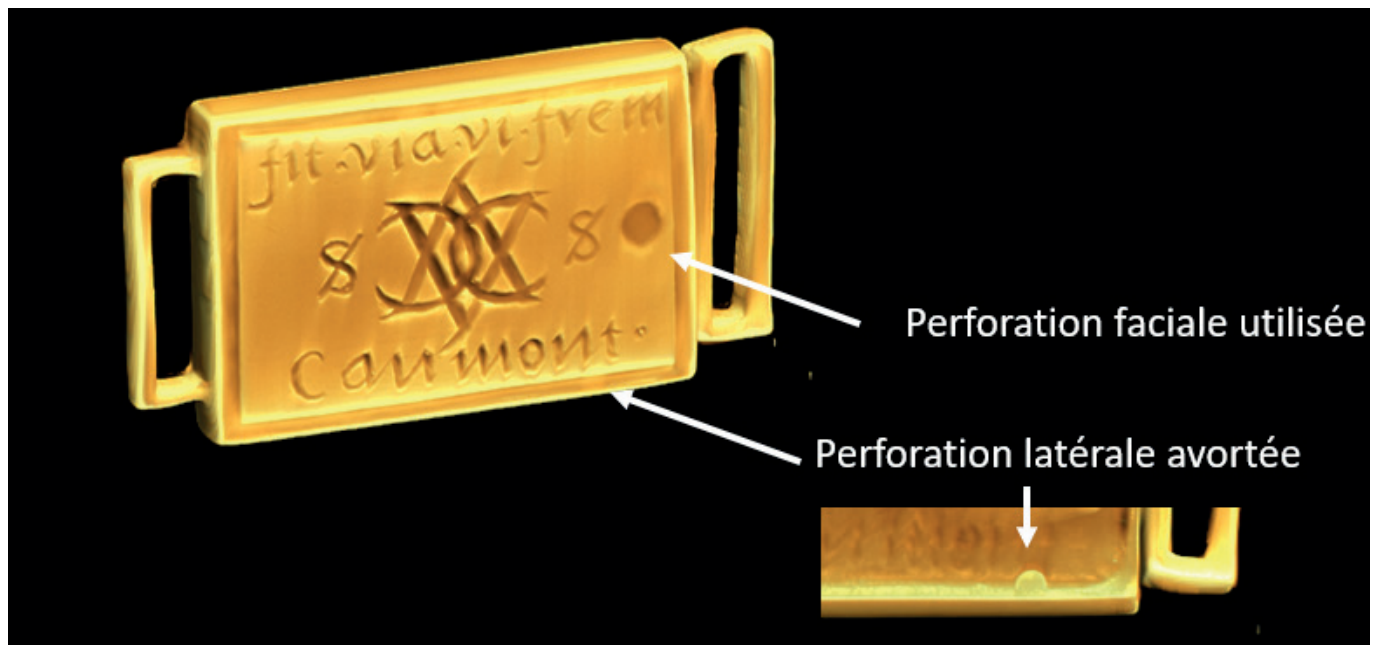
Une première évaluation du potentiel palynologique avait livré une assemblage pollinique assez classique dans de tels contextes (grains de pollen d'armoise, Lamiacées, pollens d'Asteracées et pin) ; l'analyse de nouveaux échantillons a révélé en plus la présence de taxons bien particuliers impliquant de la résine de *Styrax*, de la myrrhe ainsi qu'un autre pollen d'origine africaine de la famille des Acanthacées... des données qui confirment la mise en œuvre de pratiques d'embaumement élaborées avec un traitement du cœur avant son dépôt dans le cardiotaphe.

L'analyse de plusieurs « fils » métalliques intriqués ont révélé la présence d'un galon ornemental. La diversité des éléments qui participe à la confection de ce dernier (dont des filaments de soie) témoigne d'une certaine richesse de l'ensemble.

En ce qui concerne les deux petits fermaux en or nous avons repéré diverses particularités dont leurs usures (objets portés du vivant de l'individu) et la présence pour chacun d'entre eux d'une anse passe-sangle fixe et d'une autre amovible, à proximité de laquelle se trouvait une perforation. Une radiographie avait par ailleurs permis de visualiser leur mécanisme d'ouverture. La récente rencontre avec une experte



CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, Chapelle des Milandes, Fig. 1 : Sélection d'ossements d'enfants portant des stigmates d'embaumement (a et b. fragments de crânes d'enfants en vue antérieure ; c. phalange de main en vue palmaire ; d. ilium gauche en vue antérieure). Cl. C. Partiot.



CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, Chapelle des Milandes, Fig. 2 : Les fermoirs des Milandes à la jonction de 2 systèmes ou expérimentations successives (fin XVI^{ème} s. début XVII^{ème} s.). Images scanners : N. Vanderesse, Cl. M. Bessou.

en joaillerie, Anna Tabakhova, a ouvert une nouvelle piste. Ces objets pourraient être des fermoirs, comme en témoignent des portraits d'Europe du nord (fin XVI^e, début XVII^e siècles) évoquant le port de ces bracelets par paire. D'une ouverture latérale peu pratique fin XVI^e siècle, ils auraient évolué vers une ouverture faciale à partir de 1640. Les fermoirs des Milandes présentent à la fois une tentative latérale avortée et une perforation faciale utilisée ; ils pourraient donc se situer à la jonction de ces deux systèmes successifs (cf. fig. 2).

Parmi les derniers axes de recherche à approfondir, nous souhaiterions finaliser l'étude pollinique et biochimique du cardiotaphe et des résidus extraits du

crâne scié de la sépulture individuelle. Les tests de faisabilité pour la recherche d'ADN, encourageants pour les pétreaux, nous autorisent à envisager des investigations paléogénomiques supplémentaires (sexe génétique, relations de parenté, affinité géographique, caractéristiques phénotypiques telles que couleur des yeux, de la peau, des cheveux, etc.). Un enjeu supplémentaire pourra être de discuter l'attribution du cœur du cardiotaphe des Milandes, soit à un des inhumés du caveau, soit à l'individu provenant de la sépulture individuelle.

Les vestiges des Milandes constituent des découvertes inédites en Nouvelle-Aquitaine et leurs

particularités rejoignent des questionnements touchant les funérailles des familles aristocratiques en Guyenne, province peu documentée comparée au nord-ouest de la France. On ne peut qu'espérer, à court terme, la mise

en œuvre d'un projet régional, un travail à plus large échelle et des confrontations entre zones géographiques différentes.

Castex Dominique

Époque contemporaine

CAZOULÈS (Pechs de l'Espérance) Pas du Raysse

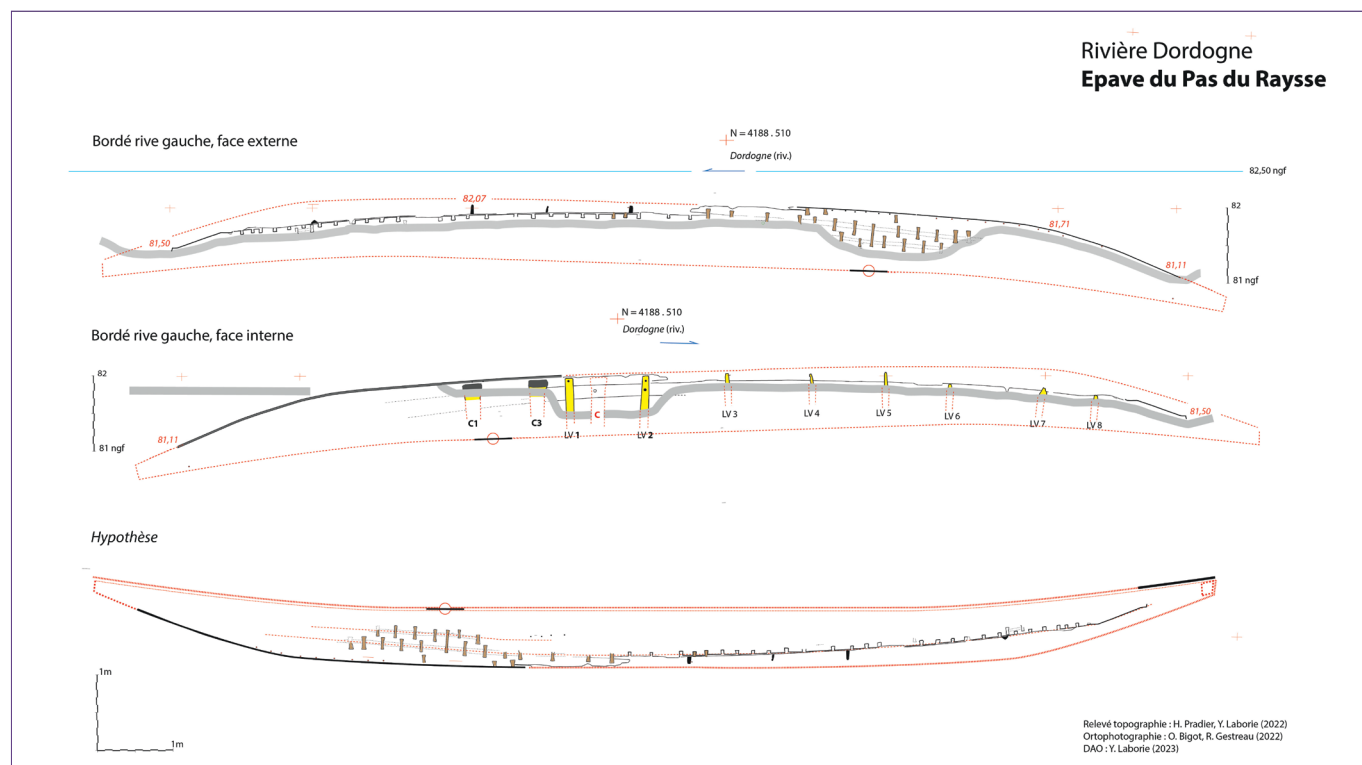
L'épave du « Pas du Raysse », officiellement signalée en 2020 par Pascal Verdeyroux (Epidor), est devenue plus visible depuis 2017 en raison de l'entame de la terrasse alluviale causée par les débits printaniers très puissants de la Dordogne. Sa position dans un point où la rivière remanie cycliquement son lit suggère qu'elle peut être à nouveau enfouie ou exposée à l'avenir. Qui plus est, les déversements des barrages hydroélectriques en amont augmentent le risque d'endommagement.

Le « Pas du Raysse » constituait autrefois un segment dangereux pour la navigation fluviale juste en aval du port de Souillac (Lot) aux Cuisines, dernier jalon de la remonte.

Après une tentative d'approche infructueuse en 2021, la campagne archéologique de 2022 a abordé les vestiges d'un imposant bateau de rivière, avec l'objectif de documenter son mode de construction, de relever et de dater l'ouvrage.

L'épave assez dégradée présente une coque de grande taille qui repose dans une position renversée, suggérant un dépôt résultant probablement d'un déplacement par les eaux plutôt que d'un abandon statique. Les dépôts de galets environnants ne permettent pas de distinguer clairement les phases de leur constitution, mais la présence de gravats de maçonnerie suggère des remaniements locaux du lit de la rivière après des épisodes d'arrachement et de déposition saisonniers.

Malgré des déformations de l'épave et des manques dus à l'altération, un travail descriptif et d'analyse sur sa morphologie et sa nature a pu être établi. L'épave semble être celle d'une embarcation de forme ovale allongée, avec une longueur estimée à environ 15 m et une largeur d'au moins 4 m. La coque possédait des flancs verticaux avec un profil rectangulaire, et sa hauteur indiquerait un creux d'environ 0,6 m. Des indices laissent penser qu'il s'agissait d'un bateau



CAZOULES,
Pas du Raysse, Fig. 1 : Relevé de l'épave (Y. Laborie)



CAZOULES, Pas du Raysse, Fig. 2 : Vue zénithale par drone (Hubert Pradier CD 24).

traversier, peut-être similaire à ceux utilisés pour passer la Dordogne à Lonzac.

L'épave est une coque assemblée selon le principe de la construction « sur sole ». Les premières étapes de la construction ont impliqué l'agencement des virures formant la sole, constituées de planches de chêne. Il est suggéré que certaines planches ont pu être cintrées par exposition au feu. Ensuite, les bordés ont été montés sur la sole par clouage, avec un souci d'étanchéité grâce à l'utilisation de mousse.

La muraille de la coque est formée par plusieurs virures, renforcées par des allonges verticales fixées à intervalles réguliers. Les enfourchures internes de la coque étaient probablement disposées tête-bêche et fixées avec des chevilles en bois.

À la fin de la construction, un doublage de la virure supérieure du bordé et la pose d'un plat-bord ont été réalisés pour renforcer la partie haute de la muraille. Les coutures ont été finalisées avec des baguettes palâtrées et des tenons en forme de queue d'aronde pour renforcer la cohésion de la coque.

Selon une première évaluation en 2021, une datation au 14C situait l'épave entre le XVII^e et le XX^e siècle, avec une probabilité accrue pour le début du XVIII^e siècle au premier tiers du XIX^e siècle. Pour établir plus finement cette chronologie, des prélèvements sur l'épave ont été effectués pour la dendrochronologie, révélant que la coque était probablement en service sur la Dordogne dans la première moitié du XIX^e siècle, avec une construction autour des années 1810-1820. Cependant, les données ne permettent pas une certitude absolue, notamment en raison des possibilités de remploi du bois et des écarts de temps entre le débitage et la mise en œuvre.

Les travaux archéologiques ont été entravés par la difficulté du dégagement de l'épave et le risque de l'endommager davantage. Malgré cela, des avancées significatives ont été réalisées pour comprendre la nature et la datation de l'épave, contribuant ainsi à la connaissance de l'ancienne batellerie traversière de la Dordogne.

Gestreau Raphaël et Laborie Yan

CHAMPCEVINEL Lotissement Majoulet

Un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap dans un vallon d'orientation nord/sud, au lieudit Le Majoulet en raison d'un projet de lotissement par la société Immo Sélection.

Les 119 tranchées réalisées ont couvert 6,7 % de la surface diagnostiquée et ont permis de montrer la présence du socle calcaire campanien quasi affleurant sur le sommet et les pentes du vallon ; elles ont

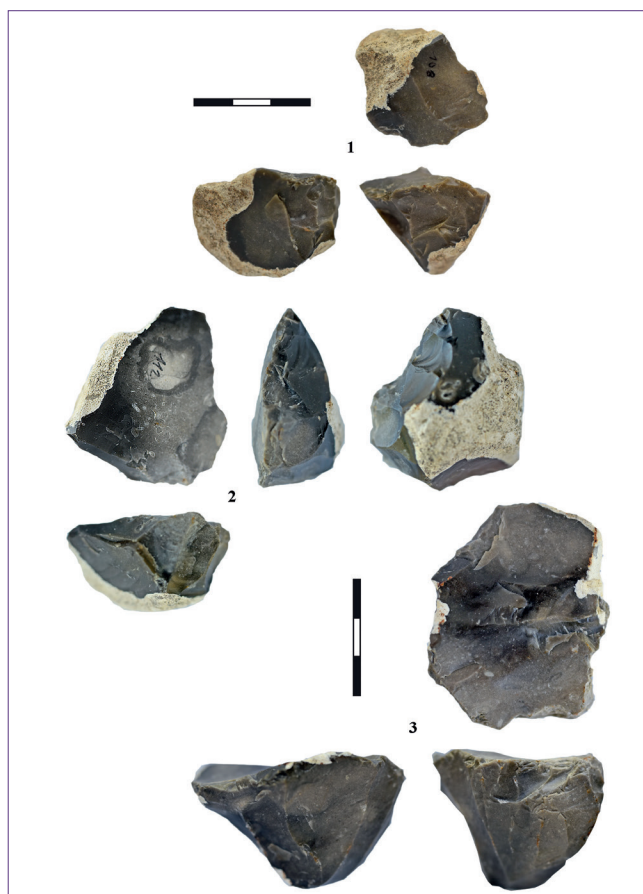


CHAMPCEVINEL, Majoulet, Fig. 1 : Fosse asymétrique, creusée dans le substrat calcaire et contenant des tessons de céramique gauloise (Tranchée 97), vue par le sud-est, photo M. Brenet.

également révélé quelques indices discrets et localisés d'une occupation agricole (fosse arasée contenant un récipient en céramique fragmenté et vestiges d'un chemin rural) de périodes protohistorique et antique *sensu lato*.

Ont été découverts par ailleurs quelques artefacts en silex peu caractérisés et épars de période indéterminée (Protohistoire et/ou Néolithique) dans les colluvions de pente holocènes.

Brenet Michel,
Wozny Luc,
Serrat Vincent



CHAMPCEVINEL, Majoulet, Fig. 2 : Nucléus lamellaire potentiel en silex sénonien avec front de débitage localisé et présentant des enlèvements courts rebroussés (1) ; nucléus à lamelles sur éclat avec détachements en face supérieure, la présence de cônes incipients suggère un recyclage possible en briquet (2) ; nucléus à lamelles avec front de débitage montrant 5 à 6 négatifs de détachements lamellaires (3). Photo M. Brenet.

CREYSSE Les Barbas, Route de Combe Suber

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap) sur la commune de Creysse au nord-est de Bergerac au lieu-dit Les Barbas, route de Combe Suber.

Elle fait suite à une prescription émanant de la DRAC – SRA Nouvelle-Aquitaine et concerne une surface de 3 000 m² qui se distribue sur deux parcelles à l'est et à l'ouest d'une parcelle déjà diagnostiquée en mai 2017. Ces parcelles se situent dans la partie basse du versant méridional d'un talweg creusé sur le rebord du plateau du Pécharmant.

Le site « Le Saraillet », fouillé en 2012 et une autre parcelle diagnostiquée en juillet 2017 se situent juste en face des parcelles de ce diagnostic, sur le versant opposé du paléo-vallon, au nord.

L'échantillon d'artefacts lithiques récolté au cours de cette opération correspond à un mélange d'industries

attribuables à différentes périodes chrono-culturelles du Paléolithique et du Néolithique. Les pièces proviennent essentiellement de couches affectées par les colluvions actuelles et de limons holocènes. Pour les rares lambeaux de couches attribuables au Pléistocène, qui se présentent souvent tronquées, des altérations et des états de mise en place sont peu propices à la conservation de niveau ou d'industrie homogènes.

Un fossé de direction nord-ouest/sud-est et une petite fosse (d'extraction ?) ont été également repérés au cours de ce diagnostic. Leur attribution chronologique ne peut pas être établie avec certitude.

Enfin, quatre petits tessons de céramique ont été repérés dans des contextes divers. Deux semblent attribuables à la période antique, un à la période médiévale.

Folgado-Lopez Milagros

CREYSSE Route des Pélissoux

Cette opération de diagnostic émane d'une prescription du Service régional de l'archéologie en réponse à un projet de construction d'une maison individuelle. Plus précisément, les travaux concernent la parcelle AB 92 qui s'étend sur 2280 m².

Malgré la richesse archéologique à proximité de l'emprise concernée, les six tranchées réalisées ne nous auront pas permis d'identifier de niveau archéologique.

Le positionnement en pente de la parcelle n'est probablement pas suffisant pour expliquer cela. En effet, les différents emballages sédimentaires du Pléistocène sont ici présents. Si nous nous référons aux travaux alentours, des niveaux en position secondaire auraient pu apparaître. Les trois pièces identifiées reflètent tout au plus un bruit de fond du Paléolithique.

Griololetto Frédéric

CUBJAC-AUVEZÈRE-VAL-D'ANS Rue de l'église

Dans le cadre du projet de restauration de l'ancien presbytère pour la création d'une médiathèque intercommunale et la construction d'une salle d'animation, une fouille préventive a été menée à Cubjac.

La situation du site à proximité de l'église Notre-Dame de l'Assomption a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique. La découverte de structures en creux, de solin et de sol, relevant peut-être d'un

habitat, d'un niveau de travail (activité métallurgique ?) et d'un possible fossé interprété comme un enclos cimetériel, datés entre le X^e et le XIV^e siècle, a motivé la prescription archéologique.

Quatre trous de poteau et un solin témoignent de la plus ancienne occupation du site *a minima* des V^e-VI^e siècles. Trois d'entre eux, marquant un alignement, indiqueraient une construction en matériaux périssables. La fin du Haut Moyen Âge jusqu'au XI^e siècle est

signalée par un silo, une fosse, un possible fossé et des remblais. Une petite activité de forge ponctuelle pour la fabrication/réparation de petits objets a également été mise en évidence au travers de scories et d'une petite structure de combustion.

Le cimetière a été abordé au travers de six sépultures dont cinq ont été fouillées partiellement. Rattachés à l'église Sainte-Marie de Cubjac, ils se développent au moins aux X^e-XI^e siècles. Les fosses sont disposées en trois rangées perpendiculaires à l'édifice religieux et sont orientées vers l'ouest. Plusieurs fosses sont abandonnées à la fin du Moyen Âge aux XIV^e-XV^e siècles.

Un niveau de cour pourrait être rattaché à l'une des phases anciennes de construction de l'ancien presbytère. Malheureusement, les documents faisant référence à ce bâtiment font défaut. Au départ, il s'agit d'une construction modeste, dépourvue d'étage,

mesurant 8,50 m de longueur ; son développement vers l'ouest est méconnu. Un étage est ajouté dans un deuxième temps. L'agrandissement vers le nord a dû se produire avant la visite pastorale mentionnée à la fin du XVII^e siècle puisqu'à cette époque, le bâtiment mesure près de 17 m du nord au sud et 34,50 m d'est en ouest. Au milieu du XIX^e siècle, il subit d'importants remaniements comme l'atteste le cadastre napoléonien qui représente une bâtisse en forme de « L ».

En 1854, l'actuelle rue Pierre-Moïse Valentin est percée. Une dizaine d'années plus tard, des travaux sont entrepris, en particulier sur la façade ouest, afin d'harmoniser davantage la construction qui se trouve en léger retrait de la voirie. À la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle, une cheminée est aménagée dans la partie sud-ouest du bâtiment, condamnant plusieurs ouvertures.

Pesenti Claire

DOMME

Bastide, Campréal, Château du Roy

Cf. rubrique Projet collectif de recherche

Bouvard Patrick

Paléolithique moyen

DOMME

Combe-Grenal

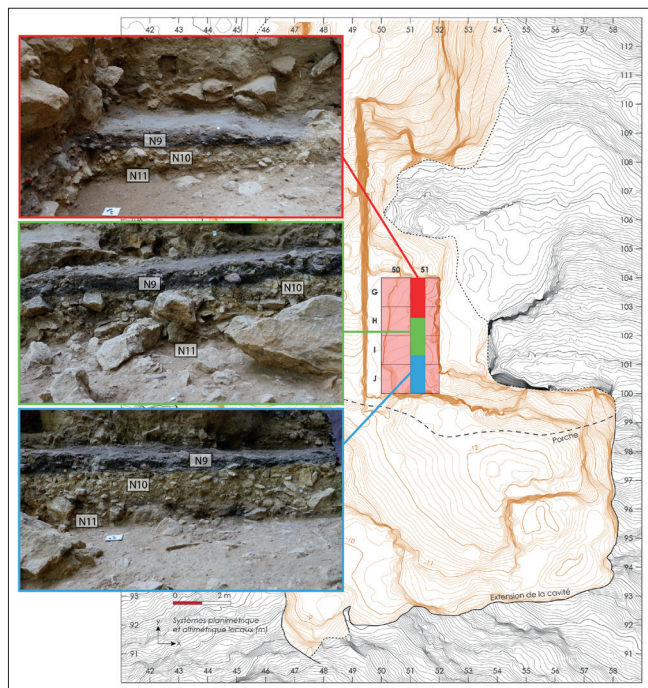
La première année de cette nouvelle opération triennale s'est déroulée sur une période de quatre semaines de fouille et post-fouille. Le démarrage de la fouille a directement concerné l'ensemble de l'unité de terrain N10 déjà entamée en fin de campagne 2021 dans les carrés J50 et J51. Cette unité correspond à un horizon sableux jaune à nombreux éléments calcaires que nous avons pu corréler à la couche 21 (Quina) anciennement définie par F. Bordes.

La fouille de cette unité a pu être finalisée sur toute la surface de fouille pour atteindre le contact avec l'unité sous-jacente, se démarquant par une teinte plus foncée, que nous avons nommé N11.

La partie supérieure de N10 est très indurée et témoigne d'une limite très nette avec N9 sous la forme d'une « pellicule » continue sur toute la surface de fouille, à nombreuses biotubules et présence de petits charbons. Une fois passée cette pellicule, le sédiment, nettement sableux, s'avère relativement pauvre en matériel osseux et lithique. L'état de conservation

des restes osseux y est particulièrement mauvais, les éléments se délitant littéralement en feuillets (perte de la surface corticale) ou se fractionnant en de multiples bâtonnets.

Outre sa teinte plus foncée, l'unité N11 est caractérisée par l'omniprésence d'éléments calcaires anguleux à sub-anguleux. Cette unité est également marquée par la présence de nombreux blocs calcaires décimétriques dans la partie médiane de la zone de fouille (carrés H et I ; cf. figure 1). Ces éléments, apparaissant dès la fouille de N10, contrastent avec les dépôts moins riches en clastes situés de part et d'autre, en partie nord (carrés J et partiellement I où s'observent seulement quelques blocs calcaires erratiques de dimensions supérieures à 10 cm) et sud (carrés G où le sédiment apparaît plus sableux). Dans certains cas, on note la présence de vides interstitiels sous ces blocs. Dans d'autres, les blocs apparaissent redressés et semblent délimiter une forme sub-arrondie remplie par du sédiment sableux pulvérulent.



DOMME, Combe Grenal, Fig. 1 : Plan général du site (réalisation société Get In Situ) et clichés montrant les unités de terrain N9, N10 et N11 dans la partie nord (bleu), médiane (vert) et sud (rouge) de la coupe sagittale (limite en X entre 51,5 et 52m).

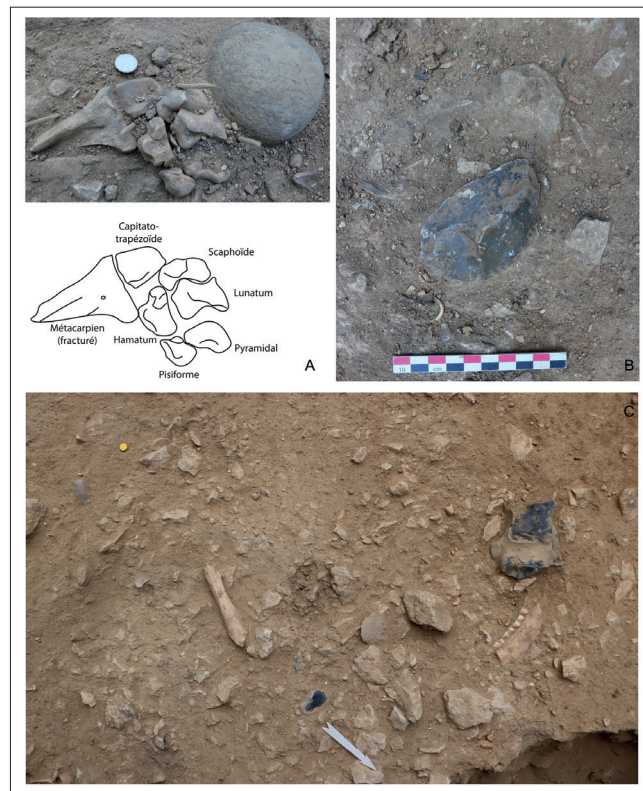


DOMME, Combe Grenal, Fig. 2 : Unité N11. Apparition de taches brunes (A). Scapula de cheval présentant un dépôt noirâtre (B). Même type de dépôt visible sur les blocs calcaires (C). Vue de la « structure » après la fouille réalisée sur sa moitié (D). Vue du prélèvement pour analyses micromorphologiques (E).

Si aucun argument ne permet de dire qu'il s'agit d'une « structure » anthropique, les phénomènes qui en sont à l'origine doivent encore être précisés.

C'est également dans l'unité N11, et principalement cette même zone médiane de la fenêtre de fouille, que sont apparues des taches de teinte brune (de 10 à 30 cm environ ; cf. figure 2). La plus grande d'entre elles a fait l'objet d'une fouille ciblée qui a consisté en un curetage réalisé sur la moitié de sa surface apparente, ceci afin de permettre d'évaluer la profondeur de ces dépôts bruns tout en garantissant la conservation d'un profil en coupe. La fouille de cette « structure », rendue complexe du fait de l'omniprésence de blocs, a permis de reconnaître la présence de dépôts noirâtres à la surface des éléments calcaires mais aussi du matériel archéologique qu'elle contenait (cf. figure 2, B et C). On notera ainsi la découverte d'une scapula quasi entière de cheval partiellement recouverte de ce dépôt noirâtre. Finalement, cette « structure » s'est avérée à la fois circonscrite et peu profonde (environ 10 cm).

Un prélèvement sédimentaire pour analyse micromorphologique a été réalisé dans la partie non fouillée (cf. figure 2, D et E), ceci en vue d'une caractérisation précise des phénomènes à l'origine de ces dépôts. Si l'hypothèse d'une « structure » découlant de phénomènes thermiques liés à l'action du feu est tout à fait possible, sa démonstration demande encore à être solidement étayée par les résultats des



DOMME, Combe Grenal, Fig. 3 : Unité N11.

Cliché d'un métacarpe et du bloc carpien complet de Renne en connexion anatomique (A), cliché d'un typo-raclor de type Quina (B), vue d'un décapage avec plusieurs éléments osseux et lithiques (C).

analyses à venir. Il faut toutefois ajouter que les indices de tels phénomènes existent par ailleurs, mais de manière discrète et diffuse, au sein de N11 : il s'agit de rares éclats de charbon infra-centimétriques qui, malheureusement, n'ont pas pu être récupérés car trop fragiles, et de quelques os et silex brûlés.

Contrairement à N10, les restes osseux mis au jour dans N11 apparaissent nettement mieux préservés et, dans certains carrés, regroupés en petites accumulations. On y notera notamment la mise au jour d'éléments en connexion anatomique

(cf. figure 3, A). Que cela soit dans N10 ou N11, la quantité d'objets lithiques s'avère relativement modeste, mais les spécificités technologiques du matériel sont caractéristiques du techno-complexe Quina (cf. figure 3, B).

En termes de correspondance archéostratigraphique avec les ensembles définis par F. Bordes, les unités N10 et N11 peuvent être corrélées aux couches 21 et 22 attribuées au Moustérien de type Quina.

Faivre Jean-Philippe et Discamps Emmanuel

LES EYZIES-DE-TAYAC

Gisement de l'Abri du Château

L'opération archéologique de nettoyage et de recul de la coupe, qui a été conduite pendant deux semaines sur le gisement de l'abri du Château par le personnel scientifique du musée national de Préhistoire, avait deux finalités :

- tout d'abord une mesure conservatoire essentielle, tant la dégradation de la coupe était importante, mesure conservatoire qui s'inscrivait parfaitement dans le projet culturel et scientifique du musée prévoyant une valorisation pour 2023 des espaces extérieurs du musée (château, falaise, etc.) et une réouverture de l'espace du château (cour, « première salle »), à l'occasion du centenaire de l'inauguration du musée et dans une perspective pérenne ;

- notre seconde intention consistait à intégrer ce gisement dans les problématiques actuelles de révision des chrono-séquences de la fin du Paléolithique récent en recherchant les niveaux décrits par Denis Peyrony lors de ses fouilles en 1914 - deux niveaux de Magdalénien supérieur et un niveau d'Azilien - (Peyrony 1946) et en vérifiant ainsi la chrono-stratigraphie du gisement.

Cette révision de l'archéo-séquence avait aussi pour but de porter une attention toute particulière au Magdalénien à la lumière des résultats 14C obtenus en 2020 sur un métapode d'antilope saïga par l'équipe du musée national de Préhistoire et le C2RMF et qui situeraient ce fragment osseux entre 18300 et 18700 cal BP, soit un Magdalénien moyen, période qui n'avait pourtant jamais été mentionnée dans les différents résultats publiés pour ce gisement. (Peyrony 1946 ; Barrière 1967).

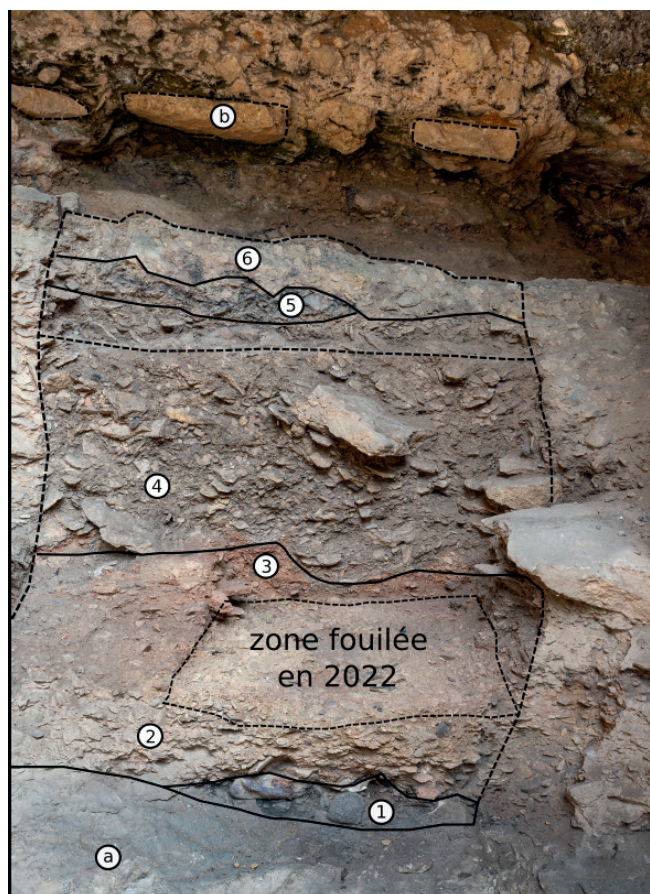
Le nettoyage et la fouille de la coupe, divisée en quatre sous-carrés, en favorisant une présentation en paliers, montre une séquence relativement conforme à la description de C. Barrière lors du « ravivage » de



LES EYZIES, gisement de l'abri du château, Fig. 1 : Panneau du parcours extérieur de visite du musée présentant le gisement de l'abri du Château situé derrière la vitrine.

la coupe qu'il réalise à la demande de la Conservation des Bâtiments de France en mars 1964 afin, déjà, de procéder à une remise en état du témoin et à sa protection (Barrière 1965). Nous nous sommes rapidement aperçus de la présence d'un terrier de lapins de dimension notable dans la partie droite de la coupe, qui a entraîné un remaniement important des différents dépôts et qui se note notamment, par l'aspect très meuble des sédiments, la présence de multiples restes de lapins et objets verticalisés (niveaux remobilisés et fortement bioturbés. Cf étude Mathieu Lejay). (Cf. fig. 1)

L'aspect des dépôts et le contexte géomorphologique incitent la prudence concernant l'intégrité des unités stratigraphiques observées et par conséquent celle des assemblages archéologiques qu'ils ont livrés. Un tel cadre mériterait de mettre en place une étude géoarchéologique et taphonomique détaillée.



Malgré ce contexte perturbé, de nombreux éléments lithiques s'apparentant au Magdalénien ont été découverts : burins et lamelles à dos sont largement majoritaires, accompagnés de restes osseux de renne. Un seul élément lithique, une pointe à dos marqueur de la culture azilienne, a été dégagé. Les nombreux os de lapin découverts, certains avec des traces de boucherie, pourraient y être associés. Des datations radiocarbone sont en cours pour le confirmer.

Cependant, le dernier décapage réalisé quelques centimètres au-dessus d'un foyer apparent et visible dans la coupe (attribué au Magdalénien V par D. Peyrony), nous amène à penser que nous avons atteint une unité stratigraphique qui semble bien en place. A ce stade, il n'est pas prévu de fouiller ce niveau. Au contraire, l'intention de conserver ce témoin en l'état, ce qui était bien l'objet de l'opération réalisée est réelle et se manifeste *in situ* par des dispositifs de présentation au public (Cf. fig. 2)

Bonnet-Jacquement Peggy

Fig. 2 : Vue de la stratigraphie de l'abri du Château. Description des sédiments d'après l'étude de Mathieu Lejay. 1 – Sables limoneux grisâtres à résidus de combustion (os, petits charbons) emballant quelques galets métamorphiques, 2- sables limoneux beige à blocaille calcaire, 3- Sables limoneux orangés à blocaille calcaire, 4- Sables limoneux gris-bruns à blocaille calcaire, 5- Sables limoneux charbonneux grisâtres à blocaille calcaire, 6- Sables limoneux pulvérulents, piétinés, remaniés à blocaille calcaire.

Moyen-âge,
Époque contemporaine

LES EYZIES-DE-TAYAC Château des Eyzies

Époque moderne,

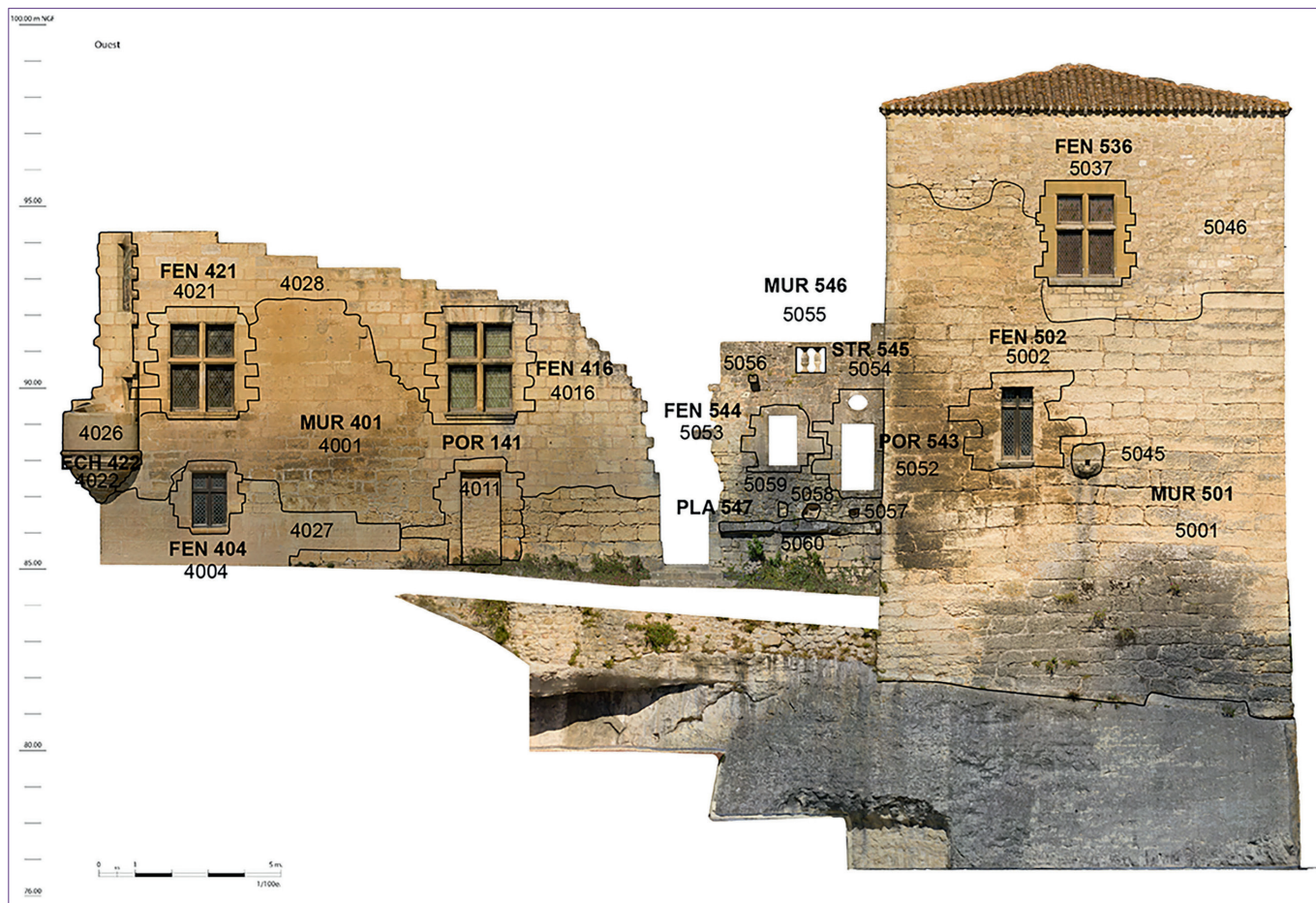
Le château des Eyzies est situé à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Périgueux, dans la commune des Eyzies. Il est installé à la confluence de la Vézère et de la Beune, à une altitude moyenne de 85 m Ngf. Les maçonneries et structures creusées s'installent dans une falaise d'environ 50 m de hauteur, répartie sur trois niveaux différents. Elle est composée de calcaires du Coniacien moyen.

Le site est composé d'aménagements creusés dans la paroi et des maçonneries s'installant dans un abri sous roche. Les données sur les Eyzies au cours du Moyen-Âge sont faibles voire inexistantes, ce qui peut être généralisé pour le Sarladais en ce qui concerne la période précédant la Guerre de Cent Ans. La construction du château et son évolution sont en revanche mieux documentées ; une étude historique a été réalisée par Anne Bécheau. La bâtisse a été érigée en 1578 par Jean-Guy de Beynac et elle reste dans cette

famille jusqu'en 1753. Elle appartient par la suite à la famille des Laborie de Campagne puis rentre dans le domaine national en 1798 pour faire l'objet de revente à des particuliers. Le site sert alors de carrière jusqu'à l'achat en 1913 par Denis Peyrony pour l'État afin d'y établir le musée de la Préhistoire. Plusieurs travaux de dégagement et de remise en état sont alors engagés, ainsi que des extensions impliquant de nouvelles constructions. Le musée national, créé en 1972, y est encore abrité aujourd'hui.

L'intervention archéologique sur site fait suite à un relevé photogrammétrique réalisé en amont par S. Malpelat et C. Demangeot de la société Hadès. Des orthophotographies ont été extraites afin de servir de base à l'enregistrement de terrain. L'étude a mobilisé deux personnes pour une durée d'une dizaine de jours.

L'un des principaux objectifs de cette campagne était d'établir une chronologie relative des structures creusées



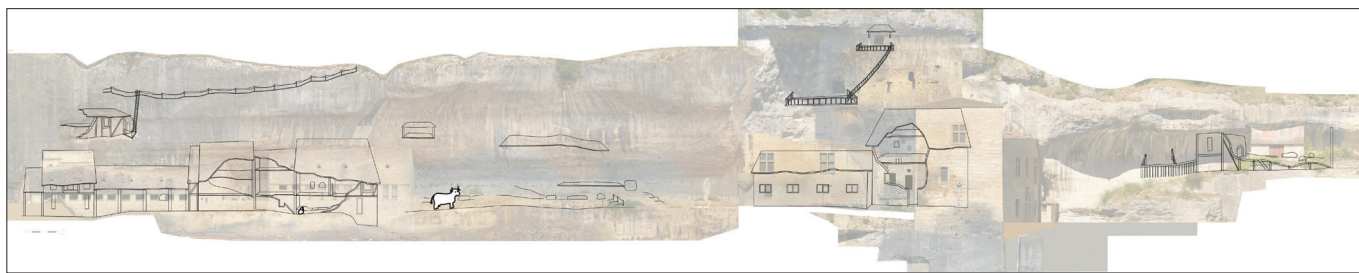
LES EYZIES, gisement de l'abri du château, Fig. 1 :
Panneau du parcours extérieur de visite du musée présentant le gisement de l'abri du Château situé derrière la vitrine.

et bâties afin de tenter de les replacer dans l'histoire du site. La fonctionnalité des espaces devait aussi être abordée ainsi que les limites des différents espaces creusés. Afin de mener à bien ces différents objectifs, un enregistrement précis de tous les aménagements recensés a été effectué.

Trois grandes phases d'occupation ont pu être mises en évidence. Les premières correspondent aux aménagements de paroi. En dehors de quelques creusements sur lesquels nous reviendrons, l'ensemble des structures observées peut être rattaché à l'époque médiévale. Quelques reprises ont pu être enregistrées, correspondant à des réfections de toiture ou de plancher. La datation de ces éléments reste complexe. Les constructions correspondent à un aménagement du principal abri sous roche et au creusement de galeries dans la paroi, reliées entre elles par des systèmes de passerelles. Le site comporte entre un et quatre niveaux d'occupation de la paroi. Au niveau de l'étage inférieur, en paroi ouest (entre le château et les réserves) comme en paroi est (abri Casserole), ce sont des aménagements liés à des annexes qui ont été observés. Plusieurs abreuvoirs sont conservés au niveau de la terrasse du château et dans le bâtiment du laboratoire. Les sites connus ou fouillés des environs, à l'exemple du Fort de Cazelle situé sur la même commune, n'ont livré que peu

de mobilier et hors contexte, ce qui est souvent le lot de ce type de structures dont la fréquentation sur la longue durée ne permet pas la conservation des niveaux de sol les plus anciens. Traditionnellement, ces occupations de paroi sont attribuées à la période troublée de la guerre de Cent Ans qui perturbe le Sarladais et particulièrement la route de Sarlat à Périgueux soumise à une insécurité permanente du fait des combats incessants entre les partisans du royaume d'Angleterre et ceux du royaume de France. Ces éléments peuvent être corroborés par la découverte d'une fosse dont le mobilier est daté du XV^e siècle lors de la réalisation de sondages en 1991 (L. Detrain, Afan) sous l'actuel bâtiment principal du musée. Cet indice de datation reste très faible et ne peut à lui seul attester de l'époque d'occupation de ces structures.

La chronologie des phases suivantes est renseignée par les sources, on ne sait en revanche si les parois étaient encore occupées au moment de l'installation de la fortification maçonnée. Si c'est le cas, elles ont dû être abandonnées à ce moment-là, la cohabitation des deux architectures au niveau de la cour du château étant impossible. Des bâtiments d'origine du château, peu d'éléments nous sont parvenus. Ce sont essentiellement les parties basses qui sont en place, les élévations ayant fait l'objet de reconstructions massives pour l'aménagement du musée. L'emprise



LES EYZIES, gisement de l'abri du château, Fig. 2 : Vue de la stratigraphie de l'abri du Château. Description des sédiments d'après l'étude de Mathieu Lejay. 1 – Sables limoneux grisâtres à résidus de combustion (os, petits charbons) emballant quelques galets métamorphiques, 2- sables limoneux beige à blocaille calcaire, 3- Sables limoneux orangés à blocaille calcaire, 4- Sables limoneux gris-bruns à blocaille calcaire, 5- Sables limoneux charbonneux grisâtres à blocaille calcaire, 6- Sables limoneux pulvérulents, piétinés, remaniés à blocaille calcaire.

a elle aussi été modifiée, notamment l'aile ouest qui se développait quelques mètres supplémentaires vers l'est. Des éléments de maçonnerie visibles dans la cour témoignent de ces transformations. Au niveau des ouvertures, seules les fenêtres basses situées au sud de l'aile est et les portes du passage couvert sont en place, toutes les autres correspondent à des reconstructions. Aucune fenêtre à meneaux n'est donc attestée sur les élévations. La présence de tels éléments ainsi que de cheminées dans les espaces intérieurs du château actuel pose question quant au remploi d'éléments trouvés sur site où à la réalisation de nouvelles pièces pour le musée. La détermination de quelques espaces a pu être effectuée, à l'image des cuisines en partie nord du bâtiment est ou encore des latrines à l'est de ce dernier, donnant directement dans le fossé. La cour principale du château se situait à l'ouest des bâtiments, des éléments de calade partiellement conservés dans l'abri témoignent de cette fonction. La carrière semble

avoir été mise en place au moment de la construction du château, son creusement créant un fossé et donc un élément participant à la défense du site. Un pigeonnier, composé de huit boulins et localisé en partie ouest supérieure de l'abri Casserole peut fonctionner avec cet état.

La dernière phase correspond à l'aménagement et la construction du musée. Elle démarre avec les premiers dégagements effectués suite à l'acquisition en 1913, correspond au remontage et à la modification des bâtiments du château ainsi qu'à l'aménagement des élévations des réserves et du laboratoire. La maison située sous l'abri Casserole peut elle aussi être associée à cette phase de construction. Des trous de poutre visibles dans la paroi nord du fossé témoignent de bâtiments fonctionnant avec le musée (billetterie, etc.) aujourd'hui disparus.

Navetat Mylène

LES EYZIES-DE-TAYAC Font-de-Gaume

L'étude interdisciplinaire de Font-de-Gaume a été entreprise en 2020, en privilégiant les secteurs non ouverts aux visites publiques. En 2022, le programme et la structure du collectif scientifique ont évolué à la suite de l'intégration de l'équipe du C2RMF et de l'École nationale supérieure de Chimie ParisTech pilotée par I. Reiche. Cette équipe assure les analyses physico-chimiques des matières colorantes.

Les quatre axes du programme triennal détaillés dans les précédents BSR, sont complétés par un axe transversal dédié au support SIG et par un volet valorisation.

G. Dandurand, en charge de l'axe « grotte », a complété ses observations sur la spéléogénèse de la cavité et sur la cartographie morpho-karstique du réseau. Il a mis en évidence de nombreux indices de

biocorrosion qui ont joué sur la nature des vestiges et leur distribution spatiale. X. Muth (*Get in Situ*) a poursuivi les restitutions topographiques et les acquisitions photogrammétriques dans la Galerie Latérale, le Diverticule Terminal, et dans l'environnement immédiat de la cavité. Elles aboutissent à une cartographie géoréférencée des supports d'analyses et de relevés des parois ornées. Une couverture photogrammétrique de l'exokarst a été réalisée à l'aide d'un drone.

L'axe « parois », coordonné par P. et E. Paillet, C. Cretin, C. Ferrier et F. Plassard, s'insère dans le temps long de la recherche. Sur le plan de l'art pariétal, l'effort a été porté dans le premier secteur de la Galerie Latérale et dans le Diverticule Terminal, à l'aide des premières orthophotographies haute résolution produites par O. Huard et X. Muth. Les représentations des secteurs



LES EYZIES, Font de Gaume, Panneau peint et gravé HB31, bison gravé, chevaux, rhinocéros et figure fantomatique du Diverticule Terminal, haut : relevé H. Breuil ; bas : relevé P. Paillet.

profonds de la Galerie Latérale ont été relevées. Un inventaire et une première étude des nombreux « masques » répartis dans la Galerie Prat et les quatre secteurs profonds de la Galerie Latérale ont été réalisés. Dans le cadre des analyses physico-chimiques non-invasives par fluorescence X et spectrométrie Raman et de l'imagerie pariétale développées par l'équipe de I. Reiche (Y. Coquinot, J. Tapia-Reguera) neuf figures de la Galerie Principale et de la Galerie Latérale ont été analysées. La présence de carbone dans certains tracés noirs est une découverte importante. L'étude géoarchéologique et taphonomique des parois de la Galerie Prat a été poursuivie par C. Ferrier, L. Bassel et F. Plassard, même si l'essentiel des observations a été réalisé sur les coupes stratigraphiques de la fouille Prat.

L'étude des bris de spéléothèmes au sol et en paroi dans les secteurs profonds de la Galerie Latérale s'est poursuivie sous la conduite de C. Cretin. Une prospection détaillée en secteur 3 de la Galerie Latérale, engagée dès 2021, a été développée et précisée cette année. L'intensité des fracturations dans certains secteurs de la grotte est une caractéristique qui n'est pas banale. Un premier inventaire fait état de plus de 500 concrétions cassées, percutées ou impactées. Une étude détaillée

de la morphologie de ces cassures a été entreprise. Les premières observations montrent un important étalement du phénomène dans le temps. Cette étude se poursuivra en 2023.

Six prélèvements de repousses sur d'anciennes concrétions brisées au sol ont été effectués pour datations U/Th par D. Genty et col. Les résultats obtenus sont assez décevants du fait des conditions géochimiques défavorables. Cependant, deux carottes ont permis d'obtenir des dates de début de repousse à l'Holocène ancien.

L'axe « documentation/archives » se développe au fil de l'eau sous la responsabilité de E. Paillet et A. Vanhassel. Un SIG mis en place en 2021 a été entièrement renseigné pour les données pariétales acquises dans la Galerie Prat et les secteurs 2 à 4 de la Galerie Latérale.

Enfin, Font-de-Gaume a fait l'objet d'une présentation dans l'exposition du Mnhn (musée de l'Homme) « Arts et Préhistoire » (2022-2023) dont P. Paillet et E. Robert étaient les deux commissaires scientifiques.

Paillet Patrick et Reiche Ina

Néolithique

LES EYZIES-DE-TAYAC 9 rue du Moulin bas

Le projet d'extension du Musée national de Préhistoire des Eyzies et le fort potentiel archéologique reconnu en vallée de la Vézère ont motivé notre intervention pour la réalisation de ce présent diagnostic. La rive gauche de la Beune a déjà fait l'objet de sondages archéologiques à la fin du XX^e siècle, lors du projet du nouveau Musée national de Préhistoire. Les données géologiques et archéologiques les plus récentes se situent sur la rive droite actuelle de la Beune : le projet du Pôle administratif avenue de la Forge et celui du Pôle International de la Préhistoire au Moulin Haut.

L'exploration de la parcelle AC 28 nous a donné l'occasion de prolonger les recherches en la vallée de la Beune, localement proche de sa confluence avec la Vézère. L'importante accumulation, métrique, des dépôts carbonatés au pied de falaise a permis la probable stabilisation du fond vallée durant l'Holocène et son anthropisation progressive dès le Néolithique.

Les deux datations radiocarbone démontrent une dynamique rapide des dépôts durant le Néolithique moyen, car seulement quatre siècles séparent les 2,30 m d'accumulation de colluvions.

Une petite série lithique associée à quelques fragments de céramique témoignent de la fréquentation du pied de falaise au Néolithique récent-final. Ce niveau archéologique provenant des horizons brunifiés semble faiblement remanié malgré l'absence des plus petits éléments du débitage dans les refus de tamisage. Le débitage se caractérise par une production de petits éclats minces sur silex local. Notons la présence d'un fragment de hache polie réemployé. Les fragments de céramique à pâte brune associés à ce type de débitage sont assez communs pour les occupations de la fin du Néolithique dans la vallée de la Vézère.

Vigier Serge

LES EYZIES-DE-TAYAC

Grotte de La Mouthe

2022 a marqué la première année de la deuxième triennale sur le programme de La Mouthe. Cette saison, matérialisée par une longue mission à l'automne, a ainsi permis de remplir plusieurs objectifs :

L'avancée de la fouille au niveau de RM1, secteur priorisé compte tenu du potentiel stratigraphique en lien avec les archives Rivière, est susceptible de restituer une longue séquence révélatrice des occupations sur le temps long de la grotte. Cette progression, bien que prudente, a permis d'atteindre l'amorce des niveaux paléolithiques, et de contribuer notamment à la réflexion sur l'obturation de la cavité. La mise à jour du travail de tamisage des déblais sur les interventions depuis 2020, constituait un préalable indispensable. Ce travail important a déjà permis de préciser le protocole de tamisage, et se prolongera par la coordination complète des différents types de données. Il a permis de mesurer la richesse des données matérielles accessibles et vient ainsi enrichir les observations faites sur le site. La

poursuite de l'enregistrement stratigraphique à l'échelle de la cavité, permettra de dresser des hypothèses de chronostratigraphie associant données géologiques, archéologiques et géochronologiques. A ce stade, ce sont des pistes ouvertes mais qui témoignent du potentiel affirmé de la cavité.

Les analyses de plusieurs prélèvements (notamment les minéraux lourds) se poursuivent, alors que 2023 engagera par ailleurs un travail approfondi et interdisciplinaire au niveau de la paléomare (projet PalMarsout, AAP fédérateur MNHN, dir. R. Nespoulet). L'avancée des datations sur spéléothèmes se poursuit, confirmant là aussi un potentiel informatif certain, notamment dans la partie ornée, autour de la compréhension de la formation des planchers stratigraphiques. La présence de suie dans les spéléothèmes ouvre aussi des perspectives supplémentaires dans la compréhension de différentes occupations du site.



LES EYZIES, La Mouthe, Entité graphique MTH-EYZ-SDT-PA-EG5 (SDT05) (relevé S. Petrognani et E. Robert).

La progression importante des relevés dans les deux premières salles, des Taureaux et des Bisons, contribue à mieux percevoir la nature des décors, les parentés formelles entre les figures (traitement des pattes par exemple), et à affiner l'impact des altérations tant anthropiques que géologiques sur l'état de conservation des gravures (cf. fig.).

Le développement de notre compréhension sur l'impact des fouilles Rivière sur la grotte avec les premières modélisations sur les déblais à l'échelle de la grotte ; la poursuite d'une approche responsable et organisée de notre fréquentation dans la cavité, avec l'emploi des combinaisons de protection, et l'installation d'une station technique en inox à l'entrée de la grotte, respectant ainsi les protocoles en vigueur en sites ornés comme à Cussac ; la volonté de formation et de partage de nos expériences de travail, avec l'accueil de trois étudiantes de Licence et Master qui se destinent à poursuivre des recherches en art préhistorique. Leur participation active a contribué au dynamisme de notre programme de recherche.

Les responsables en charge du volet dédié aux archives ont quant à elles concentré un important investissement autour d'une journée dédiée à Emile Rivière à l'occasion du centenaire de sa mort. Dépassant largement le cadre de la seule grotte de La

Mouthe, cet événement nous a aussi permis de remettre en contexte ses recherches dans le cadre plus large de son parcours. Le volet Archives et Collections a aussi été l'occasion d'un premier inventaire général des « collections Lapeyre », correspondant aux objets récoltés et conservés par Edouard Lapeyre dans l'entrée de la cavité, un volume conséquent et une mine d'informations précieuses, là aussi, tant pour l'histoire du site que pour son archéologie.

L'ensemble des volets de la recherche, autour des quatre axes désormais structurant du programme d'étude de La Mouthe, illustre l'implantation des objectifs de recherche affichés pour cette nouvelle triennale, et le renforcement de l'approche interdisciplinaire où chaque champ est pleinement connecté aux autres. L'année 2023 permettra de poursuivre cette dynamique et de renforcer cette interconnexion entre les domaines de recherche.

Petrognani Stéphane, Robert Eric, Nespoulet Roland, Lesvignes Emilie, Djema Hélène, Cretin Catherine, Le Fillâtre Virginie, Muth Xavier, Rivero Olivia, Garate Diego, Calligaro Morgane, Puig Céline, Touquet Régis, Julien Marie-Anne, Vandeveldé Ségolène, Medina Alcaide Maria-Angeles, Crépin Laurent, Baumann Malvina, Zotkina Lydia

LAMONZIE-SAINT-MARTIN

Les Eygadoux

La création de deux lots à bâtir est à l'origine de la prescription du diagnostic par les services de l'Etat.

La commune de Lamonzie-Saint-Martin est située en Dordogne, à 10 km à l'ouest de Bergerac, sur la rive gauche de la rivière du même nom. Le site est localisé au nord-est du bourg et à une centaine de mètres de la Dordogne.

Sur l'emprise accessible de 1980 m², cinq tranchées ont été réalisées représentant 160,33 m² (8,09 % de la surface.).

Le diagnostic a permis de mettre au jour deux structures de galets. Elles sont localisées dans une

seule tranchée de la zone sableuse orientale de la parcelle. Il s'agit ici d'indices d'occupations lenticulaire néolithiques ou de l'Âge du bronze ancien, déjà observée sur la parcelle voisine (Beagues 2010). Ces structures isolées s'implantent sur la rive gauche d'un paléo chenal, dans un milieu fortement influé par l'excès hydrique temporaire mais récurrent de cette partie de la basse terrasse de la Dordogne durant une bonne partie de l'Holocène. Ce constat explique sans doute la fréquentation tardive de cette zone par les sociétés du passé.

Pons-Métois Anne

LAMOthe-MONTRAVEL

Carrière Courtissons, Les Grandes pièces, Les Nauves, Les Neufonts, Les Palanques

Cette opération de diagnostic fait suite à une prescription du Service régional de l'archéologie motivée par un projet d'extension de carrière (gravière) déposé par la société Carrière de Thiviers.

L'assiette du projet concerne les parcelles AM-43,47,48,54,55 et 56 et s'étend sur une superficie de 37 963 m².

L'emprise se positionne sur la terrasse Fy en rive droite de la Dordogne et est recoupée par plusieurs ruisseaux encore en activité.

Cette opération aura permis de mettre en évidence trois indices. Le premier, positionné sur la parcelle 56, offre quelques structures en creux. La majorité semble pouvoir être imputé au premier Âge du fer.

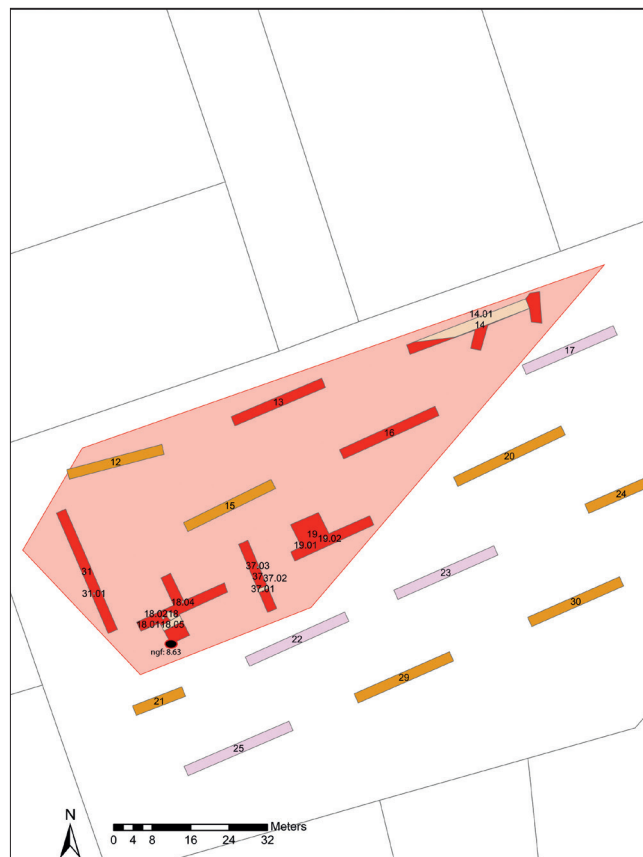
Un fossé et un chemin (?) mal conservé ont révélé des fragments d'amphores qui permettent d'évoquer le second Âge du fer et/ou l'Antiquité.

Le second indice localisé sur les parcelles 47 et 48 propose un fossé et un niveau d'occupation probable du premier Âge du fer. Les conditions liées aux infiltrations d'eau ne nous ont pas permis d'évaluer convenablement ce secteur.

Le mobilier hors structure, dont un amas de débitage de silex est déterminé de la Protohistoire sans plus de précision. L'hypothèse de deux niveaux nous semble recevable.

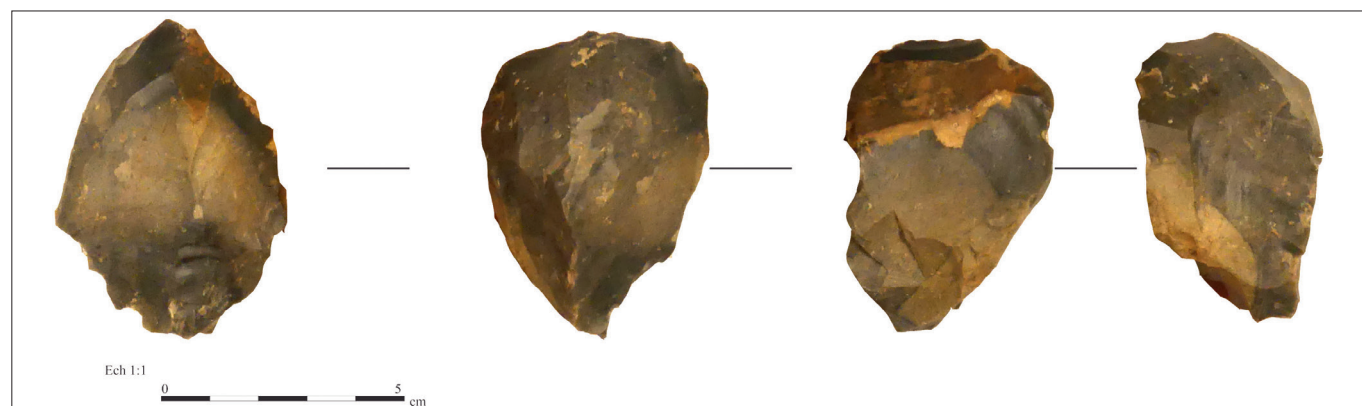
L'indice 3, néolithique, se présente au sein d'une couche qui constitue le remplissage d'un ancien chenal.

Bien que les états de surfaces du mobilier nous semblent correct, les conditions de mise en place ne sont pas bien cernées et restent à vérifier.



LAMOthe-MONTRAVEL, Carrière Courtissons, Fig. 1 :
Plan des structures de la zone 1 © S. Boulogne et F. Grigoletto, Inrap.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par
le responsable d'opération Grigoletto Frédéric



LAMOthe-MONTRAVEL, Carrière Courtissons, Fig. 2 : Le nucléus 028268.1.69.18 © F. Grigoletto, Inrap.

LANOUAILLE

Lafon, Laujardie, Moulin du Pont

Cette opération de diagnostic est initiée par un arrêté de prescription émis par le service régional de l'archéologie en préalable à un projet d'extension de carrière déposé par SA Calcaire et Diorite du Périgord. La prescription porte sur les 99 495 m².

Les phénomènes d'érosion, durant le Pléistocène et le début de l'Holocène, n'ont pas permis la conservation des sols anciens.

Plus tard, l'activité agricole, de la plus ancienne jusqu'au remembrement et la régularisation des sols, a remanié les potentiels sols archéologiques.

Seul subsiste un chemin qui est visible sur le cadastre napoléonien. Nous le percevons, totalement remanié, dans plusieurs sondages. Il est toutefois en partie conservé au sein du sondage 21 dans lequel il apparaît directement sous les labours. Aucun mobilier n'a pu nous permettre d'attribuer une chronologie à ce chemin.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Grigoletto Frédéric

Paléolithique récent

LISLE

Peyzie IV

■ La fouille du locus IV

Affluent de la Dronne situé dans le nord-ouest du département de la Dordogne, le vallon de la Donzelle abrite la corniche calcaire de la Peyzie que nous prospectons et fouillons depuis 2019. La campagne 2022 s'inscrit dans le cadre d'une programmation triennale (2022-2024) dont les objectifs sont dévolus à la fouille du locus IV.

Inexploré jusqu'en 2019, il s'agit d'une entrée d'abri-grotte située à 70 m environ de l'abri fouillé par P.-E. Jude dans les années 1930 (Peyzie I). Ouvert en deux temps sur une emprise de 8 m², Peyzie IV a livré une archéo-séquence centrée sur un niveau Magdalénien Moyen Récent (MMR), surmonté par un niveau remanié associant quelques indices du Magdalénien supérieur à des restes holocènes. Le niveau MMR se caractérise par des éléments d'armement singuliers, tels que des « (micro)lamelles à dos étroites » (cf. fig. 1) et des pointes osseuses à base concave, de la grande faune glaciaire (dominée par le renne), et deux dates 14C AMS autour de 14 uncal ka BP.

La campagne 2022 avait pour objectif de mesurer d'une part l'impact des remaniements post-dépositionnels ayant affecté localement le niveau MMR, et d'autre part l'extension des occupations vers l'avant de l'abri. Pour cela, 4,5 m² supplémentaires furent ouverts (bandes 72 et B) portant l'emprise totale de la fouille à 12,5 m² (cf. fig. 2). Ces extensions ont permis d'évaluer l'étendue des fosses modernes probablement liées à l'implantation d'une forge au fond de l'abri. En outre, elles ont confirmé l'extension des occupations magdaléniennes au-delà du porche en semi-plein-air. Outre l'approfondissement du niveau MMR sur



LISLE, La Peyzie, Fig. 1 : Peyzie IV – Échantillon des lamelles mises au jour lors de la campagne 2022. 1- lamelles à dos étroites. CAO (focus-stacking) : Manon Bocquel.

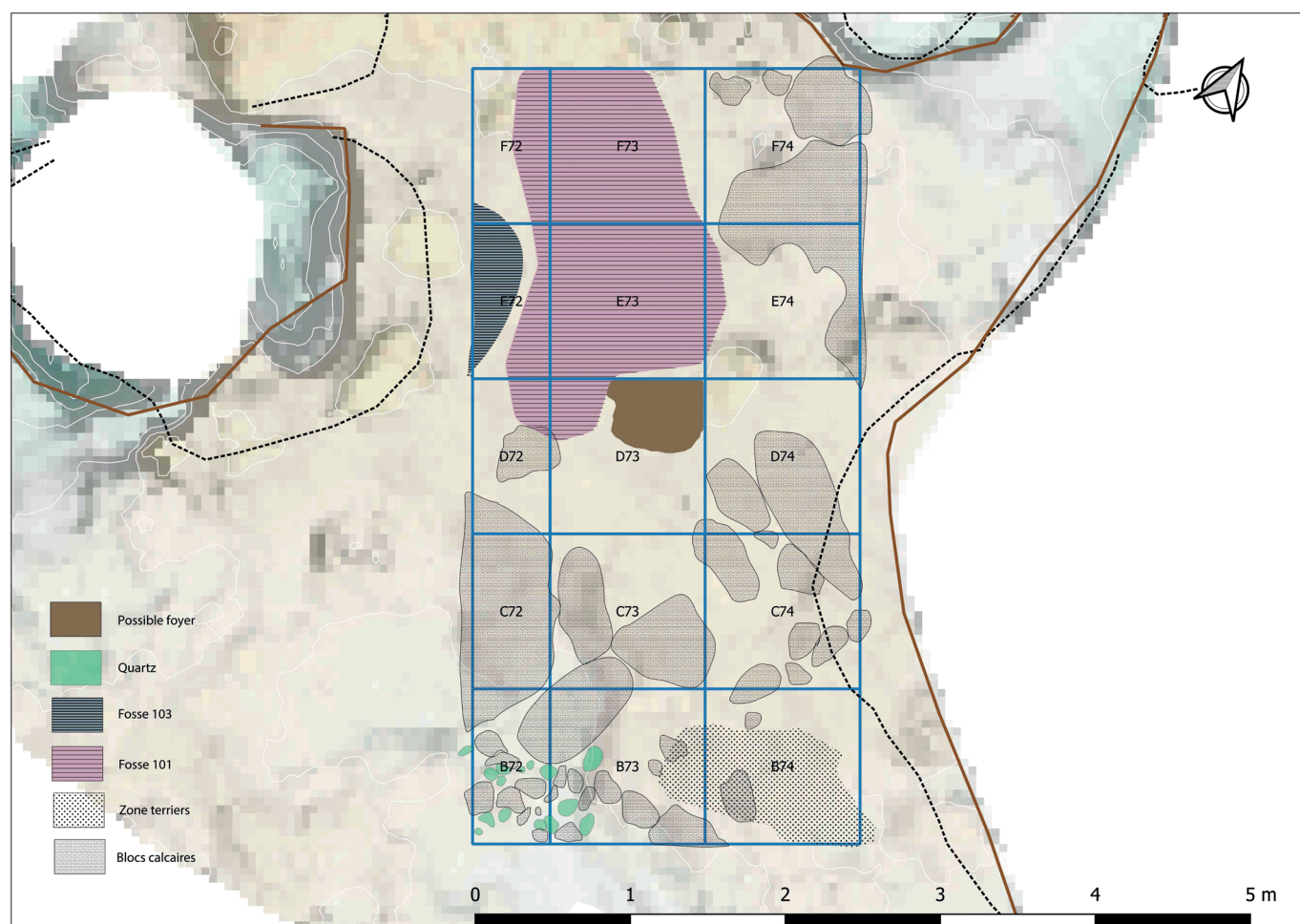
l'ensemble de la fouille, cette campagne a permis de mettre au jour une zone de combustion au centre de l'abri, préservée par la chute d'une dalle calcaire effondrée depuis le plafond.

■ Bilan et perspectives

Cette campagne a répondu aux objectifs que nous nous étions fixés. L'extension de l'emprise de fouille a permis d'évaluer l'impact des processus post-dépositionnels ayant affecté localement le niveau magdalénien, ainsi que la continuité des occupations vers l'avant de l'abri. Les prochaines campagnes viseront tout d'abord à approfondir la fouille de ces nouveaux secteurs et à synchroniser l'altitude des décapages sur l'ensemble du site. Par ailleurs, une

campagne de datations 14C AMS ciblée sur l'industrie osseuse visera à confirmer le cadre chrono-culturel des occupations MMR et certaines évolutions technologiques pressenties. Enfin, une analyse micro-morphologique de la zone de combustion sera menée avant d'envisager sa fouille fine et sa datation par le carbone 14.

Lefebvre Alexandre, Paillet Elena
et Paillet Patrick (pour l'équipe scientifique).



LISLE, La Peyzie, Fig. 2 : Plan de Peyzie IV à la fin de la campagne 2022 (fin du décapage 8).

Antiquité

MONCARET Jourget

Le projet de construction d'un hangar, est à l'origine de la prescription d'un diagnostic par les services de l'Etat.

La commune de Montcaret est située en Dordogne à mi-chemin entre Bergerac et Libourne à environ 9 km à l'est de Castillon la Bataille. Elle est implantée sur la rive droite de la Dordogne, dans une échancrure du plateau qui surplombe la vallée de la rivière. Le site est

localisé au sud-ouest de la commune sur la moyenne terrasse de la Dordogne.

Sur l'emprise accessible de 1100 m², quatre tranchées ont été réalisées représentant 158 m² (14 % de la surface.)

Les structures et les vestiges mobiliers ont été mis au jour dans les limons supérieurs entre 0,30 et 0,70 m de profondeur (autour de 18 m Ngf).

L'opération de diagnostic a permis de confirmer la présence de vestiges gallo-romains sur la parcelle et plus particulièrement au nord-est de celle-ci. Il est probable que cette occupation s'étende au-delà, plus au nord, vers le coteau. La présence de tranchées de récupération de murs (?) d'un sol, d'un fond de bassin ainsi que le mobilier découvert (mortier de tuileau, *tegulae*, enduit peint) sont les indices d'une construction gallo-romaine de type villa.

Ces niveaux fortement bouleversés par la récupération des murs (seuls deux moellons calcaires ont été découverts sur le site), à une période indéterminée, ont aussi été écrêtés par les travaux agricoles (plantation puis arrachage de vignes), détruisant les niveaux gallo-romains affleurant correspondant aux sols du bâtiment,

n'épargnant que quelques vestiges découverts au nord, bassin, sol grossier.

Le site est daté par le mobilier céramique autour du I^{er} siècle ; il est donc relativement précoce par rapport à ce que nous connaissons de l'occupation gallo-romaine du secteur (contemporain du premier état de la villa du bourg). La présence d'éclats de silex même peu nombreux laisse envisager une occupation antérieure de ce secteur sans toutefois la caler chronologiquement. Le diagnostic vient donc confirmer la richesse archéologique de ce secteur géographique dont l'emplacement apparaît particulièrement favorable abrité par le coteau et non loin d'un ruisseau à l'ouest.

Pons-Métois Anne

MONTIGNAC-SUR-VÈZÈRE

La station de La Balutie

La station de la Balutie est localisée sur la colline de Lascaux. Cette station fait partie de ces sites découverts très tôt à la suite des premières explorations de Lartet et Christy en Périgord, au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle (Reverdit, 1873, 1878). Situé à 500 m de Lascaux et de Regourdou, cette station se compose d'un ensemble de *loci* (une grotte, un redent et deux abris) qui sont localisés le long d'une ligne de falaise mesurant environ une centaine de mètres de longueur. Lors des opérations de Reverdit au XIX^e siècle, il a été mis en évidence la présence de plusieurs industries lithiques, incluant du Moustérien, de l'Aurignacien et du Solutréen (Reverdit, 1873, 1878). Reverdit décrit que chacune de ces industries est localisée au sein d'un locus du site. Ce site bien connu au XIX^e siècle, mais reste relativement peu documenté, malgré de régulières visites et mention à cette époque (Royer et al., 2022). Puis, sans être totalement oublié, le site est peu à peu délaissé et aucune donnée supplémentaire sur ce Moustérien n'a été obtenue. Ce manque d'informations notamment à propos des technocomplexes moustériens retrouvés nous a conduit notamment à nous interroger sur le potentiel de ce gisement oublié, sur l'occupation de la colline de Lascaux par les Néandertaliens et sur la place chronologique et culturel de ce gisement au sein des sites moustériens de Dordogne.

Le terrain a été réinvesti depuis août 2016 et s'intègre dans une dynamique de recherches menées sur les groupes néandertaliens par une équipe pluridisciplinaire dont la plupart des membres appartiennent aux UMR 6282-Biogéosciences, 5199-PACEA, 5608-TRACES et au Conseil départemental de Dordogne. La campagne 2022 s'est inscrite dans

les objectifs fixés pour la triennale 2020-2022, en permettant de mieux appréhender nos connaissances sur la formation de l'abri n°2 et sur l'UAS 3. Durant cette campagne, la fouille en passe de démontage a permis un enregistrement de la variabilité spatiale des dépôts. Le matériel exhumé a confirmé la quantité importante de matériel tant faunique que lithique, ainsi que les observations des années précédentes avec pour cette triennale plus de 5 000 éléments sur environ 7,5 cm d'épaisseur dans quelques sous-carrés. Plus de la moitié des vestiges sont fauniques et plusieurs connexions anatomiques ont été enregistrées sur le terrain. L'une de ces connexions anatomiques découverte en 2022 se caractérise par l'humérus, le radius et l'ulna d'un jeune renne. Le matériel exhumé de l'UAS 3 confirme à nouveau les observations préliminaires des années précédentes sur le lithique et sur la faune. L'hypothèse d'un TCL mixte dominé par du Levallois se confirme. Nous retrouvons une dominance toujours aussi importante du renne dans des proportions extrêmement élevées et rarement décrites sur d'autres gisements non-Quina. Ce renne s'associe avec à quelques rares vestiges de chamois, de bovidés et de cheval. Du point de vue géoarchéologique, l'exploitation d'un corpus plus important de fabriques a permis de fortement nuancer l'hypothèse de la mise en place des dépôts formulée en 2017, et suggère des dépôts relativement bien préservés bien qu'affectés par des processus de ruissellement/bioturbation. Les questions d'ordre chrono-stratigraphique restent toujours en suspens. Des datations placent le site dans la période de transition entre le MIS 4 et le MIS 3, c'est à dire à la transition avec des ensembles Quina et post-Quina. Ces premières

dates à La Balutie tendent donc à être en accord avec les premières estimations biochronologiques où une association renne et marmotte se retrouve dans des niveaux post-Quina. La découverte d'un TCL Quina au sein d'un sondage distant de 3 m de la zone de fouille principale atteste la présence de ce TCL dans ces dépôts, mais aucun lien stratigraphique n'existe entre ces nouveaux dépôts et ceux de l'UAS 3. Les travaux futurs se donnent donc pour objectifs de joindre ces deux zones, afin de réaliser des corrélations

stratigraphiques et de mieux appréhender les différentes périodes chronoculturelles conservées dans ces dépôts.

Royer Aurélien

- Reverdit, A. Stations préhistoriques de Saint-Léon, la Balutie et la Tuilière-sur-Vézère. *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse*, 1873, volume 8, 36-38.
- Reverdit, A. Stations et traces des temps préhistoriques dans le canton de Montignac-sur-Vézère (Dordogne). *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1878, 5, 384-419.

Paléolithique moyen et récent,

Aurignacien ancien et
Magdalénien

MUSSIDAN Route de Sainte-Foy

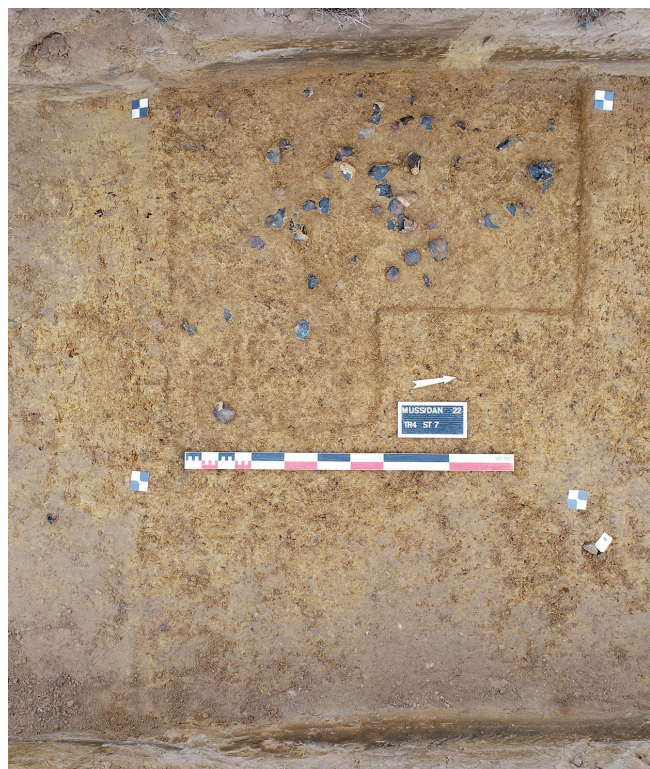
Cette opération de diagnostic fut réalisée en amont d'un projet de construction de logements route de Sainte-Foy. Ce projet concerne une surface de 8 907 m². Le diagnostic a été conduit par le service de l'archéologie du conseil départemental de la Dordogne et s'est déroulé du 10 au 18 octobre 2022, période durant laquelle ont été ouvert 827,5 m², soit 9,3 % de la surface totale.

Ce chantier archéologique a permis de mettre en évidence l'existence de plusieurs unités sédimentaires d'épaisseur variable suivant leur localisation. Plusieurs indices d'occupations différentes ont été reconnus. La

mise en système des informations sédimentaires, de l'analyse des vestiges archéologiques et du niveau d'apparition des structures en creux permet de dresser, par ordre chronologique, la synthèse suivante.

Les indices d'occupation les plus anciens sont moustériens (US 06-08), et se répartissent pratiquement sur la totalité de l'emprise prescrite. Mis à part deux amas (cf. fig. A), le mobilier lithique (seuls vestiges conservés) est épars. Ce niveau de Paléolithique moyen se caractérise par une production de supports Levallois (préférentiel, unipolaire, et centripète). Les outils sont rares, et comptent notamment un biface, un racloir, et un denticulé. Cette US, riche en granules ferro-manganiques, et son contenu archéologique est corréléable et comparable à plusieurs sites mis au jour alentour comme lors des fouilles à Bessinaudes et Chauzeys niveau supérieur (tous deux à Saint-Médard-de-Mussidan), ou encore celle de Petit-Bost niveau 1 ou le diagnostic de l'Ehpad (tous deux à Neuvic-sur-l'Isle).

Au-dessus (US 04-05), et de manière plus localisée, ont été mis au jour les vestiges d'une occupation du Paléolithique récent (cf. fig. B). Le niveau de préservation semble plutôt bon, et montre la présence de blocs sièges autour desquels s'organisent des amas de débitage orientés vers l'obtention de lames, dont certaines de grands gabarits qui ne sont pas sans



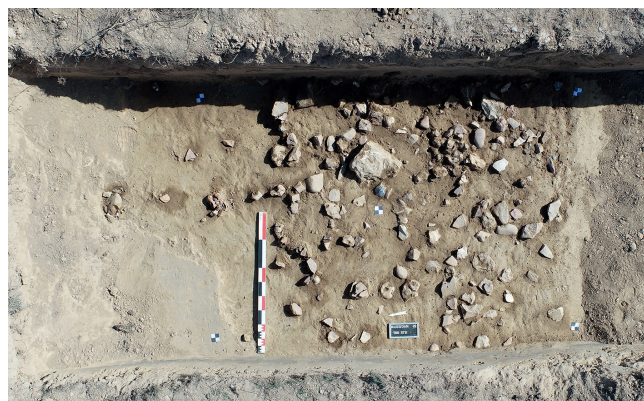
MUSSIDAN, Route de Sainte-Foy, Fig. A : Amas de débitage moustérien.
© CD24, 2022.



MUSSIDAN, Route de Sainte-Foy, Fig. B : Niveau d'occupation aurignacien.
© CD24, 2022.

évoquer les productions aurignaciennes de Barbas (Creyse). L'analyse techno-économique de cette série, à laquelle est également associé un grattoir caréné, permet une attribution à l'Aurignacien ancien. Il existe d'ailleurs plusieurs points de comparaison avec le site voisin de Chauzeys (Saint-Médard-de-Mussidan), qui a également livré une occupation de la même période.

Enfin, en partie terminale de la séquence pléistocène (US 03) a été découverte une structure correspondant à un pavage de galet (quartz, silex et grès, cf. fig. C). Celle-ci est incomplète et se poursuit vers l'est, mais en accord avec le service régional de l'archéologie, il a été convenu de ne pas réaliser d'extension. Plusieurs vestiges lithiques sont associés avec ce pavage de galets. La composante techno-économique permet de proposer une attribution au Magdalénien sensu largo. L'ensemble de ces découvertes est à rapprocher de celles faites par J. Gaussen dans la moyenne vallée



MUSSIDAN, Route de Sainte-Foy, Fig. C : Pavage magdalénien. © CD24, 2022.

de l'Isle et décrites comme des fonds de cabane, ou plus récemment celles faites à Boulazac sur le site du Ponteix.

Michel Alexandre

NEUVIC-SUR-L'ISLE Grotte de Leygonie

Suite à nos recherches entreprises autour de la grotte funéraire Néolithique et de l'Âge du Bronze de Leygonie, j'ai sollicité une autorisation de tamisage des terres issues de la vidange sauvage de l'ancien propriétaire, afin de sauvegarder d'éventuels mobiliers archéologiques rejetés à cette occasion et d'en préciser la chronologie.

Cette opération de tamisage des déblais de la fouille clandestine de la cavité a été entreprise avec succès sous la direction de C. Chevillot, responsable des opérations archéologiques en collaboration avec E. Ihuel (SRA Aquitaine). Elle a réuni une douzaine de membres de l'Adrahp sur cinq journées. En raison de la chaleur estivale, il n'a pas été possible de faire plus de séances. Malgré cela, cette opération a été couronnée de succès et a notamment permis la découverte d'une



NEUVIC-SUR-L'ISLE, Grotte de Leygonie, 1-L'équipe au tamisage du tas de déblais (© Cliché C. Chevillot, 2022).

exceptionnelle pendeloque aménagée sur une canine d'ours brun, mais aussi d'autres parures, d'armatures de flèches, de céramiques néolithiques, de l'Âge du Bronze et médiévales, et surtout de plusieurs centaines d'ossements humains et d'un peu de faune. Au cours de cette opération seulement un dixième du tas d'un volume d'environ 20 m³ a été tamisé. L'opération devrait donc se poursuivre en 2023 grâce à l'amabilité du nouveau propriétaire.



NEUVIC-SUR-L'ISLE, Grotte de Leygonie, 2-La pendeloque aménagée sur une canine d'ours brun (© Cliché A. Lefebvre, 2023).

Les opérations de tamisage se sont déroulées sous forme de journées mobilisant de 10 à 12 participants, tous membres de l'Adrahp.

La stratigraphie du tas de déblais montre des niveaux de granulométrie et de coloris forts différents. On remarque notamment une strate sablonneuse, épaisse d'une quinzaine de centimètres, de couleur jaune, qui se révèle être stérile. Cette couche correspond probablement à une période d'activité de la cavité où l'eau a déposé ce sable, strate encore bien visible à la base de la stratigraphie de la cavité. On remarque aussi que les découvertes d'os de taille importante sont groupées, résultant peut-être d'un tri. Enfin le mobilier lithique reste rare.

■ **Les restes humains :**

Cette opération de tamisage a livré 1479 fragments d'os humains dans un état de conservation moyen. Une grande majorité est très fragmentée et se trouve sous forme d'esquilles : 142 fragments de crânes, 31 vertèbres, 203 côtes, 31 maxillaires/dents, 98 métacarpes/métatarses, 56 os longs, 2 sacrum, 913 fragments et esquilles, 3 os brûlés. Soit un total de 1479 fragments osseux humains.

■ **La faune :**

La faune est bien présente dans ce corpus. Il faut distinguer celle faisant partie des offrandes accompagnant les sépultures et celle d'origine naturelle souvent récente, due à la sauvagine qui elle aussi a occupé cette diachronie. C'est un total de 64 vestiges qui appartiennent à divers animaux qui ont été récoltés. Seuls 28 os ont été identifiés par D. Loirat (oiseaux, rongeurs, blaireau, chat sauvage, lapin, bœuf et hérisson).

■ **Le mobilier lithique :**

Il a été récolté une armature à pédoncule et ailerons taillée sur du silex noir de bonne qualité. C'est un modèle à ailerons récurrents et pédoncule qui est fréquent dans les années 2800-2600 av. J.-C. au sein de la culture arténacienne, probablement façonnée par pression à l'aide d'un outil en cuivre.

Deux armatures tranchantes ont également été récoltées lors de cette opération. La première est de forme triangulaire, à retouches abruptes et la deuxième de forme trapézoïdale à retouches abruptes, types datés généralement du Néolithique moyen et du début du Néolithique récent ce qui laisse entrevoir une occupation plus ancienne que l'Artenac, au Néolithique moyen ou au tout début du Néolithique récent.

Lors du tamisage, nous avons constaté la rareté de l'outillage en silex, représenté par ces trois armatures de flèches et 11 éclats de débitage, non retouchés dont un rougi par un passage dans le feu.

■ **La lampe (?) en calcaire :**

Nous avons trouvé un gros bloc calcaire qui présente une large cupule régulière qui ne semble pas être naturelle. Cet objet, qui paraît incomplet, présente un rebord arrondi avec une rainure qui semblent résulter d'un aménagement par bouchardage. Si ce fragment de bloc calcaire a réellement servi de lampe, ce serait le deuxième exemplaire de lampe à huile découvert dans la grotte de Leygonie avec celui découvert par J. Roussot-Larroque

■ **L'outillage osseux :**

Il a été trouvé un fragment de poinçon aménagé sur un os entièrement fendu, y compris l'épiphyse, dont il manque la pointe. Cet outil a été aménagé sur un métatarsien de petit ruminant (mouton ?) qui a été fendu et dont le *distum* sert d'extrémité proximale.

■ **Les parures :**

Deux objets se rattachent à la classe des parures dans ce mobilier funéraire, une crache de cervidé et une dent d'ours brun perforée.

Une canine supérieure de cerf perforée a été recueillie au cours de ce tamisage.

Pendeloque aménagée sur une dent d'*Ursus arctos* : Une exceptionnelle pendeloque aménagée à partir d'une demi-dent d'ours a été découverte lors de cette opération. D'abord interprétée comme étant une dent de cachalot, une étude récente d'Alexandre Lefebvre, a démontré qu'il s'agissait en fait d'une canine d'ours et qu'elle date du Néolithique moyen, confirmé la présence des deux armatures tranchantes.

■ **Le mobilier céramique :**

Les tessons de céramique recueillis dans cette opération sont rares. Trois périodes chronologiques ont été identifiées : l'Artenac, la transition Bronze Ancien/Bronze moyen et le Moyen Âge (céramiques à pâte siliceuse grésée).

■ **Conclusion :**

Suite aux recherches entreprises depuis deux ans sur la grotte de Leygonie, l'opération de tamisage des terres extraites du réseau vient apporter de nouvelles informations sur son occupation et confirmer les premières données chronologiques avec une probable utilisation dès le Néolithique moyen.

L'étude des nombreux ossements humains reste à réaliser par un anthropologue. Les recherches futures devraient apporter de nouvelles informations sur la chronologie de cette cavité et les rites funéraires de cette zone de la moyenne vallée de l'Isle.

Chevillot Christian

PAYS-DE-BELVÈS Limoges

Le diagnostic archéologique en Pays de Belvès n'a pas livré d'indices archéologiques concluants. L'érosion massive des horizons sédimentaires est un des facteurs importants de l'absence de données archéologiques.

Les quelques blocs et dalles de grès présents sur le point haut du promontoire laissent planer un doute sur la présence ancienne de probables monuments mégalithiques et d'occupations néolithiques.

Malheureusement, l'exploitation des sols et une exploitation potentielle des grès eux-mêmes par les « tireurs de pavés » aux siècles derniers ont provoqué la destruction de tout vestiges potentiels, à l'exception des quelques produits de débitage lithique attribuables au Néolithique découverts lors de ce diagnostic proche d'un bloc de grès à l'assise oblique douteuse.

Vigier Serge

PAYS-DE-BELVÈS Rue Rubigan

Ce diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre d'une réhabilitation des bâtiments de l'ancien lycée de Belvès. Le projet est porté par la collectivité dans le cadre du programme « Petites villes de demain ». Il concerne un bâtiment en L d'époque classique (fin XVII^e siècle) rehaussé au milieu du XIX^e siècle d'un étage. Son appellation traditionnelle est « le château » en raison des restes de murailles anciennes faisant limite de jardin dans les parcelles au nord, et la présence de voûtes dans les jardins du Lycée. Son emplacement suit d'un côté la pénétration de la rue Rubigan et de l'autre recoupe la trame en un vaste logis nord-sud. L'angle que forme ce bâtiment est l'objet de cette opération, dans la perspective de l'aménagement paysager de cette cour et de passage de réseaux enterrés.

Plus largement, l'espace se trouve dans le Grand Fort, espace clôturé du *castrum* qui intègre la fortification principale en bout d'éperon. L'objectif est de sonder

la large emprise en revers d'enceinte, à la recherche des niveaux les plus anciens pour documenter l'origine du *castrum*, d'évaluer la densité bâtie de ce secteur aujourd'hui ouvert. Il s'agissait également d'inspecter le bâti de l'ancien lycée, notamment dans ses parties basses (caves ?), enquête d'indices de construction médiévale alentour.

Trois sondages ont été ouverts. Ils ont révélé trois murs qui correspondent probablement à des caves de bâtiments qui apparaissent sur le cadastre napoléonien. Les tessons de céramique vernissée verte associés à de la faïence et un élément de verre probablement de bouteille suggèrent une attribution des différents remplissages à l'époque moderne/contemporaine (XVIII-XX^e siècle). L'étude du bâti de l'ancien lycée est en cours.

Notice rédigée par Grigoletto Frédéric
pour Salve Serge (†)

PÉRIGUEUX Cité Administrative

À Périgueux, à une cinquantaine de mètres à l'est de la domus de Vésone, la construction d'un nouveau bâtiment dans la Cité Administrative, à l'emplacement d'un « Vieux cimetière » attesté par les sources et de casernes édifiées au XIX^e siècle, a donné lieu à une fouille prescrite par le Service régional d'archéologie de Nouvelle-Aquitaine, sur une emprise d'environ 200 m².

Ces investigations ont confirmé la longue chronologie de l'occupation des lieux, puisque s'y succèdent des bâtiments antiques, que supplante, au Moyen Âge, une aire funéraire, vraisemblablement liée à la proximité d'un lieu de culte. Ont ainsi été mises au jour les substructions d'imposants murs relevant d'un établissement attribué au Haut Empire. Son démantèlement semble corrélér



PÉRIGUEUX, Cité administrative, Crédit : Vue aérienne en fin de fouille, M. Canivet, Hadès, 2022.

à l'édification d'un bâtiment de plan rectangulaire, d'au minimum 12,7 m de longueur pour 4,6 m de largeur hors œuvre, épousant une orientation nord-ouest/sud-est-est, légèrement divergente des premières constructions.

Réalisé en petit appareil de moellons régulièrement assisés, son volume intérieur est subdivisé en deux pièces par un mur de refend. Ses aménagements ne peuvent être précisés, mais la découverte – certes dispersée – d'ornements en marbre (placages, colonnes adossées, chapiteau à feuilles d'acanthé) et de tesselles de mosaïques suggère un établissement relativement luxueux, possiblement à vocation publique, attribué à l'Antiquité tardive.

À l'intérieur de ce bâtiment, entre la fin du VI^e et les deux premiers tiers du VII^e siècle, sont disposés en rangs serrés une quinzaine de sarcophages trapézoïdaux ; les abords de l'édifice sont également colonisés par des sarcophages partageant la même chronologie, isolés ou par paires. La phase suivante voit le remblaiement de l'intérieur du bâtiment afin de constituer un sol de circulation, tandis qu'à l'extérieur sont érigés des murs de facture rudimentaire, définissant une partition de

l'espace dont la finalité nous échappe. La destruction du bâtiment intervient lors d'un réinvestissement des lieux par de nouvelles inhumations entre le XI^e et la première moitié du XIII^e siècle. Ces dernières se caractérisent par la diversité des architectures funéraires, associant des coffrages maçonnés à logettes céphaliques, parfois liés au mortier, à des coffrages simples en un rang de moellons bruts ou des inhumations en pleine terre, éventuellement en cercueil. Elles prennent place dans les ruines du bâtiment, enseveli sous des remblais sépulcraux successifs. Dans les coupes sud de l'emprise, s'observaient également des niveaux d'occupation attribués à un édifice appuyé contre le gouttereau sud du bâtiment tardo-antique, correspondant peut-être à l'église Saint-Pey, qui n'apparaît toutefois dans les écrits qu'à partir du XIV^e siècle. L'examen du bâti subsistant et de niveaux de sols conservés suggère une reconstruction de l'édifice au début de l'époque moderne, et son maintien en usage jusqu'à sa destruction par l'établissement de la caserne au XIX^e siècle.

Leroux Laure

PÉRIGUEUX

6 Rue Ferdinand Dupuy

Deux tranchées de diagnostic ont permis d'évaluer le potentiel archéologique de l'emprise accessible à l'engin de terrassement. Elles représentent une surface de 71,11 m², soient 16,8 % de la superficie prescrite. La tranchée 1, en partie nord-ouest de la parcelle, est la plus étendue. La tranchée 2 présente une superficie plus restreinte en raison de son implantation à l'emplacement projeté des bâtiments.

Les vestiges identifiés se répartissent sur l'ensemble de deux tranchées et, vraisemblablement, sur la totalité de la parcelle concernée par le projet. Le site mis en évidence livre les vestiges d'un habitat antique en périphérie proche de *Vesunna*, dont l'attribution chronologique se situe entre la première moitié du I^{er} siècle de notre ère et le II^e siècle. Cet habitat se caractérise par la conservation de maçonneries ou par la présence de tranchées de récupération de maçonneries, correspondant à trois pièces. Ces constructions se développent selon des axes nord-sud ou est-ouest.

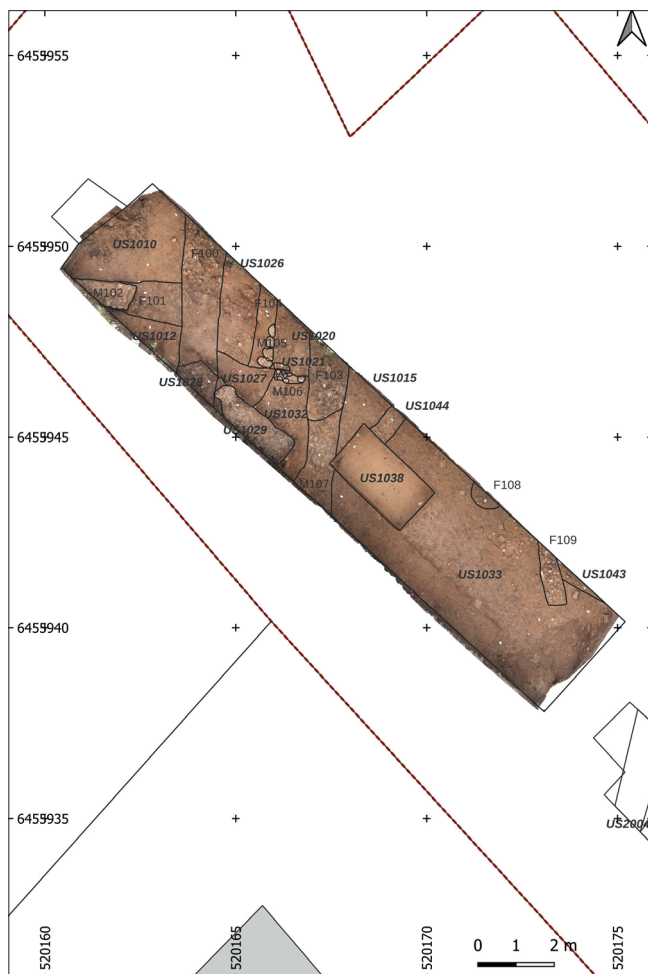
Les enduits peints recueillis dans les remblais issus de la destruction de ce bâtiment témoignent du soin apporté à la construction.

Une réoccupation, anecdotique (?), au cours du IV^e siècle de notre ère ne peut être exclue.

L'abandon des structures antiques est suivi d'une phase de mise en culture concomitante de la récupération partielle des matériaux de construction, phénomène très fréquemment mis en évidence à Périgueux.

Enfin, l'époque contemporaine est caractérisée par un apport de terre brune destinée à la mise en culture de cette parcelle : elle conserve encore au moins partiellement la fonction de jardin au moment de notre intervention.

Notice issue du rapport final d'opération
fourni par le responsable d'opération
Méténier Frédéric



PÉRIGUEUX, 6 Rue Ferdinand Dupuy, Fig.1 : Plan des vestiges mis au jour dans la tranchée 1 sur l'orthophotographie. Relevés et plans V. Pasquet, Inrap.



PÉRIGUEUX, 6 Rue Ferdinand Dupuy, Fig.2 : Partie postérieure d'une figurine d'un personnage féminin (déesse de l'Abondance ?) découverte dans l'US 1039 – F108. @ V. Serrat, Inrap.

PÉRIGUEUX

9 rue de la Tombelle

Le projet de construction d'une maison individuelle, chemin de Halage, sur une surface de 695 m², a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique. Quatre sondages ont été réalisés.

L'emprise du diagnostic se situe dans un quartier périphérique du centre urbain antique de Périgueux, en bordure de l'Isle, dans la partie méridionale de la ville antique.

Ce diagnostic en bordure du chemin de halage s'est révélé bien moins riche que les deux diagnostics voisins rue du colonel Raynal et rue Ferdinand Dupuy.

L'angle d'un bâtiment dont les murs ont été récupérés dans la tranchée Tr1 témoigne d'une occupation antique de la parcelle. La récupération des murs est une pratique très courante à Périgueux. Le bâtiment pouvait être associé au puits arasé de la tranchée Tr2 sur l'arase duquel du matériel antique a été récolté. Toutefois, la montée de l'eau provenant du canal n'a pas permis une exploration, même superficielle de son comblement.

Il n'y avait pas de niveau de circulation conservé, associable à l'ensemble et permettant de rattacher ces



PÉRIGUEUX, 9 Rue de la Tombelle, Tranchée Tr2, le puits St20, H. Silhouette.

structures à une phase d'occupation identifiées sur les parcelles voisines diagnostiquées au nord et au sud.

Silhouette Hélène

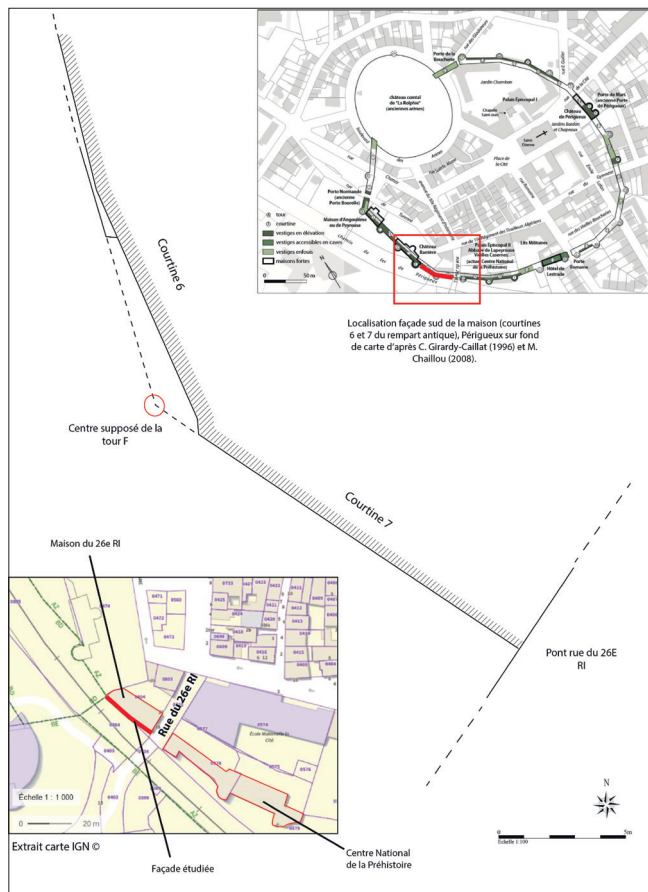
PÉRIGUEUX

35 rue du 26^e RI

Dans le cadre d'un projet de restauration de la façade sud de la maison, une étude de bâti préventive confiée à la société Hadès a été menée durant l'été 2022. Elle est située au sud-ouest de la Cité, l'un des deux pôles de la ville qui connaît un essor significatif du I^{er} au III^e siècle ap. J.-C. Le projet, porté par les propriétaires de la maison concernait le piquetage de l'enduit de toute la façade, mettant ainsi au jour différents types de maçonneries. Classée au titre des Monuments historiques par arrêté du 13 octobre 1942, l'enceinte du Bas-Empire sur laquelle est construite la maison constitue l'un des vestiges de la construction défensive les mieux conservés pour l'Antiquité tardive.

L'étude a été menée par deux archéologues avec l'intervention complémentaire de Jean-Pascal Fourdrin (Cnrs). Elle s'est concentrée sur l'ensemble des éléments qui constituent la façade sud de la maison et accessibles

depuis l'échafaudage mis en place durant les travaux. Les vestiges sont issus de la période antique, médiévale et moderne. L'analyse des maçonneries a permis de mettre en exergue cinq grandes phases de construction. Le premier état est celui du rempart antique constitué de blocs taillés de grande dimension. Au centre de la façade se trouvait une tour semi-circulaire de défense de l'enceinte (la « tour F ») mais qui a été détruite. Les éléments médiévaux et modernes sont attribuables à une réutilisation du rempart antique. Le vestige le plus ancien est une porte située à l'extrémité nord-ouest du mur et antérieure au XVI^e siècle (fig. c). Le reste de l'élévation se compose de fenêtres aux dimensions variées dont une à croisée, rappelant le bâtiment sur le pan d'enceinte qu'occupe le Centre national de la Préhistoire (CNP), située juste à l'est et dont elle encore reliée avant le percement de la rue du 26^e RI à la fin du XIX^e siècle.

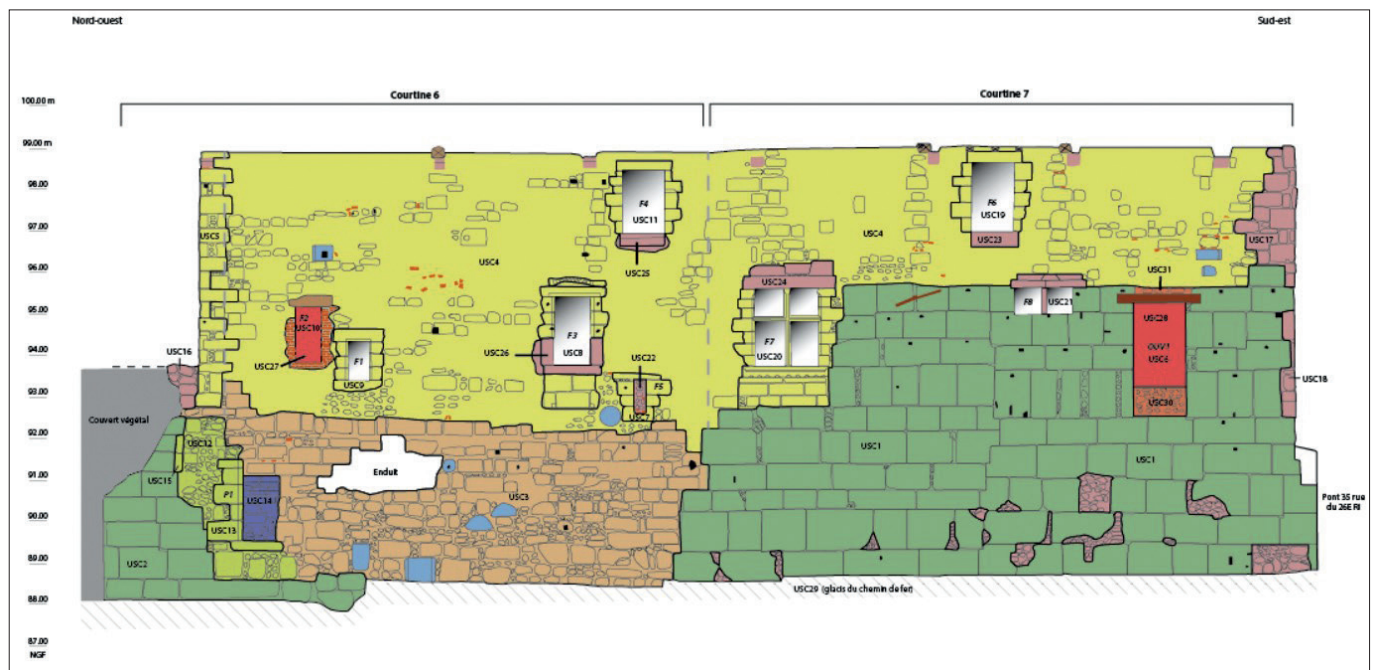


La partie supérieure de la façade est donc construite entre le XVI^e et le XVII^e siècle, période où le nouveau palais épiscopal s'installe dans le CNP. La maison semble alors servir d'espace d'accueil pour les « mendiants ».

Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, les bâtiments du CNP et la maison sont rachetés par l'Intendance afin d'y placer la Manutention militaire. La maison sert de lieu d'habitation pour les soldats. Toutefois, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les travaux de voirie entraînent une modification du plan parcellaire de la maison. L'espace qui la reliait au CNP est détruit afin de créer la rue du 26^e RI. C'est à ce moment que la maison n°35 devient un lieu d'habitation privé.

Vanexem Amélie

PÉRIGUEUX, 35 Rue du 26^e RI, Fig. A : Maison du 26^e RI.



PÉRIGUEUX, 35 Rue du 26^e RI, Fig. B : Phasage chronologique.

PETIT-BERSAC

Les Chenevières, le Champ du Milieu

Une opération de prospection géoradar a été initiée sur l'extension de la villa gallo-romaine de Petit-Bersac, dont aucun vestige hors sol ne subsiste aujourd'hui. Nous ne disposons plus que des collections issues des fouilles de Jean Pichardie (1965-1979) conservées au musée local. L'objectif après un long travail mené par l'association des Amis de Petit-Bersac pour obtenir les autorisations des propriétaires, était de reconnaître l'ampleur du site, estimé à plus de 10 ha par une méthode non invasive. Il fallait réinterroger la lecture figée depuis de nombreuses années d'un plan de « villa à pavillons multiples alignés » et mesurer son évolution au-delà de ce schéma.

En septembre 2022, au plus fort de la sécheresse de fin d'été, le géoradar Raptor, tracté derrière un véhicule utilitaire, a parcouru 4 ha dans les prairies du sud du bourg (le Champ du Milieu, les Chenevières). Aucune

hyperbole n'a été enregistré dans les radargrammes et le traitement (O. Bigot) n'a rien révélé sur l'espace parcouru, là où pourtant les fouilles anciennes avaient mis au jour les vestiges en dur des murs de la cour et des pavillons.

De guerre lasse, l'acquisition s'est poursuivie dans les rues du bourg. Les seuls indices ont été le réseau d'assainissement et ses raccordements, aménagement mis en place dans les années 1980 pendant lequel des riverains d'alors ont certifié avoir vu des maçonneries et des sépultures détruites en nombre...

L'horizon argileux nappant la terrasse alluviale est bien ici en cause, ne permettant pas au signal de se propager. D'autres méthodes d'acquisition mériteraient d'être engagées.

Gaillard Hervé

PRIGONRIEUX

82 route du Guel

L'opération a été réalisée en préalable à la construction d'une usine sur des parcelles non aménagées situées dans la plaine alluviale de la Dordogne, en rive droite de la rivière.

L'emprise de 7 902 m² se localise à moins de 200 m au nord-est du site du Guel fouillé en 2012, qui avait livré des vestiges bien structurés du Néolithique et de l'Âge du Bronze identifiés en contexte de berge à proximité d'un paléochenal.

Le diagnostic réalisé ici n'a pas livré de témoins archéologiques permettant d'envisager la présence

d'une occupation humaine structurée sur la parcelle. Les rares indices identifiés sont extrêmement diffus. Il s'agit d'une demi-douzaine de pièces lithiques potentiellement paléolithiques identifiées dans une tranchée au sud de la parcelle, et de vestiges remaniés néolithiques, protohistoriques, antiques et médiévaux collectés en position secondaire dans le comblement supérieur d'un paléochenal repéré au nord de l'emprise.

Chamaux Gabriel

ROUFFIGNAC- SAINT-CERNIN-DE-REILHAC

Cro de Granville

Notice non parvenue.

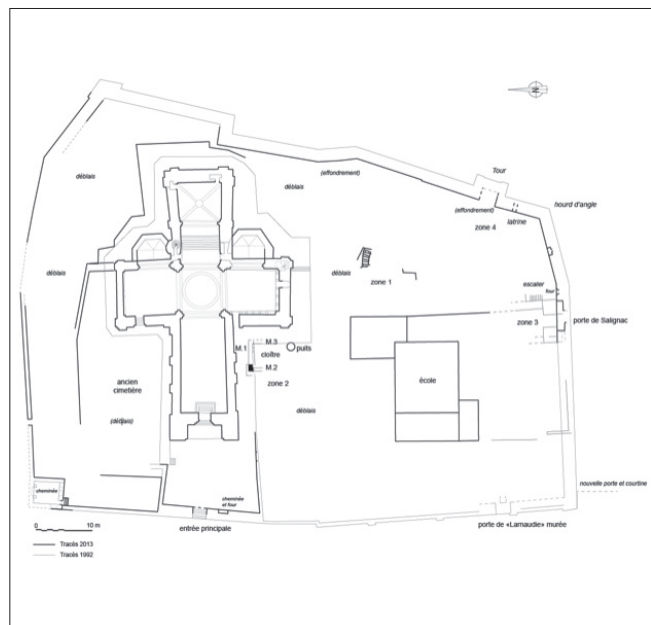
Calligaro Morgane (Doc)

Dordogne, nous renseignent sur sa méthode de travail. Il fait réaliser par ses paroissiens, une tranchée large de 4 à 6 m en suivant le plan de l'édifice, remplie à moitié par un mur-poids réutilisant les pierres trouvées sur place assemblées à sec ou parfois avec un mortier de chaux quand ses finances permettent son achat (provenant de Saint-Astier ou Terrasson). L'autre partie devient un passage large de 2 à 3 m, assainissant la base du mur et assurant le drainage des eaux pluviales. Le surplus de terre étant rejeté en périphérie et formant des monticules au-dessus de l'ancien cimetière paroissial ou sur les vestiges de la courtine nord.

La datation de la destruction de celle-ci, qui est l'un de nos objectifs, n'est pas encore assurée. Une hypothèse pourrait la faire remonter aux Guerres de religion et plus particulièrement à un événement historiquement documenté daté de 1575. La prise du monastère par une troupe protestante aurait conduit au siège de ce dernier avec le renfort de deux canons venus de Périgueux et Brive. À l'issue de six jours de canonnade et du percement du pignon nord de l'église (dont la réparation est encore visible), le monastère aurait été libéré. D'un point de vue balistique, le percement n'a pu se produire qu'après arasement partiel de la courtine nord.

La poursuite du dégagement et de l'étude de ce mur, en particulier de ses restaurations anciennes, devrait préciser ces événements puis permettre une mise en valeur des vestiges découverts.

Blanc Pierre-Marie



SAINT-AMAND-DE-COLY, rempart nord de l'abbatiale, Fig. 2 : courtine nord, à gauche reprise moderne du mur en ciment, à droite, détail du remplissage interne en « arêtes de poisson », vue du sud, cliché P-M. Blanc (CNRS).

Cette opération de fouille est située à environ 10 km au sud-ouest de Périgueux sur la commune de Saint-Astier, en contrebas du château de Puy Ferrat. Elle s'inscrit dans le cadre du projet d'extension de l'Ehpad du centre hospitalier de Saint-Astier. La phase terrain de cette opération s'est déroulée sur une emprise d'environ 6000 m². Elle est implantée en aval d'une source, dans un talweg ayant été comblé au cours de l'holocène.

Cette intervention de fouille fait suite à un diagnostic archéologique (Vigier et al., 2021 : Centre Hospitalier « EHPAD (Saint-Astier) », rapport de diagnostic Inrap, 85 p.) qui avait permis le ramassage d'objets paléolithiques épars et le repérage de quelques vestiges immobiliers protohistoriques associés à divers mobiliers céramiques et lithiques attribués aux Âges du Bronze et au deuxième Âge du Fer.

Les recherches conduites sur cette fouille n'ont pas permis de mettre au jour du matériel lithique paléolithique en place et ce malgré la réalisation de sondages profonds à caractère géoarchéologique. Des artefacts attribuables à cette période chronoculturelle ont en revanche été récoltés sur toute la surface de l'emprise de la fouille, remaniés parmi les niveaux colluviés en fond de vallon, principalement sur la zone nord-est de la parcelle (secteur 1). Aucun niveau archéologique paléolithique n'a été observé, seuls des artefacts paléolithiques retrouvés en position secondaire confirment la présence d'une occupation humaine diffuse sur le secteur qui par ailleurs est bien connue en vallée de l'Isle pour le Paléolithique moyen (cf. A 89) ; (Detrain et al., 2004 : De Sourzac à Montrem, la prospection sur le tracé de la section 2.3 de l'A89, rapport de diagnostic, 168 p. ; Detrain et al., 2005 :

Neuvic-sur-l'Isle « La Croix de canard » A89 Section 2.3, rapport de fouille, 119 p.)

Les occupations protohistoriques sont représentées par divers vestiges mobiliers céramiques et lithiques répartis dans l'ensemble de l'emprise, d'une part, et par un petit ensemble de vestiges immobiliers (trous de piquet, fosse, reliquat d'un possible niveau de sol, base d'une structure à pierres chauffées) associé à des artefacts céramiques et lithiques relevant du deuxième âge du Fer, d'autre part. En dehors de ce petit groupe de vestiges, il faut bien considérer que les occupations protohistoriques en place s'avèrent être peu nombreuses dans le reste de l'emprise de fouille. Il est vrai que sa position topographique, en fond de talweg et en aval d'une source, favorise peu l'implantation humaine (hormis peut-être dans le cadre d'activités spécifiques, etc.). La nature des occupations protohistoriques est toutefois restée indéterminée à l'issue de nos recherches de terrain. Et sur le plan mobilier, il faut souligner le très mauvais état de conservation du corpus céramique. Ce dernier est daté majoritairement des Âges du Fer (études A. Lagarrigue et L. Benquet, Inrap).

Des occupations historiques sont représentées par des objets disparates répartis dans l'ensemble de l'emprise et par quelques fossés de drainage/parcellaire (arasés), voire quelques trous de piquet (de type clôture). A noter enfin la présence de diverses structures en creux interprétées comme étant des chablis ou des bioturbations.

La phase étude de cette opération est en cours.

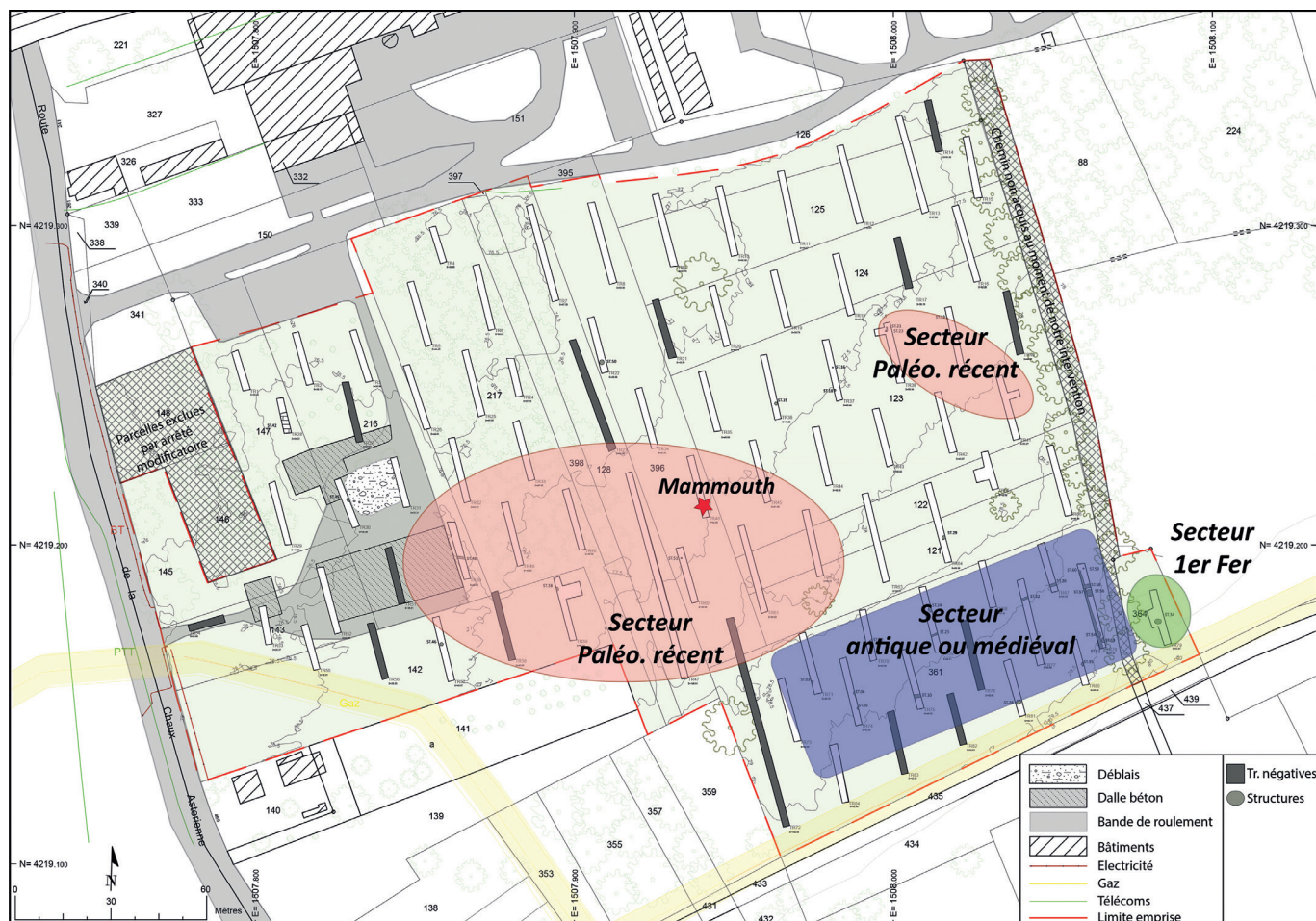
Chopin Jean-François
avec la collaboration de Ravon A-L.

Cette opération de diagnostic rentre dans le cadre d'un projet d'extension de l'usine de chaux au lieu-dit La Jarthe (construction d'un nouveau four et infrastructures associées), en complément des bâtiments déjà existants sur les parcelles septentrionales adjacentes.

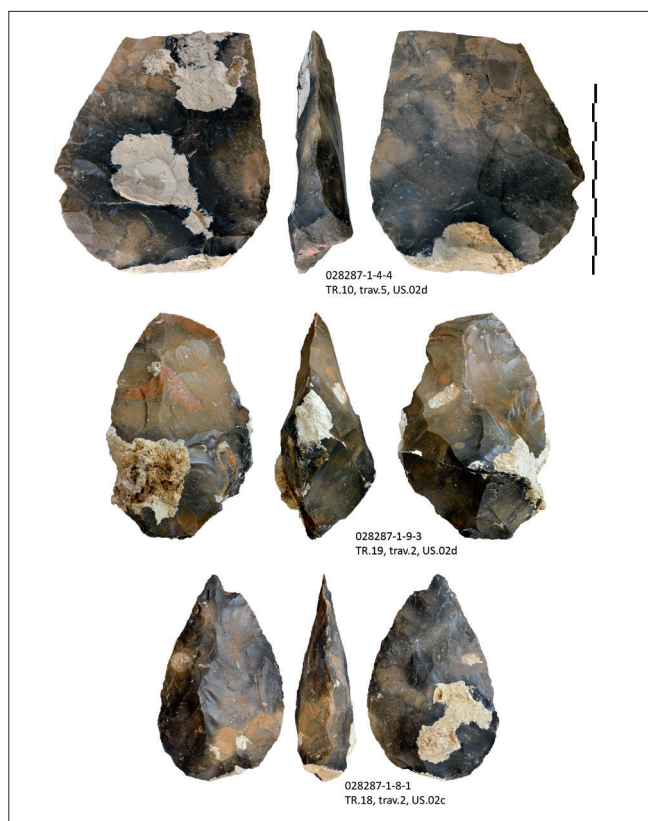
Ce projet, piloté par la *Chaux de Saint-Astier®*, concerne une surface de 49 244 m². Le diagnostic a été réalisé par le service de l'archéologie du conseil départemental de la Dordogne, et s'est déroulé 14 mars au 22 avril 2022, période durant laquelle ont été ouverts 3 876,6 m², soit 7,9 % de la surface totale.

Ce chantier archéologique a permis de mettre en évidence l'existence de plusieurs unités sédimentaires d'épaisseur variable suivant leur localisation. Plusieurs indices d'occupations différentes ont été reconnus (cf. fig. A). La mise en système des informations sédimentaires, des vestiges archéologiques et des structures en creux permet de dresser, par ordre chronologique, la synthèse suivante.

Sur quasiment toute l'emprise, à l'exception de la partie méridionale, car les niveaux n'ont pu être atteints, ont été trouvées des traces d'occupations du



SAINT-ASTIER, La Jarthe – usine de chaux, Fig. A : Localisation des différents secteurs positifs. © CD24, 2022.



SAINT-ASTIER, La Jarthe – usine de chaux,
Fig. B : bifaces du niveau moustérien. © CD24, 2022.

Paléolithique moyen. Ces objets (n = 188) se retrouvent au contact, ou juste au-dessus des niveaux de la terrasse alluviale (US 03). Il se répartissent à la base de l'US 02 dans les subdivisions US 02c, US 02d et plus rarement US 02e. Il s'agit de vestiges lithiques épars, sans aucune concentration, correspondant aussi bien à des déchets de débitage, que des produits de première intention (Levallois, Discoïde) ou encore de rares outils, dominés par les bifaces (n = 10 ; cf. fig. B).

Le sommet de l'US 02 (US 02a et US 02b) a livré de rares objets lithiques (n = 144) mal caractérisés qui pourraient correspondre à des traces d'occupation datées du Paléolithique récent. Le mobilier se répartit surtout à l'ouest et au centre de la prescription (cf. fig. A), en dépit d'une reconnaissance des US 02a et 02b sur toute la surface sondée. Le mobilier est souvent épars à l'exception de quatre zones de plus forte densité (TR. 41, 47, 50, et 59), dont trois d'entre-elles correspondent à des amas de taille, et ont pu être fouillées manuellement. Leur étude montre une production d'éclats allongés suivant une modalité unipolaire, et un détachement par percussion directe à la pierre dure. Un foyer construit, constitué de galets chauffés, a également été trouvé en TR. 38 dans l'US 02a (ST. 23). Malheureusement aucun mobilier taillé n'est associé à celui-ci. En cause,

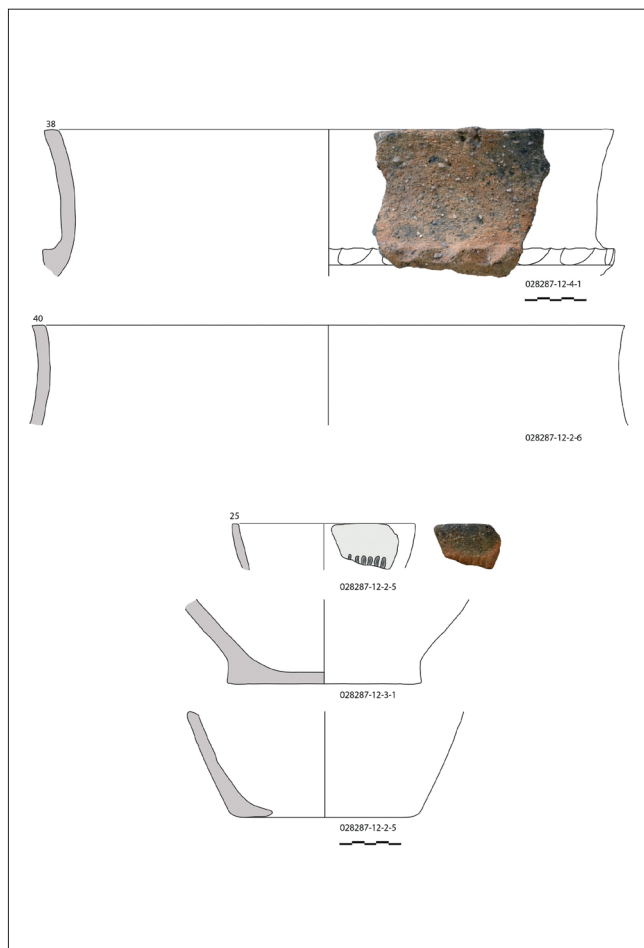


SAINT-ASTIER, La Jarthe – usine de chaux,
Fig. C : restes de Mammouth. © CD24, 2022.

sa situation directement sous les labours, ces derniers ayant probablement détruits le niveau de sol associé.

Enfin, précisons que des restes d'éléphantidés ont été récoltés dans la TR. 46-trav.4, à - 0.80 m sous le TN, dans l'US 02a (cf. fig. C). Il s'agit d'une dent et d'un probable morceau de corps mandibulaire. La détermination spécifique est pour l'heure délicate, mais il semble probable au vu du contexte archéologique que nous soyons en présence de restes de Mammouth.

Une fosse a été mise au jour dans la TR. 79, située dans le coin soin sud-est de la prescription. Celle-ci a livré plusieurs tessons de céramique datés du Premier Âge du Fer. Cette fosse, probablement en partie arasée a livré un petit corpus céramique assez bien conservé



SAINT-ASTIER, La Jarthe – usine de chaux, Fig. D : dessin du mobilier
céramique récolté dans la fosse ST.34 en TR. 79. © CD24, 2022.

(cf. fig. D). En revanche, celle-ci se retrouve totalement isolée, aucune autre structure, ni aucun autre vestige attribuable à cette période n'a été retrouvé sur le site.

Enfin, essentiellement en partie sud-est, un ensemble de structure sans mobilier s'ouvre en partie haute de la séquence, généralement à la faveur des colluvions. Il s'agit pour l'essentiel de quelques trous de poteau isolés, de fosses plus ou moins larges et profondes et d'un réseau de fossés (parcellaire ?). Cette ou ces traces d'occupations sont malheureusement mal calées chronologiquement. Avec prudence, une attribution antique ou alto-médiévale pourrait-être proposée.

Michel Alexandre

SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX

La Peyrouse

Cf. rubrique Projet collectif de recherche

Hiriart Eneko

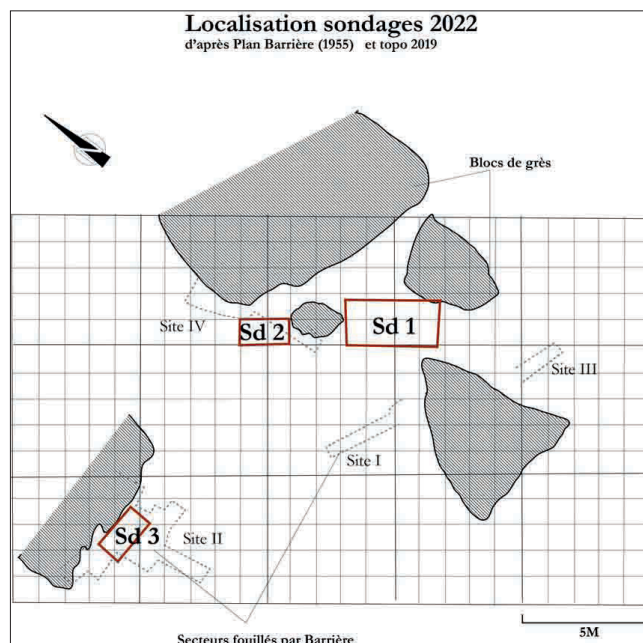
SAINT-LAURENT-LA-VALLÉE Le Moulin à Vent

En partie fouillé par Claude Barrière en 1955-1957, le site du Moulin à Vent dont l'étude est reprise depuis 2019 par Joël Malassagne et son équipe, a livré une petite série moustérienne (diagnostic Alain Turq, rapport 2020), une série de pointes à cran, signant la présence d'un Solutrénien supérieur et étudiée par Julie Bachellerie (rapports 2020 et 2022), une série évoquant le Mésolithique I et II (diagnostic Gabriel Chamaux, rapport 2020) et une série de céramiques étudiée par Vincent Ard (rapport 2022). Dans les quelques lignes qu'il consacre au site, Smith, dans *Le Solutrénien en France*, évoque la difficulté majeure du site, sa « stratigraphie incertaine ».

L'opération 2022 a consisté à conduire trois sondages profonds, menés par Romain Mensan. En atteignant le substrat géologique (sable éocène rosé identifié par Claude Barrière), ils ont permis d'observer l'ensemble de la séquence sédimentaire et de déterminer que les blocs de grès reposent sur le substrat éocène. La séquence sédimentaire, constituée de 2 m de sables fins très bioturbés, ne conserve aucun paléosol et n'enregistre aucun trait sédimentaire exprimant son mode de dépôt.

Lors de l'opération, 7 087 pièces ont été récoltées sur l'ensemble de la séquence. Le matériel issu des trois sondages confirme les tendances qui apparaissaient déjà lors des opérations de tamisage de déblais des trois années précédentes : les débris écartés (51 % de l'ensemble), le matériel montre une composante de production d'éclats (53 %) et de production laminaire et lamellaire (40 %), avec une faible présence d'outillage (1,9 %). Parmi les produits de débitage retouchés, le morphotype dominant est la lamelle à dos (35 %), suivi de la pointe à cran solutréenne (20 %). Le reste est formé par l'outillage du fonds commun et par quelques pointes et géométriques microlithiques (5 %).

Vincent Ard a étudié l'ensemble des vestiges céramiques (143 tessons) récoltés depuis 2019. Même si cet assemblage est indiscutablement hétérogène, il livre une composante majoritaire (n = 119) probablement néolithique, voire protohistorique pour certains éléments. Quinze éléments sont caractéristiques : six récipients



SAINT-LAURENT-LA-VALLÉE, Le Bouyssou Haut,
Localisation des sondages 2022 d'après Plan Barrière (1955) et topo 2019.

ont pu être individualisés et dessinés, dont deux formes archéologiquement complètes qui pourraient être attribuées au Néolithique récent (seconde moitié du 4^{ème} millénaire).

Cette opération de sondages, qui met un terme aux travaux repris depuis 2019, confirme l'absence de stratigraphie et le caractère mélangé des industries présentes au sein du gisement. Les phénomènes précis de la dynamique de la mise en place actuelle du site restent encore à comprendre. L'intérêt du site du Moulin à Vent est d'ordre paléo-géographique, au vu de sa position sur la carte de répartition des sites du Solutrénien supérieur du secteur Dordogne/Lot. L'étude technologique et l'origine des matières premières des objets technologiquement représentatifs apportent leur part d'information dans une plus vaste approche technico-économique des industries et dans l'étude des territoires au Solutrénien.

Malassagne Joël et Mensan Romain

SAINT-LÉON-SUR-VÈZÈRE Le Conquill

La fouille menée en 2022 sur le site du Conquill a permis de réaliser les premières observations de cet espace semi-troglodyte. Deux aménagements au nord-est du site ont concentré notre attention (cf. fig. 1).

Creusé dans une partie des falaises calcaires étagées, caractéristiques de la vallée de la Vézère, le pigeonnier remarquable se distingue par ses dimensions imposantes. En intérieur, il mesure trois mètres de large



SAINT-LÉON-SUR-VÈZÈRE, Le Conquil, Fig. 1 : Vue du pigeonnier (Cliché B. Hollemaert).

sur sept mètres de long pour une hauteur totale de 5,50 mètres. L'étude des vestiges a révélé trois phases distinctes d'aménagement :

Phase 1 : carrière ou percement de la cavité : cette phase initiale est attestée par les nombreuses traces d'extraction observées sur les parois et fronts de taille environnants. La transformation de la cavité en pigeonnier s'est vraisemblablement déroulée par la suite. Il est toutefois difficile de déterminer si cette phase s'est distinguée chronologiquement de la phase initiale ou si les deux ont progressé conjointement.

Phase 2 : occupation du pigeonnier : l'utilisation de ce pigeonnier ne fait aucun doute. La volière compte 121 boulins, niches creusées dans les parois pour accueillir les pigeons. Des aménagements intérieurs liés à cette occupation ont également été recensés. Il s'agit de traces d'ancrage qui devaient former un plancher, séparant ainsi une zone basse (espace de stockage, de travail, abri, assainissement, etc.), d'une zone surélevée dédiée à l'accueil des volatiles.

Phase 3 : réaménagements : des creusements de niches recoupant parfois les niveaux de boulins ont été observés dans les parties supérieures des parois. La présence de ces niches dans la volière pose des questions quant à leur fonction et à leur chronologie (cf. fig. 2).

Outre le pigeonnier, une structure circulaire rupestre, découverte en 1996 lors de travaux d'aménagement du site touristique, a fait l'objet de fouilles durant la campagne de 2022. La structure 1003 se présente sous la forme d'une cuve aménagée dans le rocher, caractérisée par des parois évasées et un fond plat. Deux décrochements internes, formant des sortes de marches, réduisent graduellement son diamètre de 2,52 m à 0,87 m. Au nord, un canal taillé dans la roche permettait vraisemblablement l'évacuation de liquides ou de matières. Deux sondages réalisés aux abords immédiats de l'ensemble ont permis d'apporter un éclairage sur sa chronologie. Bien que la fonction précise de ST 1003 demeure énigmatique, il est indéniable que ce site a subi plusieurs phases d'aménagement qu'il



SAINT-LÉON-SUR-VÈZÈRE, Le Conquil,
Fig. 2 : ST 1003 – Vue en plan, 1/50e (Clichés P. Poulain, traitement photogrammétrique N. Saulière).

conviendra de préciser ultérieurement. Néanmoins, les vestiges mobiliers recueillis permettent d'ores et déjà de situer son occupation vers la fin de l'époque médiévale (F. Chiron, Eveha).

Les fouilles de 2022 ont donc permis de documenter deux structures rupestres inédites sur le site du Conquil. L'étude du pigeonnier, bien que classique dans sa forme, apporte un éclairage intéressant sur les pratiques avicoles dans la région. La fonction de la structure circulaire demeure énigmatique. Plusieurs facteurs pourtant suggèrent qu'elle pourrait avoir servi de pressoir. L'étude historique réalisée en parallèle de la campagne de fouilles (A. Marty, Eveha) a démontré qu'une partie des terres de Peuchabou au XVII^e siècle (toponyme alors utilisé pour désigner le secteur du Conquil actuel), était dévolue à la culture de la vigne. Or, la fiente de pigeon, très prisée comme engrais naturel

dans la viticulture, devait améliorer la qualité du sol et, par conséquent, la production de vin. La cohabitation possible d'un pigeonnier et d'un pressoir à vin sur le site invite à une réflexion sur les interactions entre l'élevage, la viticulture et les pratiques alimentaires des populations médiévales et modernes du Conquil.

L'objectif à venir est de poursuivre la fouille aux abords de la ST 1003 afin d'observer de potentiels aménagements rupestres en lien. Ces observations pourraient permettre de valider ou non les hypothèses émises durant cette première campagne. Enfin, intégrer les données recueillies dans le paysage environnant permettra de retracer une histoire plus précise des activités menées dans ce secteur au cours du Moyen Âge et de l'époque moderne.

Gosset Corinne

SAINT-LÉON-SUR-VÈZÈRE

Le Moustier (abri inférieur)

L'année 2022 a marqué le début de la triennale 2022-2024 et notre neuvième campagne de fouilles à l'abri inférieur du Moustier. Cette opération vise notamment à constituer de nouvelles séries lithiques et fauniques grâce à des méthodes de fouilles modernes (positionnement des objets en trois dimensions) et notamment par des méthodes de récolte systématique (tamisage), méthodes qui n'avaient été appliquées auparavant (e.g. Peyrony de 1910 à 1914, Laville & Rigaud en 1969, Geneste et Chadelle 1982).

Depuis le début des nouvelles fouilles, plus de 50 000 pièces de plus de 2 cm ont été prélevées et coordonnées. A cela s'ajoute plus de 2000 mesures de fabriques, un grand nombre de photographies de terrain et des modèles photogrammétriques. Une très grande quantité de matériel a également été récoltée dans les refus de tamis. Ces nouvelles méthodes, pour certaines particulièrement chronophages, fournissent de nouvelles données essentielles pour mieux comprendre les processus de formation du site, un aspect qui n'était jusqu'à présent pas connu pour ce site-clef du Paléolithique moyen. Alors que le sommet de la séquence (couches I, J et K de Peyrony) a été fouillé de 2015 à 2019, nos efforts se concentrent désormais exclusivement sur la base de la séquence qui préserve les dépôts corrélables avec les couches G et H de Peyrony.

Lors de la campagne de fouille 2023, nous avons terminé la fouille des niveaux Discoïde (US de terrain B6 et B6b) et nous avons entamé la fouille de B7, (équivalent du sous-niveau H1 de Laville & Rigaud), avec comme objectif d'atteindre le sommet de la couche G en fin de campagne. Ces US B6 et B6b sont très riches en vestiges lithiques et fauniques et se caractérisent par une industrie lithique quasi-exclusivement issue de débitages discoïdes. Des industries lithiques composées notamment d'éclats allongés semblent apparaître dans l'US B7. Cette année, cette composante technologique a fait l'objet d'une étude minutieuse. Cet échantillon nous permettra de mieux documenter ce système de production encore relativement mal connu afin de l'insérer dans les archéoséquences du sud-ouest de la France.

Du point de vue des processus de formation du site, les US B6, B6b et B7 s'insèrent dans le modèle géoarchéologique proposé par J.-P. Texier et collaborateurs (2020), ces dernières correspondant à une nouvelle alternance entre une phase d'éboulis associés à du ruissellement et un épisode d'inondation de la Vézère.

Gravina Brad et Thomas Marc
pour l'équipe scientifique

SAINT-MAYME-DE-PÉREYROL

Le Bourg, route Pierre Grellety

Des travaux d'assainissement portés par le Grand Périgueux dans le bourg de la commune a conduit, en premier lieu, à la réalisation de deux sondages d'une surface totale de 11 m² par le Service régional de l'archéologie à l'automne 2021. Implantés sur la place du bourg et rue Pierre Grellety, ceux-ci ont permis d'identifier un niveau de sépultures, apparaissant immédiatement sous un radier de préparation supportant l'asphalte. Les tombes, disposées régulièrement et sans recoupement apparent, incisent immédiatement le terrain naturel fait d'argile orangée. Un mur d'axe ouest-est, observé sur une seule assise, a également été reconnu dans le deuxième sondage, situé au nord de la place, en limite de la RD42E1, dite « route des Mérovingiens ». Ces vestiges sont attribuables au cimetière paroissial associé à l'église Saint-Maxime, dont l'usage semble s'achever dans le premier tiers

du XIX^e et qui est arasé, vraisemblablement au cours du même siècle, pour atteindre le niveau de la place actuelle.

Ces observations ont conduit à la prescription d'une fouille archéologique sur le tracé de l'assainissement, pour la portion de la route Pierre Grellety en avant de la mairie et de l'église (cf. fig.). En juillet 2022, l'Inrap a ouvert une tranchée de fouille sur une longueur de 25 m et une largeur de 1,50 m, complétée par une petite fenêtre ouverte le long du tracé. L'ensemble représente une surface de 53 m². Cette intervention a été complétée par le suivi de l'installation de l'assainissement pour ce tronçon, en août 2022.

44 inhumations primaires individuelles ont été reconnues au sein de l'espace fouillé (cf. fig.). Si l'opération a permis de confirmer l'arasement ancien du cimetière et la présence d'un unique niveau

d'inhumation dans la partie nord du cimetière, comme suggéré par les premiers sondages, la partie centrale de la fouille – plus proche de l'église et de son parvis - montre une plus forte densité de tombes et jusqu'à cinq niveaux d'inhumations sur une hauteur d'à peine 0,70 m. L'aménagement des sépultures, avec couverture de dalles et logette céphalique pour les plus anciennes, et le rare mobilier recueilli attribuent les inhumations au Bas Moyen Âge et à l'Époque moderne. L'étude taphonomique des squelettes et la présence de clous indiquent l'emploi de cercueil, éventuellement complétés par des éléments souples type linceul ou vêtement. Au sud de la zone fouillée, plusieurs états d'un même fossé, orienté nord-sud, ont été reconnus. Les tombes ne semblent pas l'outrepasser et il pourrait indiquer une limite ouest du cimetière. Une succession de niveaux de sol blanchâtres a été observée sur tout le quart sud de la fouille et s'étend au-delà dans cette direction. Elle se superpose au fossé et à plusieurs tombes. Elle a été partiellement arasée, probablement lors de l'abaissement du niveau de la place au XIX^e siècle. Il peut s'agir d'un niveau de circulation fonctionnant avec les maisons voisines, possiblement anciennes car déjà visibles sur le cadastre de 1829.

Une étude documentaire sur les registres paroissiaux, menée à la suite de l'opération, doit permettre d'appréhender la mortalité au sein de la commune et le recrutement du cimetière paroissial. Ces données



SAINT-MAIME-DE-PÉREYROL, Le Bourg, Plan général des vestiges et détail sur un groupe d'inhumations médiévales et modernes.

seront ensuite confrontées aux observations faites au sein de la fenêtre de fouille.

Nivez Erwan

SARLAT-LA-CANÉDA

Avenue du Colonel Kauffmann

Cette opération de diagnostic émane d'une prescription du Service régional de l'archéologie qui fait suite au dépôt d'un projet de construction d'une résidence seniors.

D'une superficie de 10 904 m², cette opération n'a pas permis de mettre au jour une quelconque

occupation archéologique. Une érosion importante lors du Pléistocène qui persiste à l'Holocène est un des facteurs qui expliquent cette absence.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Grigoletto Frédéric

SAVIGNAC-DE-MIREMONT

La Ferrassie

Notice non parvenue.

Shannon Mac Pherron (Sup)

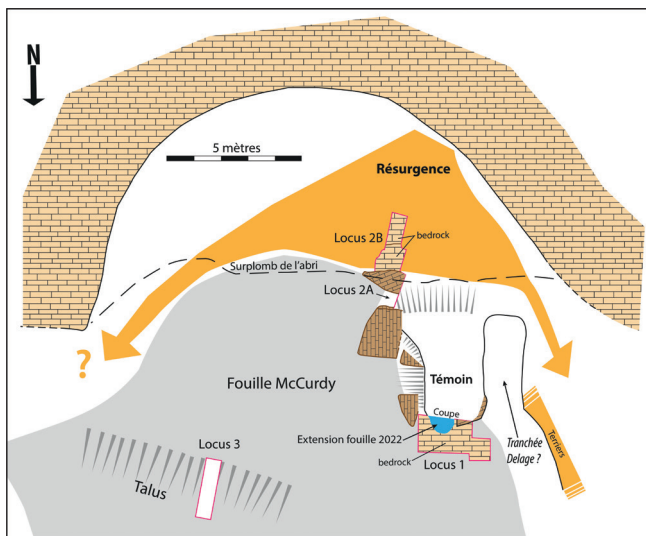
SERGEAC Abri des Merveilles

L'opération menée à l'abri des Merveilles a permis de faire le point sur l'éventuel potentiel de ce site pour la connaissance du Moustérien Quina. D'abord, nous avons pu comprendre que dans l'abri même, les dépôts archéologiques paléolithiques n'ont pas disparu du fait des aménagements historiques, comme le considérait F. Delage en 1937, mais essentiellement à cause de la réactivation, probablement au début de l'Holocène, d'une résurgence karstique au fond de l'abri qui en a certainement totalement purgé le remplissage archéologique en laissant à leur place

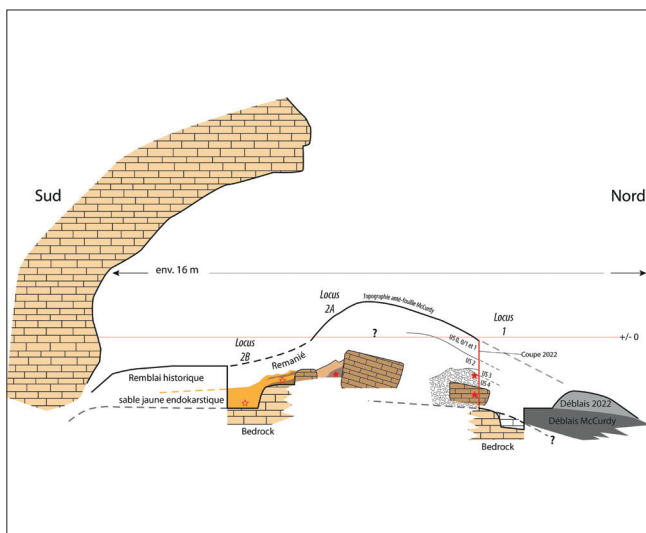
une épaisse couche de sable jaune (cf. fig. 1 et 2). Les aménagements historiques n'ont probablement attaqué que marginalement les dépôts archéologiques subsistant.

Il apparaît que cette résurgence karstique a également détruit les dépôts sur le talus de l'abri à l'ouest. Sur le talus à l'est de l'abri, nous ignorons s'ils ont disparu – et s'ils ont disparus, comment. La préservation des couches archéologiques sur le talus en face de l'abri ne doit donc qu'à la présence d'un premier éboulement du surplomb, antérieur aux occupations préhistoriques. Avant les fouilles MacCurdy, les couches formaient ainsi un cône ouvert vers la vallée et s'étendant jusqu'à la route qui dessert le vallon de Castel-Merle.

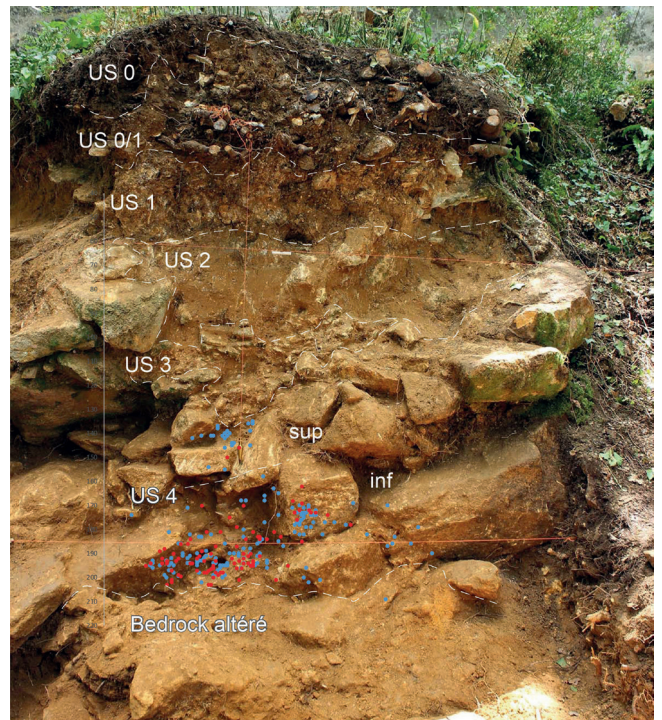
Malheureusement, il semble que le gisement de l'abri des Merveilles ait été exploité en quasi-totalité lors des fouilles MacCurdy qui se sont étendues sur au moins 150 m². Ces fouilles laissèrent un petit témoin en avant de l'auvent de l'abri dans sa partie ouest ; témoin que Delage fouilla en partie. Ce témoin, que nous avons ravivé par une coupe frontale, nous a permis de retrouver la stratigraphie décrite par F. Delage. Malheureusement, elle est en marge du site et la sédimentation y est très grossière, essentiellement apportée par l'éboulement de l'auvent de l'abri : elle n'offre guère de garantie quant à la cohérence et l'homogénéité archéologique des dépôts.



SERGEAC, Abri des Merveilles, Fig. 1. Plan schématique de l'abri des Merveilles reflétant notre compréhension du site à l'issue de notre intervention. Il en ressort que la majeure partie du site a été fouillée par Mc Curdy, tandis que la partie abritée a été purgée par une résurgence karstique. DAO S. Soriano.



SERGEAC, Abri des Merveilles, Fig. 2. Profil et organisation schématique des dépôts selon l'axe sagittal et localisation des principaux amas de vestiges archéologiques. Étoile rouge pleine : vestiges en position primaire ou sub-primaire ; étoile rouge évidée : vestiges en position secondaire. DAO S. Soriano.



SERGEAC, Abri des Merveilles, Fig. 3. Coupe frontale dans le locus 1 en fin d'opération, sur laquelle sont projetés les vestiges coordonnés (en bleu les objets lithiques, en rouge les restes de faune). Les limites des unités stratigraphiques sont figurées en pointillés. Cliché et DAO S. Soriano.

Toutefois, nos observations nous permettent tout de même de considérer que l'industrie du Moustérien Quina de la collection Peyrony du musée national de Préhistoire (provenant au moins en partie de la fouille Delage) est bien issue de la couche moustérienne la plus profonde (US4 inf.) et qu'il y avait une couche moustérienne plus récente, à éléments typo-Levallois et Levallois (US4 sup. ; voir cf. fig. 3). Notre opération

scientifique aura permis de faire le point sur le potentiel archéologique de l'abri des Merveilles, quasi réduit à néant par les fouilles MacCurdy. La surface du témoin atteint encore une dizaine de m², mais les conditions stratigraphiques n'y sont guère favorables à une discrimination fine des phases d'occupation.

Guérin Guillaume, Soriano Sylvain
et Bourguignon Laurence

Bas Moyen Âge à
Époque contemporaine

SIGOULÈS-ET-FLAUGEAC

Le bourg – Église et cimetière Saint-Rémy de Flaugéac

Le diagnostic fait suite au projet de réfection de la toiture de l'église Saint-Rémy et du nivellement du parvis.

L'église Saint-Rémy, fondée au XIV^e siècle, est de forme rectangulaire. Le chevet est plat et la façade possède un portail à quatre voussures. Le clocher-mur possède deux baies de plein-cintre. Le diagnostic a mis en évidence dans la tranchée 1 un niveau de mortier qui pourrait correspondre à la phase de construction de la

nef et du contrefort nord-ouest. La sépulture découverte dans la tranchée 2 est la seule observée lors de cette opération.

Enfin un mur dans la tranchée 3 permet de s'interroger sur la présence d'un aménagement antérieur à l'église, à moins qu'il ne s'agisse d'une phase de soubassement contemporaine du mur-clocher.

Tregret Mathieu

Néolithique récent,
Haut Moyen Âge

SOURZAC

La Font du Fraisse

Premier Âge du Fer,

L'opération de diagnostic de Sourzac « La Font du Fraisse » a porté sur une emprise de 115 200 m² constituée de parcelles agricoles. Le site se situe dans la vallée de l'Isle, en rive gauche de la rivière. Il est implanté sur les moyennes terrasses Fw1 et Fw2, ainsi que la basse terrasse Fz et accuse une pente relativement marquée du sud vers le nord à l'origine de phases érosives importantes.

Les sondages de la moitié sud de l'emprise ont révélé la présence d'un sol brun localisé, d'une trentaine de centimètres d'épaisseur, livrant du mobilier lithique et céramique bien conservé attribuable à un Néolithique récent proche des ensembles identifiés sur les sites bien datés des Vaures à Bergerac et du Guel à Prigonrieux. Ces vestiges sont associés à deux structures à pierres chauffées.

À proximité, le diagnostic a révélé les fondations d'une cabane excavée médiévale livrant du mobilier du IV^e-VI^e siècle et d'un possible fond de silo (cf. fig. 1). Un possible bâtiment d'au moins 20 m de long situé à une centaine de mètres au nord-ouest de cet ensemble pourrait participer à cette occupation

Le secteur nord-ouest a permis de découvrir cinq trous de poteau pouvant marquer l'emplacement d'un

bâtiment, s'ouvrant au sommet d'un horizon brun dans lequel ont été collectés des silex taillés et tessons de céramique de facture néolithique et protohistorique. À l'extrémité sud de ce secteur, a été découvert un probable paléochenal livrant du mobilier néolithique, ainsi qu'une grande quantité de tessons de céramique attribués au Premier Âge du Fer. Une partie de ces dépôts a été interprétée comme de probables rejets détritiques en position primaire.

Enfin, le secteur central a livré une petite concentration de mobilier lithique et céramique, également contenue dans un horizon brun, associée à une structure à pierres chauffées et deux trous de poteau. Une attribution large au Néolithique ou à la Protohistoire est envisagée pour cet ensemble.

Le reste des découvertes concerne des faits isolés : quelques structures de combustion non datées, des fosses non déterminées, ainsi que des tronçons de fossés parcellaires identifiables sur le plan cadastral napoléonien.

Chamaux Gabriel



SOURZAC, La Font du Fraisse,
Vue zénithale de la cabane excavée médiévale F 1301.

Moyen Âge,
Époques moderne
et contemporaine

LA TOUR-BLANCHE-CERCLES Jovelle, bois de Halas

Au cours de l'année 2022, les membres du Club Histoire et Patrimoine de La Tour-Blanche ont entrepris durant cinq semaines l'inventaire des carrières à ciel

ouvert situées dans la commune de La Tour-Blanche, autour de la grotte ornée de Jovelle et en particulier dans le bois de Halas.

Nous voulions poser les bases d'un recensement de ces carrières, similaire au projet porté par Jacques Gaillard en Saintonge.

L'objectif était de les répertorier, les géolocaliser et recueillir des informations de dimensions et de traces d'outils. Au total, 78 carrières ont été recensées et enregistrées sur des fiches. Lors de cette opération d'envergure, sept carrières portant des traces d'occupations ou d'habitats temporaires comme des cabanes avec des murets ayant pu servir d'abris ou des encoches diverses dans la roche ont été distinguées.

Afin de préciser leur chronologie d'utilisation et leurs modes d'exploitation, elles feront l'objet d'investigations plus poussées grâce à une fouille programmée s'étalant sur les années à venir.

Duverneuil Gabriel



LA TOUR-BLANCHE-CERCLES, Jovelle, Carrière B46
dite de « la vache morte » ou de « la cathédrale ».

Aurignacien, Gravettien
Néolithique,

LA TOUR-BLANCHE-CERCLES Grotte de Jovelle

Protohistoire,
Âges des métaux

Découverte en 1983, le site archéologique de Jovelle est la propriété du département de la Dordogne depuis 2006. Il s'agit d'un ensemble patrimonial complexe, comprenant une grotte ornée de gravures paléolithiques, un gisement possiblement contemporain des gravures, des espaces sépulcraux néolithiques et protohistoriques, une carrière de meules médiévale, une carrière de pierres de taille, à ciel ouvert puis souterraine au XIX^e siècle et enfin des diaclasses, parallèles à la grotte ornée, dont au moins deux ont été occupées par des carnivores pléistocènes.

Les différentes activités des carriers (carrière de meules et de pierres de taille) ont conduit à l'effondrement d'une partie de la paroi gauche. L'état sanitaire de l'entrée demeure actuellement inconnu.

Malgré un potentiel archéologique important identifié dès sa découverte, la grotte de Jovelle est restée jusqu'alors peu explorée. Rapidement après sa découverte, les premières études se sont concentrées sur le dispositif pariétal et le levé topographique de la cavité. Entre 2015 et 2017, trois années de prospections thématiques et une opération de fouille préventive menée

par J-P. Chadelle, préalablement à l'implantation d'une structure de couverture, ont permis de mieux cerner la chronologie des occupations de la grotte. Toutefois, ces observations ne s'appuyaient que sur l'analyse technotypologique du mobilier collecté sur le sol de la cavité associée à quelques datations isotopiques. De ce fait, la puissance du remplissage, la chrono-stratigraphie du site et la taphonomie des niveaux archéologiques restaient donc à préciser.

Le projet proposé depuis 2020 visait donc à évaluer le potentiel archéologique du remplissage par la réalisation de sondages limités. Trois sondages sont actuellement en cours (*cf.* fig. 1) pour répondre à ces questions. Pour mieux comprendre les dynamiques de remplissage, leurs puissances et leurs histoires taphonomiques, une étude géoarchéologique de chacun des locus, ainsi qu'une étude de résistivité électrique couplée avec une étude radar ont pu être réalisées cette année.

Les premiers résultats pourraient être perçus en demi-teinte, mais restent malgré tout très positifs. La synthèse de l'ensemble de ces résultats, y compris ceux obtenus sur le matériel archéologique, permet de dresser

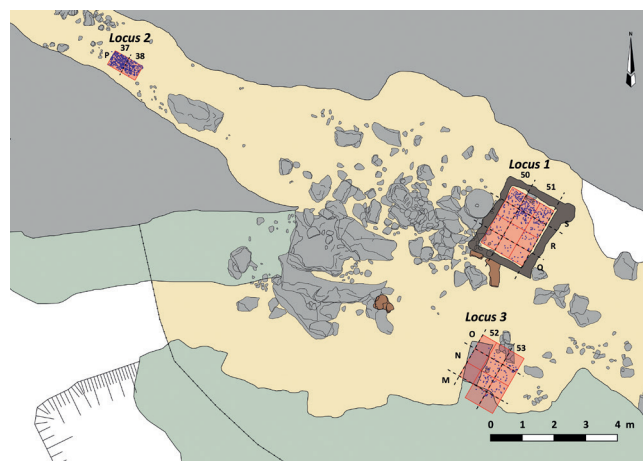
le constat suivant. Dans la zone actuellement étudiée, les premiers 50 à 60 cm de remplissage, marqués par une signature de résistivité électrique et radar différentes, correspondent à des sédiments remaniés, observation confirmée par la fouille. Cette destruction superficielle des niveaux est polyfactorielle, et intègre notamment l'action des fousseurs, la bioturbation liée aux lombrics, des phénomènes de chablis, sans oublier une origine anthropique omniprésente liée principalement à l'activité des carriers. Toute la séquence sédimentaire n'est probablement pas détruite, puisque celle-ci varierait entre 1,20 m à 2,50 m suivant les secteurs. Nous avons donc entre 60 cm et un peu moins de 2 m de séquence encore potentiellement conservée. Reste cependant à espérer que celle-ci ait enregistré la trace d'occupation(s) humaine(s).

L'ensemble des données acquises ces dernières années permet de dresser le tableau chronologique suivant.

Les premières traces de fréquentation de la cavité pourraient être celles de carnivores. La présence de restes de Hyènes des cavernes et d'os rongés plaide en faveur d'une occupation de la cavité comme tanière à l'image des occupations reconnues aux alentours.

Les premières occupations humaines sont vraisemblablement datées du Paléolithique récent ancien, probablement dès l'Aurignacien récent. Plusieurs indices laissent également entendre un réinvestissement de l'espace (dont le dispositif pariétal ?) au Gravettien (Gravettien moyen ?), et peut-être au cours du Magdalénien à en juger par une datation.

Postérieurement, la cavité va être réinvestie à partir du Néolithique récent, entre 3500 et 3000 av. n. è., et utilisée comme lieu de dépôts funéraires. Après un hiatus d'environ 500 ans, la grotte fait à nouveau l'objet de dépôts funéraires – dont la nature reste à préciser – pendant la seconde moitié du III^e millénaire.



LA TOUR-BLANCHE-CERCLES, Grotte de Jovelle, plan de localisation des 3 locus fouillés, et projection des vestiges côtés (campagnes 2020-2022).

Le corpus céramique et deux dates sur charbons indiquent ensuite une fréquentation durant le Premier et le Second Âge du Fer. La nature de celles-ci demeure à ce jour inconnue, l'hypothèse d'une utilisation comme espace funéraire est en effet remise en question suite aux datations réalisées sur les vestiges humains chauffés, dont aucun ne date de ces périodes.

La cavité sera par la suite fréquentée à de nombreuses reprises à des périodes plus récentes, depuis le Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui. Toutefois la trace de ces fréquentations ne semble pas avoir été enregistrée dans le remplissage sédimentaire originel de la cavité (avant sa destruction), mais se trouve plutôt dans des remblais, c'est-à-dire des dépôts en partie issus d'un apport extérieur, dont l'accumulation se fait à partir du moment où tout ou partie de la cavité s'est retrouvée à l'air libre.

Michel Alexandre

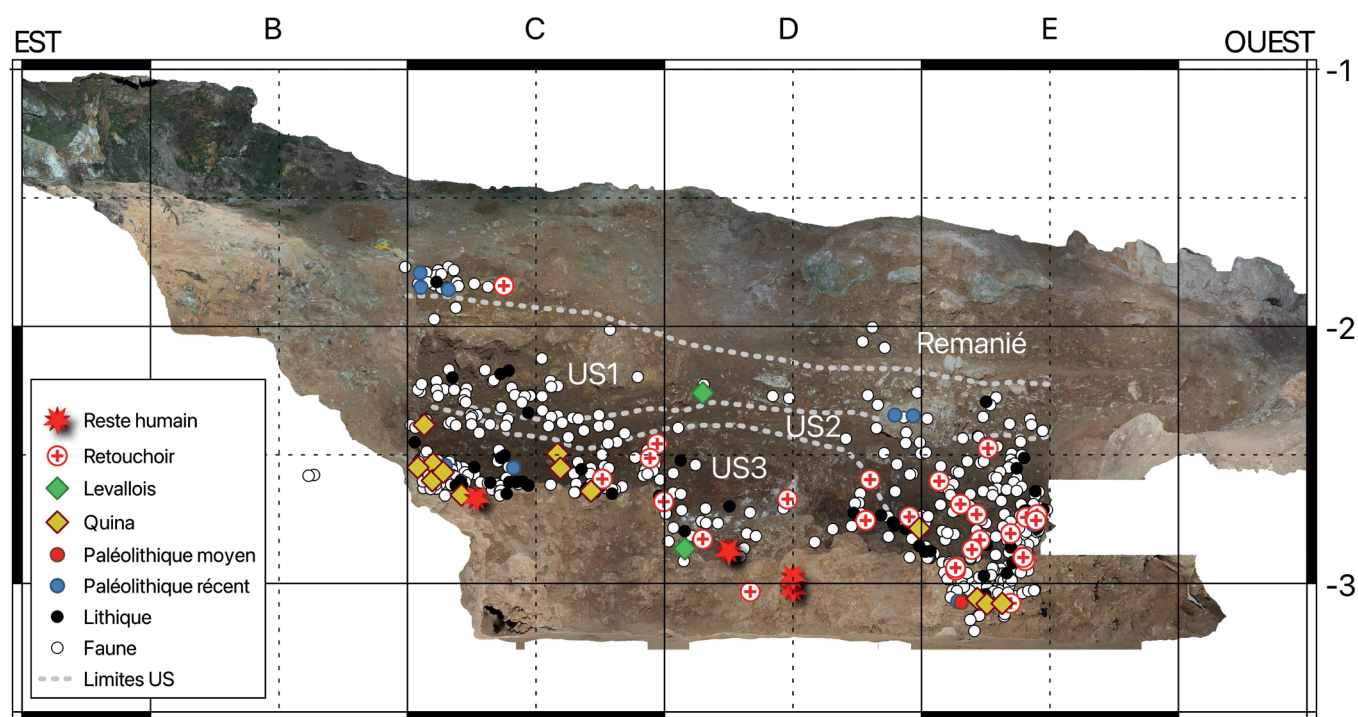
Paléolithique moyen
et supérieur

TOURTOIRAC Abri Tourtoirac

Depuis 2019, la reprise des recherches archéologiques à l'abri Tourtoirac vise à mieux comprendre les dynamiques d'occupation d'un territoire excentré par rapport aux centres classiques de la Préhistoire périgourdine et charentaise et d'évaluer ses évolutions de la fin du Paléolithique moyen au début du Paléolithique récent.

En 2022, les recherches de terrain se sont focalisées sur deux secteurs localisés respectivement à l'est et à l'ouest de l'abri. À l'ouest, la fouille du lambeau de couche identifié en 2021 sur une dalle d'effondrement a

permis la mise au jour de moyennes et grandes faunes dominée par le renne. Les carnivores sont principalement représentés par le renard. Les vestiges lithiques s'inscrivent dans la diversité technologique associée au Gravettien moyen, bien que les fossiles directs des faciès Noaillien et Rayssien soient mélangés. L'industrie en matière osseuse se compose de retouchoirs, de fragments de baguette, d'éléments apointés et de supports. Cet ensemble typo-technologique est compatible avec une attribution gravettienne en dépit de l'absence d'élément diagnostique. L'analyse



TOURTOIRAC, Abri, Fig. 1 : Projection des mobiliers sur l'ortho image de la coupe est/ouest de l'abri de Tourtoirac. Fouille 2022.

micromorphologique a mis en évidence une bioturbation extrêmement intense qui masque la microstructure originelle du dépôt dans ce secteur localisé sous la ligne d'égouttement de la falaise. Les signes de cette bioturbation sont corroborés par la présence d'avifaunes et de microfaunes anciennes et modernes dans les dépôts. De plus, des passages récents sont attestés par la présence de tessons de céramique et d'une pièce Napoléon III sur la partie sommitale du lambeau. Il n'est donc pas possible de départager entre les deux hypothèses suivantes : (1) si le secteur correspond à une zone de déblais de fouilles anciennes – qui précèderaient les fouilles Laville sur la base des documents d'archive – celles-ci se seraient limitées à la partie supérieure de la séquence stratigraphique sans atteindre les occupations moustériennes ; (2) si le secteur est un lambeau de couche en place, l'occupation préhistorique de l'abri au cours du Gravettien moyen s'étendait certainement sur la totalité de l'aire couverte par l'abri. Dans ce second scénario, l'introduction de vestiges avifauniques, microfauniques et culturels modernes dans le dépôt – qui ne fait que 15 cm d'épaisseur maximum – pourrait s'expliquer par le passage répété d'animaux et d'humains à cet endroit qui correspond à un rétrécissement de la deuxième terrasse des falaises de Tourtoirac et par des processus de percolation et de bioturbation.

À l'est de l'abri, l'opération s'est déroulée en trois temps. Premièrement, deux blocs d'effondrement localisés au fond de l'abri ont été débités et retirés afin de pouvoir étendre en toute sécurité la zone fouillée vers la diaclase pour mieux comprendre son apport à

la formation du site. En second lieu, le nettoyage des sédiments remaniés présents dans la tranchée « est » de Laville a été entamé en conservant une épaisseur de ~30 cm pour prévenir la compaction des dépôts en place sous-jacents. Enfin, 2,5 m² ont été fouillés afin de remettre en état la coupe « sud » endommagée par les clandestins dans le but de proposer une première définition des unités stratigraphiques qui pourra à termes être comparée à la séquence proposée par Laville.

En fin de campagne, trois unités stratigraphiques ont été identifiées (cf. fig. 1). Au sommet de l'US 1, des vestiges attribuables au Gravettien moyen ont été mis au jour. Des vestiges moustériens associés aux technocomplexes lithiques Levallois et Quina sont présents à la base de l'US 2 et dans l'US 3 mais leur faible nombre prévient d'établir avec précision une succession chronologique précise. Sur le plan de la faune, le renne domine toute la séquence. Cette espèce est principalement représentée par des restes squelettiques des membres charnus dont une proportion importante porte des stries de boucheries (28,5 %) et des impacts de percussion pour accéder à la moelle (14,1 %). On retrouve également une concentration de carnivores, i.e., renard, ours des cavernes et hyène, à la base de l'US 1 et au sommet de l'US 2. Hormis une côte d'ours, les carnivores sont uniquement représentés par des éléments crâniens. Les retouchoirs sont nombreux (n = 36) et sont principalement retrouvés dans les US 2 et 3.

Enfin, pour ce qui concerne les restes humains, le tri des collections fauniques conservées au Musée national de préhistoire et la fouille ont livré respectivement neuf



TOURTOIRAC, Abri, Fig. 2 : Photomontage des fragments de diaphyses d'os long et du MTC 3 retrouvés dans les collections Laville lors du tri de la faune et des vestiges humains découverts depuis la reprise des fouilles.

et cinq restes (cf. fig. 2) portant ainsi à 16 le nombre total de restes humains issus de l'abri Tourtoirac. Ces vestiges correspondent principalement à des phalanges et des fragments d'os long, e.g., fémur, tibia, *fibula*. De plus, une première molaire déciduale supérieure gauche a également été mise au jour lors de la fouille. Lorsque diagnostiques, les restes humains sont tous attribuables aux Néandertaliens. Lorsque trouvés dans les dépôts en place, ils proviennent tous de l'US 3. Qu'ils soient issus des fouilles anciennes ou des fouilles en cours, ces restes présentent une fréquence élevée de modifications anthropiques, e.g., strie de boucherie, impact de fracturation pour exposer la moelle, raclage, etc. Quatre d'entre eux ont par ailleurs été utilisés

comme retouchoirs et autres outils expéditifs. Ces observations questionnent l'association de pratiques mortuaires comportant un cannibalisme commensal et l'utilisation de restes humains à des fins technologiques au cours du Moustérien qui n'est pas sans rappeler les comportements documentés à Goyet (Rougier et al., 2016).

Doyon Luc

- Rougier, Hélène, Isabelle Crevecoeur, Cédric Beauval, Cosimo Posth, Damien Flas, Christoph Wißing, Anja Furtwängler, et al. « Neandertal Cannibalism and Neandertal Bones Used as Tools in Northern Europe. » *Scientific Reports* 6 (1), 2016 : 29005. <https://doi.org/10.1038/srep29005>.

VERGT-DE-BIRON Le Point du Jour

Sur une parcelle de 4634 m² en rive gauche du Dropt, la construction d'une maison individuelle à proximité du dolmen du « Point du Jour » justifie une prescription de sondage archéologique.

Signalé pour la première fois en 1821, ce dolmen implanté sur un petit promontoire est conservé sur 6,20 x 1,30 m. Six orthostates en grès sidérolithique supportent une imposante table issue du même matériau. Les fouilles anciennes l'ont presque entièrement vidé, mais une nouvelle exploration en 1986 à l'occasion de l'aménagement d'une aire de repos à proximité a livré une pointe de flèche et une perle en variscite qui plaident pour une utilisation au Néolithique final (Detrain 1986). À proximité immédiate s'étendent des fronts des carrières d'extraction de matériaux de construction ou de minerai de fer.

Deux tranchées ont été réalisées dans le sens de la pente de part et d'autre de l'emprise. Elles totalisent 224 m² observés qui représentent 4,8 % de la surface de l'emprise prescrite. La tranchée réalisée en limite orientale montre une stratigraphie dépourvue de vestiges, avec une épaisse séquence de limons argileux pléistocènes observés sur une épaisseur maximale de 4,2 m sans pouvoir atteindre le substrat tertiaire ou les alluvions grossières.

En limite occidentale en revanche, la tranchée livre deux indices d'occupations archéologiques. En pied de versant, proche de la limite d'emprise, une dépression livre des tessons roulés attribuables à la fin de l'époque gauloise (amphores gréco-italiques Dressel, céramique commune) qui ne s'associent à aucune structure. Ils correspondent à des indices de fréquentation qui



VERGT-DE-BIRON, Le Point du Jour, À proximité du diagnostic, dolmen du Point du Jour, vu vers le nord.

signent la proximité d'une occupation structurée située en-dehors de l'emprise, probablement plus proche du cours du Dropt.

Au milieu de la même tranchée, une vaste dépression est peut-être d'origine karstique. Sa base est comblée d'une séquence hydromorphe signalant une mare qui a pu être utilisée pour l'abreuvement du bétail. De nombreuses scories indiquent la proximité d'activités de réduction du minerai de fer, qui font aussi écho à quelques taches charbonneuses superficielles qui sont peut-être des charbonnières, ainsi qu'aux fronts de carrières entourant le dolmen. Quelques rares tessons de céramique vernissée indiquent une attribution aux époques Moderne et Contemporaine.

Prodeo Frédéric

VILLETOUREIX Chez Thuilet, secteur magdalénien

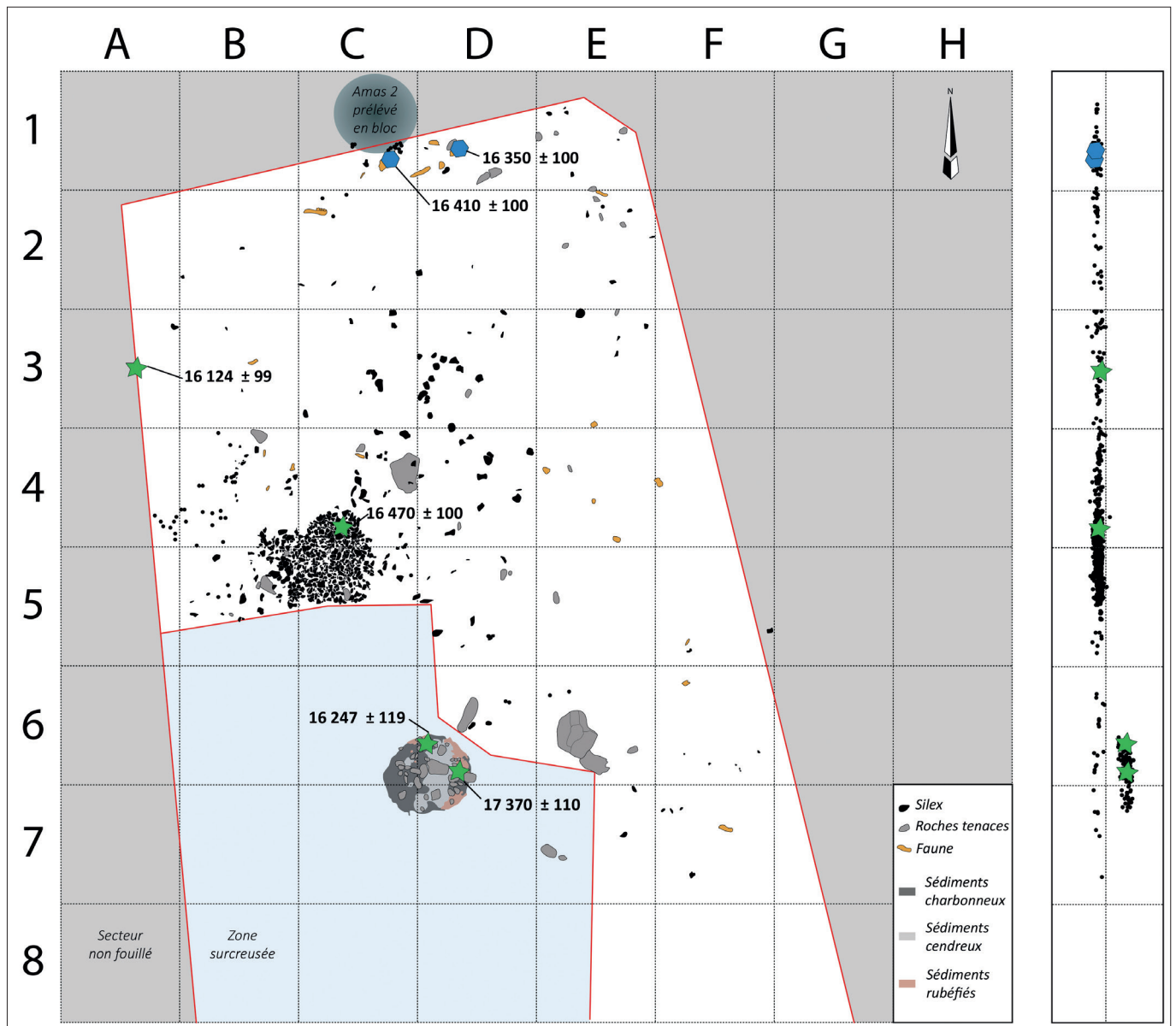
Le gisement Magdalénien de Chez Thuilet a été découvert de manière fortuite lors d'une opération préventive dirigée par A. Chancerel en 2007. Fouillée sur près de 30 m², cette occupation, exceptionnellement bien conservée en bord de Dronne, a livré un sol d'habitat comprenant un foyer structuré, un amas de débitage et plus rares encore des restes fauniques de bovidés.

Bien connus dans le nord de la France, et notamment en région parisienne, de telles découvertes sont en revanche exceptionnelles en Aquitaine. La publication de ces résultats paraît alors incontournable. L'objectif

de ce programme est donc de combler les manques du rapport d'étude préliminaire et de reprendre diverses études et analyses.

Pour mémoire, en 2021, les études environnementales avaient pu être complétées (géologie et malacologie), notamment par le biais de datation 14C d'échantillons de malacofaune. Les données issues de la fouille avaient fait l'objet d'un récolement et ont également été informatisées (cf. fig. 1).

L'intégralité des vestiges lithiques avait pu être étudiée et avait bénéficié d'une étude tracéologique. Une partie de ce mobilier a également pu être dessinée.



VILLETTOUREIX, Chez Thuilet, Plan de localisation des datations réalisées sur le site, et projections associées (en Y-Z).
Les étoiles vertes figurent les datations sur charbons, les hexagones bleus celles sur os. @ CD24. 2021.

Enfin, plusieurs dates ont été réalisées, sur os et sur charbons (cf. fig. 1).

En 2022, nous avons pu compléter tout cela par une étude pétrologique détaillée, une analyse des remontages lithiques, ainsi qu'une étude spatiale de l'occupation.

A l'heure actuelle les études physico-chimiques sur les sédiments du foyer sont encore en cours.

Michel Alexandre

NOUVELLE-AQUITAINE DORDOGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 2 2

N°						N°	P.
28427	MAREUIL-SAINT-PAUL-LIZONNE	Programme pluriannuel de la gestion de la Dronne - Lizonne (2020-2030)	SALVE Serge †	INRAP	OPD	59	256
28332	Métallurgie du fer par le procédé direct dans le département de la Dordogne		DIEUDONNE-GLAD Nadine	SUP	PRT	60	257
28393	Prospection-inventaire en Dordogne		CHEVILLOT Christian	BEN	PRD	61	258

MAREUIL - SAINT-PAUL-LIZONNE Programme pluriannuel de la gestion de la Dronne - Lizonne

Ce diagnostic a été effectué dans le cadre de travaux en rivière, réalisés par le Syndicat de rivière du bassin de la Dronne.

La phase retenue de l'année 2022 concerne les communes de Mareuil, au lieu-dit Lespinasse et de Saint-Paul-Lizonne, au lieu-dit Chez Riganaud. Ces deux opérations font l'objet d'une unique prescription archéologique du service régional de l'archéologie.

A Mareuil, le diagnostic est réalisé en lieu et place d'un futur chenal qui joindra un bief du moulin de Lespinasse à la Belle, un affluent de la Lizonne. Deux tranchées de diagnostic et deux carottages ont permis d'appréhender les dépôts du comblement alluvial de la Belle sur une épaisseur de 2 m. Ces tranchées n'ont révélé aucune trace d'occupation ancienne de la parcelle.

Les relevés sédimentaires ont confirmé que les dépôts contenus sous la parcelle appartiennent à une même entité géomorphologique, à savoir, une plaine alluviale plus ou moins inondable.

Hormis les niveaux les plus profonds reposant sur le rocher calcaire, de nature grossière et correspondant à une rivière fonctionnant sous climat périglaciaire avec un style en tresse, les dépôts sus-jacents sont des fines couches argileuses accumulées sur le fond d'une dépression formant une étendue d'eau plus ou moins pérenne.

Cependant, l'absence de niveaux organiques indique une fluctuation importante de la nappe d'eau, indiquant que les milieux de sédimentation s'apparentaient davantage à des palus. En revanche, les couches

supérieures sont des limons d'inondation déposés lors des débordements de la rivière.

A Saint-Paul-Lizonne, le diagnostic est réalisé sur une parcelle défrichée à l'emplacement d'un futur chenal qui joindra le canal de décharge du Moulin de Pisseloube au cours actuel de la Lizonne. Trois tranchées de diagnostic et deux carottages ont permis d'observer et de décrire les dépôts supérieurs du comblement alluvial de la Lizonne sur une hauteur de 3 m, hauteur limitée par la présence de la nappe d'eau. Les carottages ont servi à caractériser la sédimentation alluviale située sous la nappe d'eau et devaient garantir un prélèvement en colonne des sédiments pour de possibles analyses. Les tranchées n'ont révélé aucune trace d'occupation ancienne.

Les sédimentations relevées dans les tranchées de diagnostic et par la lecture des prélèvements carottés, présentent sept séquences bien distinctes numérotées de I à VII) :

- I. Dépôts de galets et de sables calcaires séparés par des niveaux plus succincts de marne.
- II. Dépôt de vases contenant des coquilles entières et bien conservées (développement in situ).
- III. Enfoncement du talweg et érosion partielle des séquences I et II.
- IV. Tourbification.
- V. Tourbification et dépôts crayeux.
- VI. Dépôts crayeux et vaso-calcaires.
- VII. Remblai.



MAREUIL-SAINT-PAUL-LIZONNE - Chez Riganaud, la stratigraphie.

■ **Bilan**

Dans les deux cas, nous noterons l'absence de vestiges archéologiques.

La sédimentation étudiée (Rémy Artuis, Inrap) est complexe et nécessiterait des compléments d'analyse pour bien définir les milieux de sédimentation (palynologie et malacologie) et pour caler chronologiquement les séquences sédimentaires afin de corréliser les changements hydro-morphologiques avec les variations climatiques et les forçages anthropiques. L'analyse de la couverture Lidar de

ce secteur pourrait aussi apporter des informations précieuses sur le relief de la plaine alluviale afin de déterminer des entités géomorphologiques fossiles (paléochenaux, dépression/plan d'eau, terrasse, etc.). Ces informations complèteraient avantageusement les résultats des travaux entrepris par le PCR « Relations Homme-Milieu dans les fonds de vallées du Périgord durant l'Holocène » dirigé par Chantal Leroyer à la fin des années 1990.

Notice rédigée par Grigoletto Frédéric
pour Salve Serge (†)

Âge du Fer,
Moyen Âge

Métallurgie du fer par le procédé direct dans le département de la Dordogne

Gallo-romain

La campagne de prospection menée en 2022 dans le sud du département de la Dordogne a permis de recenser dix sites de production métallurgique qui ont été cartographiés et dont la surface a été mesurée.

Ils n'ont pas pu être datés précisément, faute de matériel céramique mais ils peuvent être tous rattachés, par l'aspect des scories qu'ils renferment, au procédé de réduction directe du minerai de fer qui se développe

depuis le Second Âge du Fer jusqu'à la fin du Moyen Âge. Ils ont fait l'objet de prélèvement de matériel métallurgique : scories, parois de fourneaux, minerais potentiel. Des analyses chimiques ont été entreprises pour mesurer la teneur en fer des possibles minerais.

Une poursuite de ce projet est prévue en 2023, avec, en particulier la réalisation d'analyses chimiques élémentaires sur les scories recueillies.

Dieudonné-Glad Nadine et Grelier Alice

Prospection-inventaire Dordogne

En 2022, nous avons poursuivi nos prospections et recherches sur de nombreux sites et secteurs de la Dordogne avec l'équipe de l'Adrahp : vallées de la Dronne, de l'Isle et de la Dordogne. Canton d'Eymet, La Double et le Landais.

Cette opération s'est focalisée sur de nouveaux secteurs d'occupation peu connus du Périgord, à partir de clichés aériens (Géoportail, Google Earth, Lidar, drone) et de prospections pédestres au sol. Cette recherche rentre dans de nouvelles problématiques de connaissance autour de l'occupation au sol du Néolithique et surtout de la période gauloise en Périgord.

— Prospections du site de la ville ouverte gauloise de La Peyrouse et des communes voisines afin de délimiter son aire d'influence. Etude du mobilier par C. Chevillot, M. Fabiani et D. Loirat.

— Participation de membres de l'Adrahp aux fouilles du sanctuaire de La Peyrouse dirigées par Eneko Hiriart (chargé de recherches au CNRS). Ont participé à cette opération : C. Andres, D. Cornaggia, P. Dupont, G. Dussaud et L. Thieulent. Le lavage, le tri et le conditionnement du mobilier découvert lors de ces fouilles a été fait par l'équipe de l'Adrahp (C. Andres, A. Bortot, D. Cornaggia, J.-M. Courtin, G. Dussaud, J.-Le Corre, A. Jourdain et L. Veyssy).

— Prospections du site de Blis avec le propriétaire J. Combaud, en particulier sur les nouvelles plantations de vigne. Etude du mobilier par C. Chevillot et E. Hiriart. Récolement des anciennes collections archéologiques de la commune d'Eymet sous la direction de C. Chevillot pour inventaire en prévision d'expositions. Poursuite des prospections des sites archéologiques du canton d'Eymet avec D. Cornaggia, G. Dussaud et S. Dusseau.

— Prospections pour la reconnaissance du tracé de la voie gauloise de La Peyrouse à la Dordogne (La Peyrouse à Mouleydier) avec la mise en évidence d'un site gallo-romain à Liorac-sur-Louyre (D. Cornaggia, G. Dussaud et J. Le Corre).

— Prospections sur le tracé de la voie gauloise et gallo-romaine de Vergt (Pont Romieu) à Neuvis (gué de la Veyssière au pied de Puy-de-Pont) avec J.-C. Moissat.

— Prospections et recherches autour de la grotte de Chez Bost à Goût-Rossignol (C. Chevillot, Y. Duteil, J.-C. Héseault et D. Massoulier). Ces nouvelles recherches ont permis de mettre en évidence une occupation de la grotte au Paléolithique supérieur (Magdalénien ?) : peintures noires (main positive) et gravures d'animaux dans le réseau inférieur et également une occupation de la cavité au Néolithique moyen (vases-bouteilles à fond rond).

— Prospections et étude du mobilier des ateliers de taille néolithiques de la forêt de Montclard avec les prospections menées par D. Cornaggia et G. Dussaud.

— Etude du mobilier néolithique, gallo-romain et médiéval du site de la Peyrassie à Sorges.

— Poursuite des recherches sur le site fossoyé des Vélugies à Beleymas et son environnement dans la vallée de la Crempse (C. Chevillot, H. Pradier, D. Rhode et L. Veyssy). Un deuxième site fossoyé similaire a été repéré par H. Pradier au lieu-dit Ferrus sur la colline opposée. Une journée de reconnaissance drone a été organisée en août. Le drone piloté par H. Pradier a permis de mieux identifier le site des Vélugies et ses environs et surtout celui de Ferrus.

— Poursuite d'un programme de recherche sur les tuileries et tuiliers de La Double et du Landais du XIV^e au XIX^e siècles, avec des membres de l'Adrahp (A. Guillin, J.-C. Moissat) : productions de carreaux et tomettes de pavement estampées, égrugeoirs, couvercles de saloirs, salières, moules à sel, chaufferettes, faïenceries du Périgord, etc.

— Y. Duteil a participé aux prospections du site gallo-romain de Lumeuil dans le cadre des recherches menées par R. Rivaud-Labarre sur les carrières de meules antiques des Brageots à Saint-Crépin-de-Richemont.

— Y. Duteil a repris les prospections du site gallo-romain du Sol à Goûts-Rossignol, en accord avec le propriétaire du terrain.

— G. Chamaud, C. Chevillot, Y. Duteil et L. Veyssy ont participé à une sortie sur le terrain avec E. Ihuel et F. Prodéo visant à relancer l'étude du gîte de sarrazacite à Sarrazac. Ce gisement a été exploité au Néolithique



*Prospection-inventaire en Dordogne, 1-Grotte de Chez Bost (Goût-Rossignol) :
Main positive noire et autres tracés peints du réseau inférieur (© Cliché C. Chevillot, 2022).*

ancien pour produire de grands anneaux-disques exportés jusqu'en Bretagne et le Bassin parisien. La découverte du gisement par P. Pétrequin fait suite aux nombreuses trouvailles d'anneaux abandonnés en cours de fabrication, récoltés en moyenne vallée de la Dronne par plusieurs membres de l'Adrahp (C. Chevillot, Y. Duteil et J. Tranchon).

— À la suite d'une visite sur le terrain de la voie gauloise de Périgueux à Agen en 2021, l'idée de l'organisation d'une table-ronde relative aux voies antiques, médiévales et modernes a germé entre les participants (C. Chevillot, C. Coutelier, F. Didierjean, V. Elisagoyen, E. Hiriart, Y. Laborie, F. Tassaux et L. Veyssy). La manifestation, organisée à Chancelade dans le cadre des 1^{res} Journées d'Archéologie et d'Histoire initiées par C. Chevillot et l'Adrahp et F. Tassaux (Institut Ausonius – Université de Bordeaux-Montaigne) avait pour thème : *Entre Lot et Sèvre : routes, voies fluviales et habitat (II^e s. av. J.-C. - XVIII^e s. ap. J.-C.)*.

Entre 350 et 400 personnes ont assisté aux nombreuses communications sur deux jours. L'espace choisi correspondant aux actuels départements de la Charente, la Charente-Maritime, la Dordogne et le Lot-et-Garonne, est traversé d'est en ouest par cinq voies fluviales qui sont recoupées par une série de routes méridiennes de grand parcours. Le but de ces journées de Chancelade était d'envisager l'histoire de ces réseaux de communication et de la circulation des hommes et des marchandises sur la longue durée, entre la Protohistoire et la Révolution française, en rapport avec les habitats.

Pour la connaissance, la protection et la valorisation de ce patrimoine routier et fluvial il a été fait appel aux



Prospection-inventaire en Dordogne, 2-Grotte de Chez Bost (Goût-Rossignol) :
Tessons d'une bouteille néolithique à fond rond du réseau supérieur
£(© Cliché C. Chevillot, 2022).

différents acteurs impliqués : associations d'archéologie et d'histoire du territoire concerné ; professionnels de l'archéologie préventive ; du service régional de l'Archéologie ; du service départemental d'Archéologie de la Dordogne ; chercheurs de l'Université et du CNRS.

Chevillot Christian



Prospection-inventaire en Dordogne, 3-L'équipe de l'ADRAHP en prospection pédestre sur la parcelle 817
du site de La Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix (© Cliché J.-M. Courtin, 2022).

